CHANTIER 2

ACTES

Séminaire de Versailles

L'approche paysagère dans la mise en valeur des espaces agricoles de la ville-territoire

Mardi 11 décembre 2012

Terres en villes

école nationale supérieure de paysage Versailles Marseille

Plaine de Versailles

DATAR

SOMMAIRE

LISTE DES PARTICIPANTS **4**

OUVERTURE DU SEMINAIRE **5**

Matin : La gestion publique des nouvelles formes agri-urbaines en France et l'appel au paysagisme **7**

Séquence 1.1 : Au croisement du développement agricole et de l'urbanisme 9

Séquence 1.2 : Collecte et catégorisation des projets de gestion publique d'espaces agricoles dans les agglomérations de Terres en Villes 12

Séquence 1.3 : Présentation du projet «Seine Park» 19

Séquence 2.1 : Enjeux d'appropriation sociale des aménagements agri-urbains par les agriculteurs et les autres habitants en espace métropolitain 27

Séquence 2.2 : L'agro-urbanisme : témoignage de planification et de maîtrise d'oeuvre en Ile de France et à la Réunion 32

Après-midi I. : Vers un paysage agricole métropolitain **41**

Séquence 3.1 : Le projet de la vallée de l'Isère 41

Séquence 3.2 : Entre crise urbaine et crise agricole, penser le dessein agricole des métropoles contemporaines? 47

Après-midi II. : L'approche paysagère et l'hybridation des expertises **52**

Séquence 4.1 : Habiter, cultiver, relier. Projets de société et paysages engagés 52

Après-midi III. : Table ronde : Approche paysagère et dialogue entre les expertises **60**

Séquence 5.1 : L'apport de l'approche paysagère dans la gestion des espaces agricoles périurbains 60

Séquence 5.2 : Le croisement des expertises sur des projets complexes à travers l'expérience lilloise 63

Séquence 5.3 : L'expertise citoyenne et l'hybridation 65

CONCLUSION DU SEMINAIRE **68**

LISTE DES PARTICIPANTS

ADAM François, CAUE Yvelines
ALCAIX Sébastien, Université Lyon 2 - Géographie
ALGIS Rémi, Rémi Algis Paysagiste
AUBERNIAS Céline, Atelier Roberta
AUBRY Christine, Inra - Sadapt
BAILLY Juliane, Agence Atelier de l'Ile
BAVA Henri, Paysagiste
BONIN Sophie, ENSPV
BONNEAU Emmanuelle, Université Bordeaux 3
BOUTAY Olivia, Acade SARL Genève
BONNEFOY Serge, Terres en Villes
BOUVIER Brigitte, Triangle Vert
BOREY Anaëlle, CAUE 78
BRAND Caroline, Institut de Géographie Alpine - UMR Pacte
BUICK Jennifer, IUG - enseignante
CALDERON Clément, Lycée horticole de Saint-Ismier
CAMPAIN-MUREZ Brigitte, Saint-Fiacre
CHARRE Sarah, SAFER IDF
CHARRIER Pascal, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
CHENOT Adélie, Terres en Villes
COMMESSIE Fabienne, ADEUS
DASSONVILLE Alain, Fonds Eperon
DAUNE Laurent, HEPIA Genève
DELABY Bernard, LMCU
DELATTRE Frédéric, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
DELEZENNE Laurène, Terres en Villes
DE NAROIS Marie, APPVPA
DE ROO Priscilla, DATAR
DONADIEU Pierre, ENSPV
FERRE-PELLE Anne-Lyse, Chambre d'agriculture de l'Ille-et-Vilaine
FOLLEA Bertrand, Paysagiste
FRANKHAUSER Anne, Communauté Urbaine de Strasbourg
GALLOT Philippe, DDT 78
GARIN Herve, Chambre d'agriculture du Rhône
GERMAIN Noluen, LMCU
GIACCHE Giulia, INRA Clermont-Ferrand, UMR Métafort
GUY Yves, DDT 91
HAMMAMI Mongi, ENSPV
HUOT Marie, Mairie de Vernouillet ADAPAVE
JANNIN Vincent, Versailles Grand Site
JULLIEN Bruno, Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN)
KHEMIRI Emma, Université Paris Ouest Nanterre
LAFFONT Frédéric, Ministère de l'Agriculture
LAGANIER Philippe, DRIAAF
LAUREAU Xavier, Ferme de Gally et APPVPA
LAURENT Christine, Direction Espaces Verts Ville de Paris et Terres de Liens
LAVERNE Thierry, Paysagiste
LE CARO Yvon, Université Rennes 2, Géographie - UMR ESO
LEFEBVRE Alexis, Ferme de Gally
LEGENDRE Jean-Pierre, LMCU
LE GUEN Miriam, ENSPV - doctorante
LE MOAL Colette, Ancienne députée des Yvelines
LEVEQUE Stéphane, CERTU
LOISEL Patrick, APPVPA
MARION LECLERC Tiphaine, LMCU
MOULIN Gilles, Grenoble Alpes Métropole
MUGNIER-VIRET Emmanuelle, Université du Mans
NAHMIAS Paula, Université de Rennes - UMR ESO
NICOLAS Sophie, Becitizen
NOVARINA Gilles, IUG - UMR Pacte
OTTHOFFER Lamia, Bergerie nationale
OTTO Isabelle, Agence Atelier de l'Ile
PARADIS Sylvie, INP Purpan, INRA - UMR AGIR
PETROFF Loubliana, ELIOTH
PIVETEAU Vincent, Directeur ENSPV
POIRIER Bernard, Co-président Terres en Villes
PUPIN Vincent, Consultant en stratégie patrimoniale
REVIL Roland, Pays Voironnais
SALOMON-CAVIN Joëlle, UNIL
SIX Monique, Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais
SOURISSEAU Agnès, CAUE 78
SPAAK Dorian, Terre et Cité
STACCHETTI Christel, Triangle Vert
TOUBLAN Monique, ENSPV
TRICAUD Pierre-Marie, IAU
VARGAS Lilian, Grenoble Alpes Métropole
VARGOZ Jérôme, Caen La Mer
VERDIER Pascal, Rennes Métropole
VIDAL Roland, ENSPV - enseignant
VIRELY Benjamin, Communauté Urbaine de Strasbourg
ZANNIER Corinne, Etudiante CNAM

OUVERTURE DU SEMINAIRE

Intervention de *Serge BONNEFOY*, secrétaire technique de Terres en Villes :

Bonjour à toutes et à tous. Je vais juste faire un rappel sur notre séminaire d'aujourd'hui et les rencontres de Versailles qui se dérouleront sur deux jours, puis vous présenter rapidement les personnes à la tribune et les laisser officier. Sachant que ***Joëlle SALOMON-CAVIN,*** à ma droite, qui est professeur de géographie à l'université de Lausanne nous a amené la collaboration avec les chercheurs de Lausanne et de Genève. Elle sera la modératrice de cette séance de la matinée.

Donc, nous sommes dans le cadre d'une opération de recherche-action que l'on va vous présenter tout à l'heure sur les formes agraires et urbaines. C'est le troisième événement de cette opération. Cela a commencé à Rennes. Le deuxième moment était un séminaire recherche-action, le 8 décembre dernier en 2011 à Grenoble, à l'Institut d'Urbanisme à Grenoble (IUG). Nous sommes dans ce troisième séminaire à Versailles consacré à l'approche paysagère dans la mise en valeur des espaces agricoles de la ville territoire.
Le séminaire est inclus dans un programme de deux journées.
Une fois terminé le séminaire, il y aura une soirée de présentation du contexte de l'histoire de la plaine de Versailles et de l'histoire de l'approche paysagère sur la plaine de Versailles. Cette présentation sera complétée le mercredi matin, par une visite de la plaine en bus, par un atelier terrain. C'est-à-dire que l'on mettra à contribution les participants pour qu'ils donnent leur avis sur ce qu'ils ont entendu sur la thématique de l'implication des agriculteurs dans l'approche paysagère. Et nous terminerons cette visite de terrain dans la ferme de ***Xavier LAUREAU,*** la ferme de Gally, qui est la ferme historique du château. Nous parlerons à ce moment-là des agriculteurs acteurs de ces démarches paysagères.
Le séminaire de ce matin est construit en séquences avec des interventions de chercheurs ou d'acteurs : lorsqu'un chercheur interviendra un acteur sera discutant, et inversement. A chaque séquence, il y aura débat avec la salle. Le séminaire se terminera par une table-ronde finale sur l'approche paysagère et le dialogue entre les différentes expertises.
Je dois encore, avant de céder la parole à Joëlle, dire que ***Vincent PIVETEAU,*** en tant que directeur de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSPV), quelqu'un que l'on connaît bien à Terres en Villes, va prononcer les mots d'accueil avant que ***Bernard POIRIER***, premier président de Rennes métropole et co-président de Terres en Villes représentant les élus, présente rapidement les enjeux de ce travail pour notre réseau national.

Intervention de *Vincent PIVETEAU*, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles :

Il y a cette tradition dans les mots d'accueil de dire que l'on est très heureux, il y a quelque chose parfois d'un peu compassé dans ces phrases. Ce n'est pas mon cas aujourd'hui. Je suis très heureux pour au moins trois raisons.

La première, c'est peut être un témoignage personnel, mais auquel je vais associer d'autres personnes de la maison. Je suis très heureux de pouvoir manifester aujourd'hui la poursuite d'une marche commune engagée sous d'autres cieux, quand j'étais à l'ENGREF puis quand j'étais à la DATAR avec Terres en Villes puisque nous avons beaucoup travaillé sur les questions d'agri-urbanisme depuis quinze ans et de vous accueillir aujourd'hui ici. C'est le plaisir de constater que depuis l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (l'ADAYG), qui est un peu le pôle de naissance de Terres en Villes, jusqu'à aujourd'hui, Terres en Villes et ses vingt-sept agglomérations, quel chemin parcouru et quelle mobilisation réussie. Voilà, c'est un plaisir auquel j'associe aussi cette fois-ci, les gens de l'école du paysage puisque je sais que, très tôt, à travers les contacts que vous avez eus à Terres en Villes, et Serge en particulier avec André FLEURY, et ***Pierre DONADIEU*** puis avec ***Roland VIDAL***, vous avez construit une complicité intellectuelle autour de ces questions. Ça constitue encore aujourd'hui un vivier de réflexion pour l'ensemble des chercheurs de l'école et pour les paysagistes.

Le deuxième motif de plaisir est un peu un clin d'œil au lieu, parce que vous êtes ici sur le Potager du Roi. Sans doute une des plus anciennes exploitations agricoles intactes dans son dessin d'origine et une exploitation en cœur de ville qui pose la question aujourd'hui contemporaine de l'alimentation des villes. Mais vous êtes aussi dans une école qui forme des concepteurs d'espaces, qui dessinent le territoire et qui ont ce souci de l'intelligence des formes urbaines et rurales et de leur interaction. Et il y a, j'espère dans ce clin d'œil, dans ce génie des lieux, de quoi porter votre réflexion.

Troisième motif de satisfaction, c'est de pouvoir conduire cette rencontre en partenariat avec Terres en Villes et nous aurons l'occasion d'inscrire ce partenariat dans la durée et avec l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA), qui est partie prenante de cette manifestation et avec le soutien de ***Priscilla DE ROO*** de la DATAR, et avec laquelle nous avons une grande connivence.

Trois raisons de plaisir que j'espère nous partagerons à travers la qualité des présentations dont vous avez

vues s'esquisser les différentes dimensions à travers le programme. Donc je m'associe à cet encouragement à passer une bonne journée de travail.

Intervention de *Bernard POIRIER*, co-président élu de Terres en Villes et vice-président de Rennes Métropole :

Merci Monsieur ***PIVETEAU,*** je suis Bernard ***POIRIER***. Je suis co-président de Terres en Villes, donc le co-président élu. Il y a un autre co-président élu chambre d'agriculture qui est un Grenoblois. Effectivement que de chemin parcouru depuis maintenant douze ans et les six agglomérations de départ, à partir de la petite graine qui a germé du côté de Grenoble, à l'Y grenoblois. Avec les rennais, les nantais, les gens d'Aubagne, nous avons créé cette association dont les mots voulaient dire des choses. Terres en Villes, en formes agricoles et urbaines, c'est très voisin. Quand il y a douze ans on a inscrit ces mots ils indiquaient la volonté que des territoires urbains, de grandes agglomérations imaginent la ville et la campagne ensemble. Et pour faire ce chemin, nous avions convenu que notre association devait regrouper des territoires où le chemin était co-construit entre des partenaires agriculteurs, souvent des institutions mais parfois aussi des partenariats associatifs et les élus. Il y a dans la salle quelques représentants de territoires de Terres en Villes. Il y a à la fois le monde professionnel et le monde des élus qui se côtoient sur ces questions-là. Nous avions imaginé travailler sur beaucoup de sujets et nous continuons à le faire. Le représentant de la DATAR et d'autres représentants sont là, je voudrais d'ailleurs remercier tous les gens du réseau et tous les partenaires parce que je crois que depuis douze ans, nous avons fait beaucoup de choses avec peu de moyens. Nous nous sommes dotés des moyens de notre réseau, et avec un secrétariat technique qui représente deux personnes et demie au total. Donc, ce n'est pas beaucoup pour travailler sur ces questions-là. Prenant un peu le relais de la « Bergerie Nationale » d'autres réseaux, etc. Nous assumons, d'un point de vue extérieur à la sphère de l'Etat, le mieux possible cette question d'agriculture périurbaine telle qu'elle est posée en France, avec également d'autres réseaux en Europe.

Donc aujourd'hui vingt-sept agglomérations sont là et on travaille sur des sujets pointus de recherche comme aujourd'hui. Alors bien-sûr nous sommes de petits acteurs à côté de partenaires comme vous, l'école nationale du paysage. Je vois des partenaires Rennais des universités, il y a des partenaires Grenoblois d'ailleurs. Nous sommes associés à vous, mais sur d'autres sujets, nous sommes plutôt en pointe, par exemple sur des questions de planification. On s'intéresse aujourd'hui, c'est un sujet bateau, à la question foncière. Comment ça va être traité dans les lois qui vont sortir ? Nous assurons un peu de réflexion, un peu de coordination sur la question de savoir comment porter ces questions-là aujourd'hui. Je suis moi-même président du SCoT du pays de Rennes et je peux vous dire que ces questions-là sont très prégnantes.

Et nous avons un sujet très important aussi, celui de la co-construction des politiques en question. Ça va me permettre de conclure rapidement avant d'écouter le séminaire d'aujourd'hui. Nous sommes convaincus, nous qui avons travaillé collectivement sur ces questions-là depuis longtemps, que les mots veulent dire des choses. Moi qui avant d'être élu avait fait un parcours d'agronome dans la terre et qui ne connaissait pas le monde construit de la ville, je me suis rendu compte que, de part et d'autre, les gens ne disaient pas la même chose. Ici dans cette école, souvent à travers le paysage, on peut faire de la transversalité entre les deux mondes, celui de la ville et celui de la campagne. C'est très important et donc, à Terres en Villes, on travaille à la co-construction de la recherche comme on le fait aussi à la co-construction de la recherche, mais aussi des politiques. Parce que nous ne pensons vraiment pas que ce sont les règlements qui feront évoluer les choses. J'en connais quelque chose en tant que président du SCoT parce que si on imagine l'aménagement de l'espace comme une histoire de règlement on n'y arrive jamais. Parce qu'au premier virage on a un contentieux, un procès, le tribunal administratif, etc. Si on veut vraiment construire la forme agricole et urbaine ensemble, il faut passer du temps à co-construire les choses ensemble. On voit bien que par rapport à ce que l'on avait imaginé, il y a maintenant douze ans, on est déjà rendus sur d'autres chemins. Celui du chemin du travail avec la recherche nous intéresse beaucoup parce qu'il nous permet de progresser, et d'apporter de la matière grise à cet échange entre le monde de la ville et le monde de la campagne et donc un séminaire comme aujourd'hui est une étape. On avait à Rennes, il y a maintenant deux ans, lancé cette grande question. On continue ici à Versailles, on va continuer à Grenoble je crois dans l'année. On va aussi se retrouver à Rennes sur des questions portant plus sur l'alimentation. Mais voilà on continue avec notre réseau. Donc, je serais content si nous pouvions formaliser comme on va le faire avec l'école de Versailles, ce partenariat, nous en serons réciproquement ravis, Monsieur le directeur.

Donc, bonne journée. Au cours de ces deux jours et au cours de la journée, vous aurez des éclairages les uns et les autres d'expériences de Terres en Villes mais pas seulement. Voilà, à vous la parole.

Matin : La gestion publique des nouvelles formes agri-urbaines en France et l'appel au paysagisme

Intervention de *Joëlle SALOMON-CAVIN*, géographe à l'Université de Lausanne, modératrice :

Bien, merci beaucoup Monsieur ***POIRIER***, Monsieur ***PIVETEAU*** pour cette introduction. Pour commencer, bonjour à tous. Je m'appelle ***Joëlle SALOMON-CAVIN*** et j'ai donc la responsabilité et le plaisir d'assurer la modération pour cette matinée. Je vais commencer aussi par quelques remerciements. Je suis ravie d'être ici, pour tout un tas de raisons, de me retrouver avec ***Serge BONNEFOY*** et ***Roland VIDAL*** avec lesquels on se rencontre de temps en temps en Suisse, en France. Ravie aussi de me retrouver dans ce lieu mythique, l'Ecole du Paysage de Versailles. C'est la première fois que je viens ici et c'est vraiment un endroit magnifique. Et puis de me retrouver devant un tel aréopage avec des techniciens, des scientifiques, des étudiants pour discuter de cette question, « formes urbaines, formes rurales ».
Pour commencer, je vais peut-être me situer, par rapport au débat et à la question du jour. Je suis géographe à l'université de Lausanne, maître assistante en politique territoriale et mes travaux portent en particulier sur l'imaginaire urbain. Alors, peut-être le rapport avec l'agriculture urbaine n'est pas totalement immédiat. Je moins bon. Et du coup ces catégories différentes, opposées, appartiennent à des modes de pensée différents.

L'agriculture urbaine, et je dois vous dire que j'ai surtout travaillé sur le cas suisse, c'est une expression encore étrange. En Suisse, cette expression d'agriculture urbaine, et quelque part on pourrait aussi parler de Terres en Villes, c'est peut être aussi une expression qui ne va pas de soi. Monsieur ***POIRIER*** disait que les mots veulent dire quelque chose, et bien c'est exactement là où je veux en venir. C'est-à-dire qu'avec l'agriculture urbaine, on a un mélange de deux catégories traditionnellement, culturellement, historiquement, en Suisse en particulier mais ailleurs également, qui sont non seulement considérées comme séparées, c'est-à-dire deux mondes traditionnellement séparés avec des acteurs, des pratiques différentes, mais aussi opposés. Donc, je me suis intéressée à cette agriculture urbaine pour savoir dans quelle mesure elle constituait l'indicateur, l'illustration d'une modification de ces deux catégories, de leurs évolutions. Et comment au travers de l'agriculture urbaine, ville et agriculture se modifient aussi bien au niveau des pratiques que de l'imaginaire. Alors, le débat d'aujourd'hui dans ce collectif FAFU, acronyme étrange mais intéressant, forme urbaine, forme agricole, on continue à travailler sur l'influence réciproque des formes urbaines et agricoles. Alors, de mon point de vue, s'il y a une évidence à dire que les formes agricoles doivent s'adapter aujourd'hui à l'urbanisation rampante qui a rejoint les espaces agricoles, l'agriculture doit s'adapter à l'expansion urbaine. C'est beaucoup plus novateur de parler de l'adaptation de la forme urbaine à l'agriculture. Et je crois qu'aujourd'hui, ce sera une question-clé dans ces débats qui donnent la part belle aux paysagistes qui aiment aujourd'hui à parler de l'inversion du regard et de cette idée que les formes agricoles pourraient servir de fondement à la construction urbaine, à la planification urbaine. Je crois que les paysagistes ont beaucoup contribué à introduire cette question, donc de l'influence agricole sur la forme urbaine. Et aujourd'hui cette idée que l'on cherche à reconstruire la forme urbaine mais aussi la planification urbaine à partir de l'agriculture mais aussi de l'alimentation, est une question qui s'impose de plus en plus. Il suffit de penser au « food planning » ou au « food urbanism » qui est un projet de recherche qui a été développé en Suisse, pour montrer combien aujourd'hui, cette inversion du regard est prégnante.

Voilà pour me situer, mon rôle pour la matinée selon la demande de Serge est, d'assurer la fluidité et l'efficacité de la séance. Je vais m'y employer et mon rôle va être celui de gardienne du temps et je serai stricte sur cette question. Je demande à présent à ***Pierre DONADIEU*** et à ***Lilian VARGAS*** de venir sur l'estrade.

Pierre DONADIEU, professeur émérite à l'Ecole Nationale du Paysage, auteur du célèbre ouvrage Les campagnes urbaines et ***Lilian VARGAS*** chargé de mission aux communautés d'agglomérations de Grenoble Alpes Métropole et du pays voironnais et ancien de l'ADAYG, je crois. Ce sont les mots des fils rouges. C'est-à-dire que vous avez quelques minutes pour présenter votre point de vue et vous serez amenés à vous exprimer en fin de journée pour la synthèse des débats. Merci beaucoup.Intervention de ***Lilian VARGAS***, chargé de mission aux communautés d'agglomérations Grenoble Alpes Métropole et Pays Voironnais :

Bonjour. Désolé de vous décevoir mais ce n'est pas l'ADAYG, ça c'est du passé. Maintenant je suis à la communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole et à celle du pays voironnais. Donc

toujours dans la même région grenobloise, mais dans une autre configuration institutionnelle. Il n'empêche que j'en reste un praticien. Donc, j'aime bien dans la dénomination des travaux de Terres en Villes, le fait de donner la parole et de créer l'échange entre les chercheurs, les praticiens, les élus techniques, les agriculteurs et les étudiants. Elargir le cercle pour que l'on puisse bénéficier de cette intelligence collective qui, de mon point de vue, est intéressante surtout dans l'approche de co-construction que ***Bernard POIRIER*** évoquait tout à l'heure.

Donc, par rapport à la journée, rapidement, moi ce que je vais amener et ce que je vais regarder, c'est justement le point de vue du praticien. A l'heure où on érige la densification en dogme, quelle est la place et le rôle de la nature, de l'agriculture dans la construction métropolitaine ? On a rêvé des limites intangibles, infranchissables à l'urbanisation. On s'en rend compte aujourd'hui, on a besoin aussi de porosité dans ces limites-là, non pas dans l'urbanisation mais dans la circulation et la vie des gens. Donc ça pose bien la relation d'interaction entre la ville et ses espaces naturels ou de nature au sens large. Surtout quand on vient d'une région comme la mienne, la région grenobloise, où on est très contraint par la géographie et quelque peu écrasé par un grand paysage et des habitudes où, je dirais, entre le CEA et les cimes enneigées il n'y a rien qui existe. Donc quelle est aujourd'hui la place de ces territoires d'interface, de ces territoires avec des vocations que l'on retrouve.

On a parlé d'alimentation tout à l'heure. Quand on travaille sur l'aménagement d'un territoire et la construction d'une métropole on essaie d'agglomérer les différents atouts pour pouvoir faire valoir l'importance et l'existence d'espaces agricoles et naturels face aux poids lourds : transports, habitat, économie, etc. Donc ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de voir quelle articulation et quelle conjonction d'intérêts, on peut trouver entre les espaces agricoles, naturels et la construction de la ville.

Intervention de *Pierre DONADIEU*, enseignant-chercheur à l'ENSPV :

Je vais écouter avec beaucoup d'attention tout ce qui va être dit. Je vais regarder attentivement comme mon voisin, toutes les images et tout ce qui va être présenté. Mon point de vue est beaucoup plus celui d'un chercheur, d'un enseignant-chercheur. Depuis vingt ans, dans cette école en particulier, dans cet amphithéâtre il n'y a pas très longtemps, ces thèmes de l'agriculture urbaine ont été évoqués, revisités.

Pour faire écho à votre propos sur les idées en Suisse. Il y a un colloque qui s'est tenu sur la ville fertile, ici. Ville fertile donc quelque part ville stérile. Donc toutes les idées qui aujourd'hui confluent vers cette problématique interrogent à peu près tout le monde. La notion de paysage du coup, elle devient centrale et on va essayer, comme le fait Terres en Villes depuis quelques mois, d'éclairer trois types de questions auxquelles il m'intéressera de répondre en particulier.

D'abord, quelle est la démarche paysagère qui est utilisée finalement par les uns et les autres, qu'il s'agisse des paysagistes, des agronomes, des économistes, des géographes, des élus, des urbanistes, des agriculteurs ? Chacun a une idée, une notion de paysage et à travers les mots qui vont être prononcés, chacun va se prononcer sur cette démarche paysagère, son utilité, son efficacité, ses limites.

Le deuxième type de question que je vais me poser c'est : qu'apportent ces démarches paysagères à la construction des espaces agri-urbains selon leur nature, leur point de départ, selon leur finalité, selon leur logique et selon leur articulation ? Donc c'est un point qui n'est pas un point aveugle, qui n'est pas un point obscur, mais qui demande à être éclairé. Et je pense que cette contribution de démarche paysagère sans doute avec le point de vue de l'expert paysagiste en particulier va être tout à fait capitale. Mais en même temps d'autres démarches apparaissent avec des paradigmes, c'est-à-dire des modèles, des points de vue, des points de départ différents et je crois qu'il ne faut pas les ignorer mais les expliciter. Et le troisième point, d'un point de vue plus de chercheur, est comment s'articulent ces démarches de paysage, de paysagistes avec les autres démarches qui essaient de décrire, de comprendre ces nouvelles formes de présence de l'espace agricole, des activités agricoles, des agriculteurs dans les régions urbaines ? Ce qui amène aussi à poser une autre question. Quelles sont les échelles, comment s'articulent les échelles d'intervention au niveau des politiques depuis la région urbaine en passant par les SCoT, les PLU et au niveau de la parcelle ? Et quelle échelle de temporalité également ? Comment est-ce que l'on articule le temps qui passe en fonction de différentes échéances politiques en particulier ? Voilà, il y a bien d'autres questions qui seront posées et l'on essaiera, j'essaierai, d'y répondre.

MODERATRICE : Merci beaucoup, je vous propose de passer sans transition au premier débat de la matinée, matinée qui sera consacrée à la gestion publique des nouvelles formes agri-urbaines en France et l'appel au paysagisme. Le débat commencera avec ***Gilles NOVARINA*** qui est professeur d'urbanisme à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble dont il a été directeur. Il a beaucoup travaillé sur la coopération franco-italienne et sur le système vert et la périurbanisation. Il aura comme discutant ***Xavier LAUREAU***.

J'ai oublié Serge, secrétaire de Terres en Villes, acteur infatigable du rapprochement ville/agriculture et j'en profite pour vous présenter le discutant ***Xavier LAUREAU***, entrepreneur agricole et président de l'APPVPA que nous visiterons demain matin. Je passe la parole à ***Gilles NOVARINA*** pour quinze minutes.

Séquence 1.1 : Au croisement du développement agricole et de l'urbanisme

Intervention de *Gilles NOVARINA*, enseignant-chercheur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG) :

On a construit cette intervention avec Serge dans la suite logique d'un certain nombre de rencontres et de collaborations que l'on a eues depuis quelque temps à partir de deux points de vue. Lui, il a pris plutôt le point de vue de l'agriculture périurbaine et de développement des différentes phases de l'agriculture périurbaine et moi j'ai pris le point de vue de me demander pourquoi dans le champ de l'urbanisme du projet urbain, la question agricole a fini par émerger. Donc on s'est posé la question de la rencontre entre ces deux courants de pensée, ces deux courants d'organiser l'aménagement du territoire pour savoir si aujourd'hui, il y avait quelque chose de neuf, un renouvellement de la pensée autour de la question de la place de l'agriculture périurbaine dans la construction de la ville. On a construit notre intervention en deux temps plus quelques éléments de réflexion un peu théorique et dans un deuxième temps, Serge fera part d'un travail qu'il a fait à partir d'une série de cas d'analyses, d'expériences un peu pilotes qu'il a soumis à l'analyse.

Si on regarde la place de la nature en ville, il y a trois moments si on se place dans la deuxième moitié du XXème siècle.
Il y a un moment quand l'urbanisme moderne triomphe, celui de LE CORBUSIER. Mais ces idées-là, sur la place de la nature en ville remontent à bien longtemps. Donc à la fois, la nature est considérée comme un équipement urbain, elle a le même statut dans la pensée urbanistique que l'école ou que le centre socioculturel par exemple. C'est donc quelque chose qui est produit ex nihilo et qui n'est pas en rapport avec une nature préexistante. Et l'agriculture est placée à l'extérieur de la ville.
En fait on va commencer à regarder autrement la question de la nature en ville. ***Joëlle SALOMON*** est revenue là-dessus, quand on constate le fait qu'il existe une ville diffuse qui englobe la ville historique mais qui conquiert de très vastes territoires et qu'à l'intérieur cette ville diffuse est faite de fragments entre lesquels il reste des espaces naturels ou agricoles. Cette nouvelle place de la nature dans la ville si on ne regarde plus la ville à travers ce qui est aujourd'hui 20 ou 30 % de l'urbanisation, mais que l'on essaie de la regarder dans sa globalité, la nature occupe des surfaces qui sont plus importantes que par le passé. Elle était extérieure à la ville, et dans la ville elle n'était pas grand-chose et les urbanistes veulent lui faire jouer un rôle assez différent. Ça, c'est un peu le deuxième temps.
Le troisième temps c'est l'idée que la question agricole ressurgit comme une question métropolitaine. Par exemple parce qu'on commence à s'intéresser à la question de la gestion de la maintenance des corridors écologiques.

Intervention de *Serge BONNEFOY*, secrétaire technique de Terres en Villes :

Rapidement sur l'émergence de la question agricole périurbaine en France, déjà dire une chose : attention aux mots. Agriculture urbaine est ici comprise comme agriculture des jardins partagés des jardins collectifs, des toits végétalisés, etc., et l'agriculture périurbaine comme l'agriculture des agglomérations ou des régions urbaines que l'on ait les exploitations en centre ville ou à vingt ou trente kilomètres.

Donc, en France l'émergence de la question de l'agriculture périurbaine provient plutôt de la résistance agricole, qu'elle soit professionnelle ou qu'elle soit celle de l'Etat à partir de l'urbanisme des villes nouvelles qui ont créé les premières tensions foncières. Et en 1975, une circulaire sur les zones naturelles d'équilibre crée les deux grands mouvements, soit le mouvement francilien à travers la planification, le PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière), l'AEV (Agence des Espaces Verts), soit le mouvement rhônalpin et plutôt provincial à travers le projet agricole local où une alliance d'acteurs met l'accent sur la stratégie agricole du territoire sans pour autant oublier la planification.

Dans les années 1980-1990, on voit se développer ces projets agricoles dans les agglomérations françaises. L'Etat essaie d'en faire une politique nationale, cela ne fonctionne pas vraiment et on peut penser que l'agriculture périurbaine est une question d'agglomération et de métropole et c'est un état un peu transitoire, un objet très complexe qui est difficilement saisissable au niveau national.

A l'heure actuelle dans les années 2000, l'irruption du mouvement de la société civile, la question alimentaire, le développement des AMAP ont fait qu'on peut maintenant parler de plus en plus de

politiques ou d'actions agricoles périurbaines et urbaines dans les agglomérations. Etat, profession et société civile plus, bien-sûr, les collectivités locales jouent un rôle dans la mise en place de ces politiques et on voit naître une différenciation entre agriulture périurbaine et une certaine définition de l'agriculture urbaine.

***Gilles NOVARINA*, enseignant-chercheur à l'IUG :**

Pour illustrer ces choses-là, je vais reprendre très rapidement les trois moments sans les commenter. Ça, c'est un certain nombre de schémas qui sont empruntés aux cités-jardins qui est un élément de référence important, une espèce de fond culturel important.

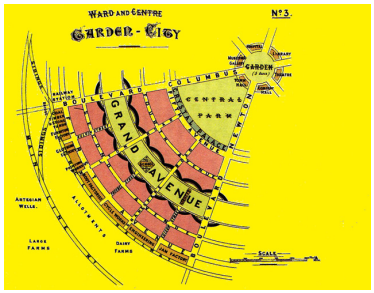

Figure 1: Garden-city (E. Howard, 1898)

Et puis un autre schéma qui est un schéma de LE CORBUSIER. Je voulais simplement souligner que dans la cité-jardin, la nature qui est dans la ville est une nature assez artificielle et l'agriculture est encore à l'extérieur de la ville. Donc la cité-jardin n'est pas une forme urbaine qui combine en son sein agriculture et nature. Il y a une séparation entre nature qui est un lieu de jouissance et de détente et agriculture qui est un lieu de production.

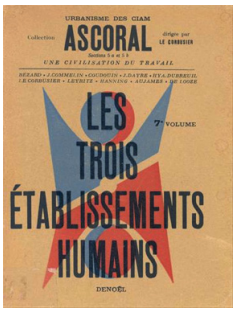

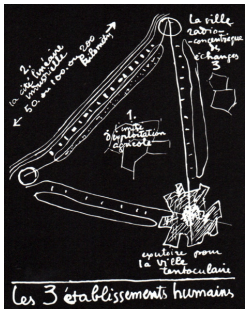

Figure 2 : Les trois établissement humains (Le Corbusier, 1945)
Figure 3 : L'unité d'exploitation agricole (Le Corbusier, 1945)

Et, dans le schéma de LE CORBUSIER qui est un schéma théorique qui n'a jamais mis en œuvre l'idée qu'il pouvait avoir de l'agriculture, l'agriculture est considérée comme une espèce d'activité industrielle qui doit faire l'objet d'une organisation spatiale particulière.

Le deuxième temps dessiné ***Laurent DAUNE*** le connaît assez bien parce qu'il en est l'auteur. Donc, je vous ai montré différents types de travaux, mais dans les années 80 dans les espaces italiens où la cité diffuse est beaucoup plus marquée que dans d'autres réalités européennes, la question de la constitution d'un système des espaces naturels, ou d'un système du vert, émerge. Et la mise en réseau des différents espaces naturels dont on voit qu'ils ont chacun des fonctionnalités particulières, nouvelles, est considérée comme un moyen de réorganiser la ville diffuse, de remettre en cohérence les différents éléments qui composent la ville diffuse.

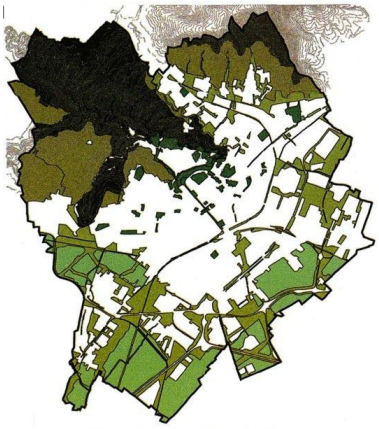
Figure 4 : Système du vert (Plan régulateur général Bergame 2000)

En référence à ce type de plan d'urbanisme, je vais montrer simplement les schémas qui traitent de ce que l'on appelle la charpente verte et bleue ou le système d'espaces naturels et l'écologie des paysages. Donc, l'approche technologique des paysages qui a d'abord été développée en Allemagne et dans les pays d'Europe du Nord et qui est connue en France, mais qui a sans doute connu un développement moins important.

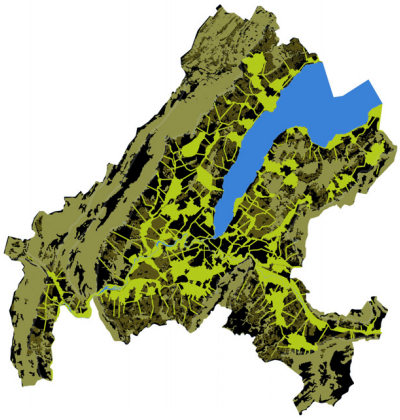
Figure 5 : Charpente verte et bleue (Projet d'agglomération du Grand Genève 2012)

Le troisième temps, c'est celui de la ville post-carbone. Et,

je dirais que du point de vue des urbanistes, l'agriculture est abordée parce que l'on ne sait plus comment payer et gérer les très nombreux espaces publics qui participent à la structuration de l'espace urbain. Si les espaces sont très vastes, si la ville est très vaste, on ne peut pas les gérer comme des parcs ou des jardins publics avec une intervention publique. En plus, il y a la prise de conscience des effets nocifs de l'artificialisation des espaces publics sur la biodiversité ou la pollution des sols. Donc en gros la question de l'agriculture est réintroduite dans la pensée urbanistique à travers des questions de gestion, de maintenance des espaces naturels. C'est à partir de ce moment-là que l'on imagine, peut-être que l'on fantasme, un certain nombre d'autres fonctions pour l'agriculture qui sont des fonctions de construction du paysage, donc des fonctions d'entretien de ce paysage et que l'on fait des rapprochements qui sont plutôt mythiques que réels entre une agriculture qui se réorganiserait autour des circuits courts de l'agriculture biologique et qui permettrait la pratique de loisirs de proximité et le maintien du système du vert. Et donc, ça a donné toute une série de réflexions sur les formes que pourraient prendre ce genre de choses.

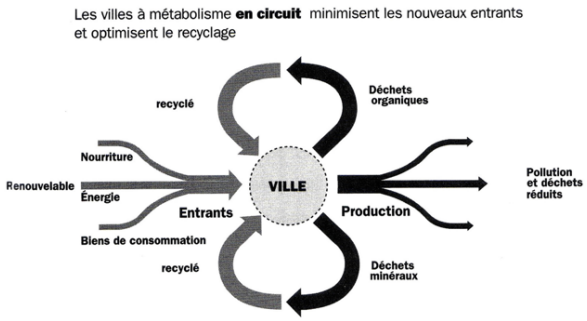

Figure 6 : Source : ROGERS R., Des Villes pour une petite planète, Editions du Moniteur, 1997

Je suis allé très vite là-dessus mais on parle beaucoup du SCoT de Montpellier, mais le SCoT de Montpellier, c'est un schéma qui insiste très fortement sur la séparation entre la ville et la nature. Donc, de mon point de vue, il est encore dans une pensée de la ville consolidée qui est celle d'avant les années 1980, même si l'idée d'inverser le regard est passionnante. Mais l'idée que l'on devrait avoir, c'est de savoir quelles formes prennent les couloirs écologiques. Quelles doivent-être leur largeur ou leurs dimensions ? Peuvent-ils être fragmentés ou pas ? Quels sont les espaces d'interrelations entre ces espaces écologiques et les espaces construits ? Ce sont peut-être ça que posent les formes urbaines.

A partir de ça, je montre trois projets, mais je ne les commente pas. Il y a eu beaucoup de projets qui viennent par exemple d'Angleterre comme le « London Plan » qui a été un moment où, un peu comme on le faisait autrefois, les réseaux de mobilité pouvaient articuler différents espaces urbains. Maintenant, c'est le réseau du vert qui joue ce rôle.

Il y a eu aussi toute la réflexion qui a été portée par Bernardo SECCHI et Paola VIGANO d'abord sur Salento et ensuite sur le Grand Paris. Il y aussi par exemple des travaux d'étudiants de l'IUG qui posent notamment la question de savoir si l'agriculture peut fonctionner avec un projet de paysage.

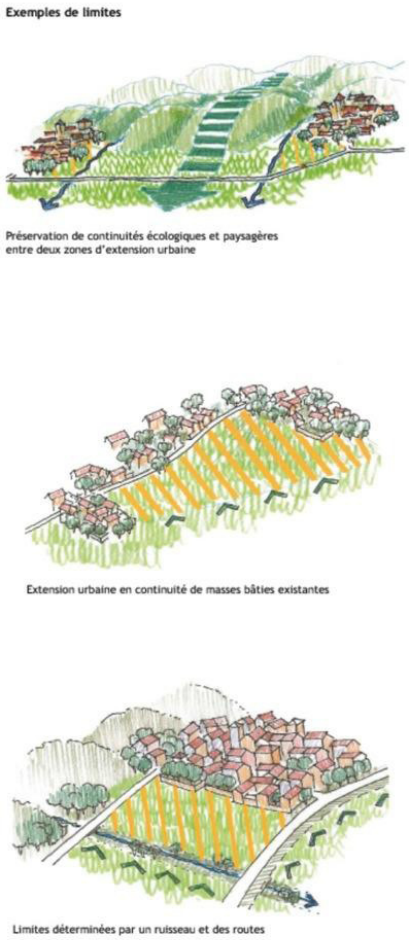

Figure 7 : Exemple de limites, Novarina

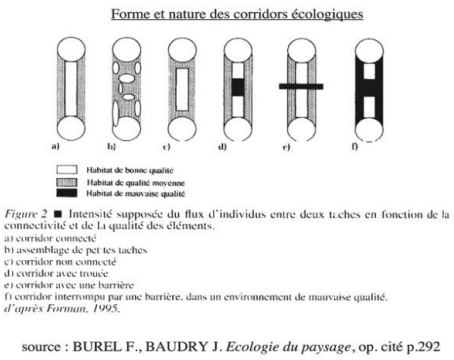

Figure 8 : Forme et nature des corridors écologiques, Burel et Baudry, 1995

Séquence 1.2 : Collecte et catégorisation des projets de gestion publique d'espaces agricoles dans les agglomérations de Terres en Villes

***Serge BONNEFOY*, secrétaire technique de Terres en Villes :**

A partir des espaces agricoles réels, donc la collecte que nous avons faite, on a identifié cinquante-deux projets d'opérations publiques de gestion des espaces agricoles dans les agglomérations de Terres en Villes. A partir d'une collecte que vous voyez-là mais qui exclut les très grands territoires - puisqu'on n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent en France - qui exclut aussi les formes d'agriculture urbaine, les opérations de zones naturelles quand l'agriculture y est anecdotique. Donc on est bien du côté des espaces de l'agriculture et les opérations de front urbain ou de traitement de lisières, lorsque l'espace agricole n'est pas identifié, nommé, et que l'on a l'impression que l'on est plutôt simplement à la gestion de l'interface.

Ce qui a été collecté s'est fait de différentes façons. Ça reste à manier avec prudence car l'analyse des PRIF de l'Ile-de-France n'a pas été poussée jusqu'au bout. On a repris les PRIF les plus importants en agriculture, mais on nous en annonce d'autres. Il faut aller voir si c'est simplement une identification d'un périmètre ou d'un projet.

Ce que ça donne cette catégorisation - ça c'est l'île de Groix qui est très importante en matière de lutte contre la déprise agricole en France dans ces opérations - on voit qu'il y a globalement sur les cinquante-deux plus de la moitié de projets déjà réalisés, et que l'on retrouve les foyers d'innovation habituelle de l'agriculture périurbaine.

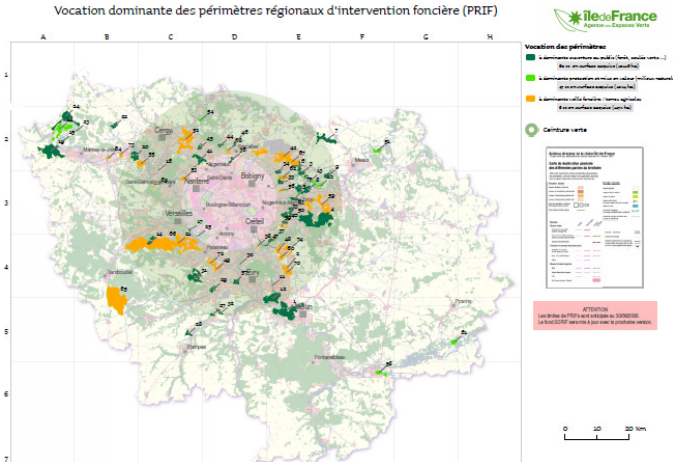

Figure 9 : Vocations dominantes des PRIF, (© AEV, © IAU)

Figure 10 : Ile de Groix, (© Terres en Villes)

Tableau1 : Nombre de projets de gestion d'espaces agricoles urbains et périurbains par période, (source : Terres en Villes)

1ère période 1960 à 1974	2ème période 1975 à 1990	3ème période 1991 à 2002	4ème période Depuis 2003
2	3	15	32
4%	6%	28,5%	61,5%

Là, je parle bien du côté de l'agriculture, c'est-à-dire l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et le Grand Sud-Est. N'apparaît pas beaucoup Rennes, parce que Rennes commence sur les champs urbains et ne les a pas encore vraiment mis en place, mais j'y reviendrai. Tant qu'il n'y avait pas un projet sur les espaces identifiés, que ce projet n'était pas suffisamment avancé pour le considérer comme projet on ne l'a pas retenu.

Immeubles	Pavillonaire populaire	Urbain dense	Résidentiel	Activités économiques	Rural
8	5	2	21	3	8
17%	10,6%	4,3%	44,7%	6,4%	17%

Tableau 2 : Type de bâti à l'interface des projets agricoles, (source : Terres en Villes)

On est dans une époque charnière, mais j'y reviendrai. On voit une accélération très forte de ces projets qui confirment ce que l'on sait. C'est-à-dire 60% des projets déjà commencés sont dans la quatrième période, depuis 2003. Alors, par contre la nouveauté, contrairement à l'idée que j'avais, c'est que l'on

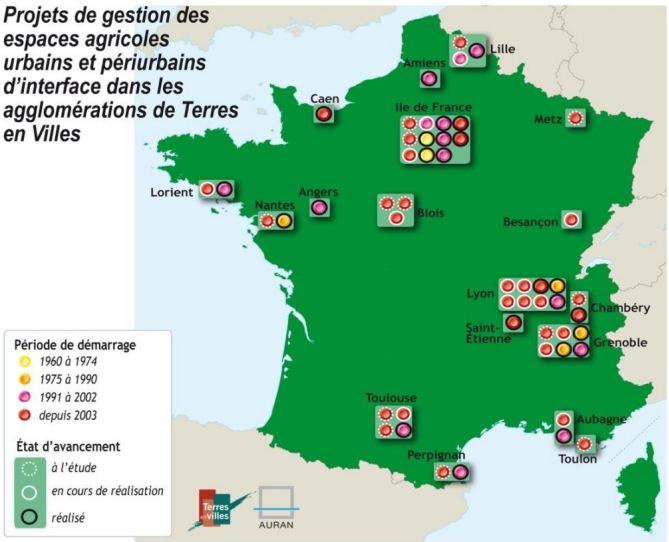

Figure 11 : Projets de gestion des espaces agricoles urbains et périurbains d'interface dans les agglomérations deTerres en Villes, (© Terres en Villes)

trouve peu de projets avancés à l'heure actuelle sur les zones maraîchères biologiques. On en parle beaucoup, mais ils sont soit dans une phase d'étude soit en amont des études et ne sont pas encore dans la phase de réalisation à tel point qu'ils baissent même entre la période générale et la période depuis 2000. En revanche, les paysages, tout ce qui concerne les opérations de cadre de vie, d'organisation du territoire où les paysages et les luttes contre la déprise agricole sont les fondements, sont les objectifs principaux de ces projets.

Quatre types de déprise :

- Besançon, style alpage jurassien,
- la déprise sur l'île de Groix, donc à l'intérieur de la ville,
- la déprise méditerranéenne du fait des crises
- et la déprise nantaise symbolisée par la photo de l'Ecole d'Architecture de Nantes.

Prédominance de projets divers en secteurs résidentiels. Alors confirmation, même si on parle d'alimentation à l'heure actuelle, on retrouve un peu des choses de la campagne urbaine quelque part. C'est principalement là où les communes sont résidentielles que se développent ces types de projet. Et par contre, nouveauté, on va du petit projet, de cent à deux cents hectares au grand projet de mille hectares, mais ça, j'y reviendrai rapidement.

Figures 12, 13, 14 et 15 (de haut en bas et de gauche à droite) : Besançon, Ile de Groix, Nantes, zone méditerranéenne, (© Terres en Villes)

L'ambition de ces projets :
On commence à sentir une ambition nouvelle, la volonté de diversifier ou de changer la filière. Donc, ces projets ne sont pas simplement des projets de gestion des espaces, de réinstallation de l'agriculture, ils veulent aller vers une agriculture plus liée à la ville.
Alors ça, c'est quand même plus important. Sur les vingt et une agglomérations de la typologie, ce sont celles qui ont des politiques les plus orientées sur l'économie agricole qui développent les projets et non pas celles qui sont sur la campagne urbaine. Ça veut dire que l'agriculture, les agriculteurs et la dimension économique ne sont pas absentes des projets, contrairement à une image toute faite.

Tableau 3 : Ambition des projets de gestion agricole, (source : Terres en Villes)

Relancer l'agri-culture	Relancer une filière	Conforter l'agriculture	Conforter une filière	Diversifier une filière	Changer de filière et de production
14	2	8	11	16	7
23,3%	3,3%	13,3%	18,3%	26,7%	11,7%
26,7%		31,7%		38,3%	

Créativité métropolitaine et effet procédures

Moins de 200 000	200 000 à 500 000	Plus de 500 000	Plus de 1 000 000
8	15	11	19
15,1%	28,3%	20,7%	35,8%

Tableau 4 : Répartition des projets par taille d'agglomération, (source : Terres en Villes)

Les grosses communautés urbaines, dont certaines patinent un peu, sont plus créatives, ont plus de moyens dans ce type de politique que les petites communautés d'agglomérations.

Agriculture, aménagement, l'effet procédure, c'est-à-dire confirmation de ce qui se passe au niveau de la loi, au niveau national, peut-être un accélérateur avec les PAEN et les ZAP. Qu'est devenu l'aménagement foncier agricole périurbain ? Ca mériterait d'être mis en perspective avec l'éclosion petit à petit des PAEN. Pour tout type de production avec une dimension économique, là aussi, on va retrouver des choses dans les céréales et ailleurs.

Un renouvellement de l'action publique ?

A-t-on un renouvellement de l'action publique ? On devra continuer dans le collectif à approfondir ça, faire un article bientôt. Nous sommes à une époque charnière, mais encore peu lisible. Il est encore trop tôt pour prendre la mesure des dernières innovations : les zones de production biologique de proximité, ce que donnent les écoquartiers, ce que donneront les champs urbains, l'agriculture urbaine et les filières territorialisées de type système de production toulonnais. Le mouvement est en cours, mais on n'a pas suffisamment de recul pour le constater dans les statistiques.
On voit quand même deux stratégies entre le projet économique et iconique, le grand projet dans une agglomération où la mise en place de dispositifs locaux comme les projets nature du Grand Lyon ou les champs urbains. Une stratégie qui réinvente une ceinture verte, une couronne verte sans le dire et une stratégie du grand projet que l'on va voir et qui peut être quelquefois aussi un arbre qui cache la forêt. L'effet médiatique des projets d'agriculture biologique de proximité empêche d'avoir une vision claire de la richesse des projets, notamment des projets de lutte contre la déprise. On sort d'un colloque sur l'alimentation, il faut porter une attention à la mise en parallèle, alimentation et aménité verte.

- La diversité des initiatives et des expertises : je dis ça avec prudence, les expertises d'approches paysagères sont plutôt dans les projets iconiques que dans les autres projets.
- Un changement d'époque, accélération des projets : dépasser certaines idées, je l'ai dit, une profession agricole plus présente qu'on ne le dit dans les projets et surtout au niveau local mais pas forcément départemental.
- Une nouvelle échelle : l'émergence de projets de grands territoires agricoles d'agglomérations qui montrent que l'on est dans la phase de la métropolisation, on a des projets sur 3 000 ou 5 000 hectares qui cherchent à organiser le territoire. Va-t-on vers les grands parcs agricoles comme celui du Baix Llobregat ou Milan sud ? On peut s'interroger.
- Une ceinture verte qui ne dit pas son nom : une recréation de la ceinture verte versus la question des pénétrantes vertes, je ne développe pas.

La forte corrélation entre la loi et les expérimentations locales, je l'ai dit et il nous faut mieux documenter les types d'interfaces entre formes agraires et formes urbaines de ces cinquante-deux projets parce que là, je ne pourrai pas en tirer de conclusion. C'est quand même une affaire complexe d'avoir cette documentation. Merci de votre attention.

MODERATRICE : Merci beaucoup, je passe la parole à ***Xavier LAUREAU***

DISCUTANT - Xavier LAUREAU, APPVPA et Ferme de Gally :

D'abord je ne suis pas président mais vice-président de l'APPVPA en charge du collège agricole. En tant qu'exploitant et acteur périurbain, je trouve cela tout à fait intéressant. On voit bien que l'on est dans une sorte d'angle mort où on ne sait pas très bien où on est aujourd'hui. On sent qu'il y a une très grande diversité de sujets et que ça touche autant à l'agronomie qu'au paysage, qu'à l'économie éco-sociale. Je pense que la qualité des contributions est essentielle aujourd'hui parce que je pense que l'élu, le politique est aussi un peu perdu. Parce que souvent on est dans l'icône et à ce moment-là on est dans une représentation urbaine agréable mais qui sera peut-être purement iconique.

Et en tant qu'acteur économique vivant ce problème périurbain depuis maintenant plus de vingt ans, je suis très surpris que l'on n'attaque jamais le sujet sous la forme très pragmatique du revenu. C'est-à-dire que les acteurs économiques qui sont manquants autour de la table sont souvent, et restent, sur le terrain pour régler leurs problèmes de micro revenus, de pluriactivités et de surcharge d'activité. On a beaucoup de mal à avoir, en dehors de la vision des présidents de chambre pour ceux qui sont le plus avancés, et en dehors de la vision des élus prospectifs, on a beaucoup de mal à avoir des échelons intermédiaires. Et on a beaucoup de mal à accepter d'être en rupture par rapport à cette vision blanc/noir, pollueur/sauveur, etc. qui entache la réflexion profonde par rapport aux enjeux périurbains. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a envie de se projeter dans des partis pris biologiques alors que les enjeux fonciers qui sont irréversibles exigent que les acteurs soient plus aidés à la fois par des contributions de revenus quand c'est essentiel pour sauver le patrimoine foncier, pour éviter l'irréversibilité etc. et ensuite beaucoup plus aidés comme on l'a fait après-guerre et comme on ne sait pas le faire aujourd'hui pour des raisons très diverses selon les régions en France.

Quand on parle de la région Ile-de-France où on est arrivé sur un front céréalier avec un parcellaire très important, on n'est pas dans la même problématique de sécurité du parcellaire que dans la région PACA ou que dans le système de Montpellier. On veut parler d'un sujet périurbain, mais en réalité le parcellaire explique énormément la capacité de réagir par le zonage ou par les outils de protection d'une région par rapport à une autre. Et en fait, ce qui est difficile, c'est que la problématique d'acteur agricole périurbain est d'une immense diversité et qu'il n'y a pas une solution qui se plaque d'une région sur une autre.

Et effectivement la reterritorialisation qui est appelée par tout le monde est une fierté dont ont aussi besoin les agriculteurs qui l'avaient un peu oublié dans une mondialisation de leurs échanges. Tout ce travail de territorialisation prend du temps et, je suis tout à fait certain que le deuxième contraste important, c'est le contraste de temps entre l'urbain qui zappe, qui va vite, qui a son Smartphone qui lui donne tout en une minute et puis le temps d'une exploitation agricole, du choix d'une industrie primaire, d'un choix de vie pour certains, d'un choix qui exige aussi de respecter les saisons qui sont vraiment complètement antinomiques aujourd'hui avec le temps urbain. Et là encore il y a besoin d'un dialogue.

Là où je voudrais insister, on ne met pas assez en éclairage que pour toutes ces politiques il faut qu'on ait vraiment une notion de couveuse, on l'a beaucoup dit c'est utilisé dans toute la littérature par rapport aux espaces maraîchers, mais des couveuses d'acteurs au sens strict et d'acteurs de très grandes compétences. On oublie de dire que pour faire face à cette diversité qu'est l'urbain ou le périurbain il faut une capacité à accepter l'autre, à accepter les différences, à accepter de changer trois fois de régime économique en douze ou quinze ans, là où on vous avait expliqué que c'était une solution pour la moitié de votre vie professionnelle. Et là, on est dans un grand paradoxe, c'est qu'il y a une soif de faire, mais en face il y a des gens qui sont un peu débordés par la réalité de changement, la réalité de réflexion et la réalité de formation. Et l'outil de formation français ne nous a pas donné, n'a pas fabriqué ce niveau bac/bac+4, qui est intermédiaire. On commence et on peut s'en réjouir à voir des gens de niveaux de formation très supérieurs qui se passionnent pour ces sujets. Et ça on le sent très fortement depuis quatre à cinq ans avec un engagement de leur part pour donner du sens. On a une population très formée, qui se reforme. Mais on a aussi un véritable défi qui est la rapidité. Mettre sur le marché des acteurs de niveau bac+2, bac+4 qui sauront faire face à une agriculture beaucoup plus complexe, qui aura des aménités paysagères, des aménités alimentaires.

Il faut savoir ce que c'est que d'être exploitant agricole aujourd'hui et avoir une traçabilité, un contrôle, etc. Parce que ça veut dire faire face aussi à une situation qui est beaucoup plus contrôlée dans le monde agricole au sens strict que dans tous les autres pans de l'économie quels qu'ils soient en France. C'est le secteur le plus administré. Donc on demande une grande ouverture à des acteurs qui sont extrêmement administrés. Ça veut dire qu'il faut des acteurs mobiles, souples, formés, qui positivent des situations contraintes ce qui n'est pas donné à des acteurs qui n'ont pas eu le bagage d'accompagnement, d'ouverture, éventuellement de vision à l'étranger des bonnes pratiques, etc. Ce que je voulais, c'est ne pas oublier de dire que toutes ces belles pratiques auxquelles on peut tous rêver, pour les vivre concrètement sur le territoire de la ville de Versailles, je vois le temps que ça prend. Parfois il faut le passage d'un changement de génération. Souvent, ces changements de pratiques passent avec les générations, mais pas avec le temps de l'urgence que projette le sociologue, l'urbaniste ou l'économiste.

Et enfin, les politiques publiques ne mettent pas assez en avant les politiques régionales parce que c'est à ce niveau là que ça se joue aujourd'hui par l'effet très pragmatique et transversal de l'aide à l'investissement dans les changements de pratiques ou d'outils. C'est-à-dire que les régions ont un

devoir d'intervenir, mais pas avec une politique de spécialisation pour la spécialisation et qu'ainsi les exploitations meurent plus lentement. Ou un politique qui refuse d'aider les céréaliers qui n'auraient besoin de rien parce que la PAC aujourd'hui leur rend trop service avec des prix trop élevés. Avec ce système de pensée, tout le monde reste dans sa catégorie. Alors qu'aujourd'hui quelle que soit la situation, il faut aider les gens à faire des ponts d'un métier à un autre et les encourager aux changements de pratiques, aux changements de régime économique ou aux changements d'ateliers. Il faut les aider et ne pas regarder la couleur de leur peau, s'ils sont céréaliers ou pas. La question c'est de les amener à avoir la souplesse de l'acrobate de l'exploitant agricole qui vivra en périurbain.

MODERATRICE : Merci beaucoup, c'était très riche cette présentation, l'historique de la relation agriculture/ville, nature/ville. Et puis, ce qui me semble être un fil rouge entre ces différentes interventions c'est d'un côté le fantasme, l'engouement, le rêve, la dimension des représentations et le fait qu'aujourd'hui l'agriculture périurbaine est tant appréciée, tant mise en avant dans les débats. Je ne sais pas si c'est la même chose ici, mais en Suisse il n'y a pas une journée où un article ne paraisse dans la presse sur des expériences de plantage comme on dit à Lausanne ou autres jardins biologiques. Donc, le décalage qu'il peut y avoir entre ces rêves, ces représentations, ces imaginaires et puis la pratique de l'agriculture, celle de la déprise, la nécessité de se plier aux normes et de réagir à des injonctions qui peuvent être souvent contradictoires.

DISCUTANT - *Xavier LAUREAU*, APPVPA et Ferme de Gally :

Vous parlez de Lausanne et de la Suisse. Juste une petite anecdote pour comprendre l'écart qu'il y a entre nos réalités. Je rentre d'un voyage technique à Genève où on a aujourd'hui une exploitation de trois ou quatre hectares sous serres, de maraîchage avec deux maraîchers qui se mettent ensemble sous un même investissement, ce sont des millions d'euros, et on est en train de faire de la tomate pour faire une production locale chauffée dans des conditions optimum avec des techniques soit de géothermie, soit avec serres, etc. Ce que je veux dire, c'est que la réflexion, le zonage et la nature du soutien en Suisse n'a pas de rapport avec ce qu'on voit aujourd'hui en France. On est déjà dans la réflexion sur l'accompagnement d'une industrie lourde qui nécessite des millions d'euros d'investissement avec une capacité qui est réelle. Je pense qu'il est important d'aller voir aussi l'exemple Suisse parce que je trouve qu'il est très enseignant avec en plus une réflexion sur Genève qui est à cheval sur les deux régions, Pays de Gex et canton de Genève donc en plus transfrontalier, c'est pas idéal. Ce que je veux dire, c'est que nous, on voit des zones avec des exploitants et des viticulteurs qui se remettent à faire des bandes d'élevages de poulets de chair etc. Ils sont pragmatiques, ce n'est pas idéal, mais c'est en tout très entreprenant là-bas.

MODERATRICE : Merci beaucoup, on a le temps pour deux ou trois questions. Le débat est lancé.

Débat avec la salle :

***Bernard POIRIER*, Terres en Villes et Rennes Métropole :**

Une petite réaction par rapport à ce que j'ai entendu tout à l'heure et par rapport à ce que dit ***Xavier LAUREAU*** Deux choses, ne comparons pas la Suisse et la France. Pourquoi ? En France, nous sommes dans l'Union Européenne et la question agricole est une question de politique nationale et européenne. Ça n'a jamais été une question de politique locale. Alors peut-être que l'acte III de la décentralisation va donner un peu plus de rôle aux acteurs, mais ça n'a jamais été le cas. Ceux qui l'ont fait, l'ont fait de manière volontariste. Les agriculteurs dans toute leurs activités, quand ils voulaient gagner leurs vies, ils allaient voir le préfet, le DDA, le ministre de l'agriculture ou l'Europe. Donc, ce que je veux dire c'est que le rapport de la politique de désorientation était géré autrement. Si on veut, et c'est ce que nous faisons dans les agglomérations de Terres en Villes, c'est que l'on rapproche ce rapport-là du pouvoir local, des collectivités. Mais on l'a fait de manière volontariste alors que ce n'est pas inscrit et c'est une très grande différence, un peu moins vrai dans le territoire périurbain, mais quand on regarde les grandes zones…

Deuxième élément de réflexion dans ce que vous avez dit tout à l'heure. Je ne suis pas trop d'accord avec vous sur la question du temps. Le temps des urbains, le temps de ceux qui y habitent d'accord, mais le temps de ceux qui fabriquent la ville ? Quand on fait du renouvellement urbain aujourd'hui dans la ville, c'est une vraie question par rapport à la forme urbaine. Le temps est équivalent à celui de l'industrie primaire qu'est l'agriculture. Donc, pour un élu, convaincre les gens de faire du renouvellement urbain ou convaincre de maintenir l'agriculture, c'est à peu près le même temps.

Réponse de *Xavier LAUREAU* :

Pour parler du temps, je pense que la vraie difficulté, elle est par rapport à l'élu qui, lui, planifie. Le maire a une vision qui est assez court-termiste par rapport à quelque chose d'intra-urbain. L'espace ouvert, c'est quelque chose qu'il découvre. Dans certaines régions de France, le maire a de très grandes responsabilités. Je pense notamment sur la liaison entre le bâti agricole et l'espace non bâti. En gros, le corps social ne fonctionnera que s'il y a bâti et non bâti qui continuent de coexister. Le problème de faire résider encore les exploitants, les acteurs sur le territoire, c'est une question qui dépend des élus, notamment des maires.

***Serge BONNEFOY,* Secrétaire technique de Terres en Villes :**

Excusez-moi de faire un peu débat, mais tout à l'heure, ***Pierre DONADIEU*** a introduit l'idée des échelles de plan. Il a parlé notamment du SCoT, mais pas du PLU.

Réponse de *Xavier LAUREAU* :

Oui, tout à fait les SCoT malheureusement ne sont pas tous en Ile-de-France, ils sont assez peu répandus. La deuxième chose par rapport aux aides, n'oublions pas que les maraîchers et les arboriculteurs n'ont été en rien soutenu dans les aides européennes. Or, ce sont ces ceintures là qui ont été bouffées et ce n'est pas par les miettes que nous sommes en train de donner sous prétexte de distribuer quelques milliers d'euros à des exploitants maraîchers et arboriculteurs, qu'on règle le sujet. On a quarante ans de non soutien aux agriculteurs spécialisés, en dehors des agriculteurs céréaliers, zones de montagnes, pré à l'herbe, vaches allaitantes, etc. C'est-à-dire que l'on a voulu les soutenir exclusivement avec une aide à l'investissement dans des frigos, du matériel, etc. Mais on n'a pas traité le problème à la racine puisqu'ils étaient livrés directement au prix du marché. Et résultat, on a complètement fusillé une tranche de formation, une tranche de compétence, une tranche d'intelligence pratique sur ces métiers spécialisés et on a projeté la capacité à faire par le bio comme une substitution de cette agriculture spécialisée, ce qui ne sera pas. Et aujourd'hui, une année comme celle-là, très pluvieuse avec des rendements catastrophiques, je pense que vous avez un acteur essentiel d'une agriculture rêvée, projetée, historique qui est ici. On est dans une histoire d'impasse et on ne veut pas le dire. Il faut avoir le courage de dire que nous avons des impasses alimentaires qu'il faut assumer, ça aura des conséquences sur les coûts, sur la qualité. C'est un choix de vie et un choix de moyens. Qu'est-ce qu'on veut faire ? Comment veut-on nourrir des populations qui ne vont pas s'enrichir. Il ne fait pas se cacher derrière cette réalité et il faut produire de façon beaucoup plus responsable, il va falloir produire sur des espaces plus contraints, mais en quantité. Sinon, ce sont les Espagnols, les Italiens qui s'engouffrent et qui nous nourrissent.

***Christine LAURENT*, administratrice de Terres de Lien Ile-de-France :**

Je suis assez d'accord avec un certain nombre de choses que vous avez présentées, notamment sur la nécessité de réinventer l'agriculture. Je vais plutôt parler de l'Ile-de-France sinon je m'aventurerais sur des terres que je connais mal, mais on est surtout dans une situation agricole où jusqu'à maintenant le foncier agricole a été de la réserve de foncier pour les élus. C'est la première fois que dans le SDRIF Ile-de-France, depuis 2008, que la terre agricole est vraiment mentionnée comme de la terre agricole. Donc la concurrence avant tout, c'est de la concurrence d'usage et vous parliez de la disparition des maraîchers. Les maraîchers ont été détruits par les grands ensembles. Moi, j'ai grandi à Eaubonne, ce n'était que des maraîchers, que des vergers, chaque retour de vacances, je voyais des vergers qui avaient été décapités et des tours qui étaient dressés à la place. C'est peut-être pour ça que je me retrouve à Terres de Lien aujourd'hui. Donc, la réalité c'est celle de la concurrence du foncier et aujourd'hui, elle reste prégnante. Le coût d'un hectare de terre en zone périurbaine est absolument inabordable pour une personne qui voudrait s'installer en agriculture pour faire du maraîchage. Vous avez un investissement de base qui rend ces métiers absolument impossibles.

Réaction de *Serge BONNEFOY* :

Une réaction, pas sur le fond là, mais sur la façon que l'on a tous de réécrire l'histoire agricole périurbaine, parce que je trouve que l'intérêt de notre travail du collectif, c'est de fouiller dans ces évolutions, dans ces ruptures, dans ces mutations et dans l'histoire. Donc dans l'Ile-de-France, quand on regarde la création des PRIF, le premier PRIF agricole c'est Saclay on est dans les années 1990-1994, on a l'impression qu'il n'y a jamais de mémoire, que tout phénomène d'aménagement de ces espaces nouveaux oublie les anciens.

Je vais donner une anecdote que je trouve terrifiante. Pour Rennes, j'ai demandé aux gens de la zone

maraîchère de Vaulx-en-Velin de venir présenter le projet et j'ai demandé ça à la technicienne du Grand Lyon. Elle m'a dit oui, elle a cherché les gens et je me suis aperçu avant d'arriver à Rennes, que moi qui avais suivi le programme agricole de la région lyonnaise en 1979-1985, je parlais de ce projet là, d'une restructuration foncière et d'une installation maraîchère, la rosiculture, des choses très bien, un hameau maraîcher. Et elle me parlait du projet actuel car vingt-cinq ans après cette zone était de nouveau dans un cycle négatif et se reposait la question des successions agricoles.

Donc je crois que l'on ne gagne rien à ne jamais situer les actions dans l'histoire, qu'elles soient en rupture ou pas, et à capitaliser en matière d'agriculture périurbaine. Ce que l'on vit quand même, ce sont les « nouvelles formes » de recomposition de ces ceintures vertes, pénétrantes vertes et un certain nombre de choses comme ça. On va étudier ces formes, mais on est quand même dans une histoire de longue durée, on n'est pas dans une nouveauté. Attention quand on dit que c'est maintenant que tout commence, je ne le crois pas. Ce qui commence effectivement, c'est l'implication des acteurs de la société civile, c'est l'implication citoyenne après le « national trust » anglais qui doit avoir cinquante ans ou les néerlandais qui ont créé ce genre de choses bien avant. Arrive en France une façon de s'impliquer dans l'économie agricole et dans la terre, ça, c'est une sacrée nouveauté, mais ce n'est pas pour ça que l'on découvre le projet. Quand on montre que la plupart des projets sont liés au cadre de vie et à la déprise, il ne faut pas se tromper, c'est quand même une tendance très lourde de l'organisation du territoire. Certains pourraient même parler de ségrégation spatiale aussi. Derrière tout ça, il y a ce genre de questionnements. N'oublions pas ça quand même. Voilà ce que je voulais dire. Pour l'instant, c'est la limite de l'analyse.
Je n'ai par exemple pas mis l'opération de Terres de Liens d'installation d'une exploitation agricole à Aubagne parce qu'il va falloir l'analyser ça. On ne peut pas considérer que l'installation sur deux ou trois hectares d'une exploitation agricole soit forcément une action publique multi-acteurs de gestion d'espace agricole. On est dans quelque chose de difficile à mettre en parallèle avec des opérations sur la plaine de Montesson, le plateau de Saclay où l'on passe de 120 à 1 800 hectares. Donc, il va falloir voir ce que représente cette catégorie d'actions. Et je ne crois pas non plus que d'installer dix exploitations sur 2 hectares soit la façon d'avoir une gestion globale de la stratégie territoriale agricole dans une agglomération. C'est cette histoire d'échelle, cette histoire de temps, il faut à la fois avoir un projet d'installation agricole, un projet de zones de 100, 200 hectares, un projet de grandes zones agricoles. Et les intercommunalités qui arriveront à construire ce système seront en avance.

PARTICIPANT :

C'est une question à ***Gilles NOVARINA*** en fait. Dans la présentation, vous avez eu conscience de la différente prise en compte de l'agriculture dans la façon de faire la ville par les urbanistes. Je ne sais pas si c'est un raccourci, mais tu as souvent associé agriculture et nature : est-ce qu'il y a eu une distinction dans la façon que les urbanistes ont eu d'appréhender la ville et la construction de la ville entre l'utilisation des espaces agricoles et l'utilisation des espaces dit naturels ?

Réponse de *Gilles NOVARINA* :

Je voulais réagir à ça mais il est clair que dans un premier temps, si on prend la ville fonctionnaliste ou même ce qui s'est passé au début du vingtième siècle, l'agriculture est considérée comme une activité de production donc l'espace agricole d'abord comme un espace de production dissocié de l'espace naturel. On ne va pas se promener dans un espace qui est dominé par une agriculture industrielle si on caricature les choses. Ce que je trouve assez étonnant dans le moment actuel, c'est que l'on a réintroduit essentiellement la nature, une nouvelle. Et si on a posé la question de l'agriculture, j'ai un peu cette image. Aujourd'hui, quand on parle de carbone il ya deux thématiques qui ressortent, c'est la marche à pied et l'agriculture, l'immobilité active et l'agriculture. Et je pense que dans la tête d'un certain nombre d'acteurs, de décideurs, c'est parce que ça ne coûte rien. Or, ma marche à pied coûte excessivement cher et si on veut que l'agriculture fondée sur des aménités diverses, c'est le terme que vous employez, puisse jouer un rôle nouveau dans la gestion de ces espaces naturels interconnectés, il faut trouver un business plan ou un modèle économique qui fait que ce soit possible. Et poser cette question-là, c'est se positionner par rapport à toute une série de tendances à très long terme sur la place de l'agriculture dans la société qui a pris une forme très particulière en France, je suis d'accord avec vous. Et donc engager des ruptures avec ça.

Moi, j'avais travaillé très longtemps là-dessus, on sait depuis très longtemps que les agriculteurs et l'Etat ont refusé que les collectivités locales aient leur mot à dire sur le développement agricole, c'est une constante de la France et, la différence avec la plupart des autres pays européens. En Italie ce sont les régions qui sont compétentes en matière agricole et pas l'Etat, ce qui change un peu les choses. Il y a

la question du foncier, je pense que la question des bâtiments est aussi une question essentielle parce qu'il y a une tendance à dire, on laisse le foncier à l'agriculture et on vend la ferme à quelqu'un qui en fait une résidence secondaire et après comment assurer des revenus Mais si on ne pose pas ces questions-là, on n'ira pas bien loin.

Je pense que dans les réflexions un peu écologiques la ville post-carbone ce n'est pas qu'une histoire. Il y a quand même toute une convergence d'acteurs, les élus, les citoyens, mais aussi les acteurs économiques qui réfléchissent à ce genre de choses. Mais si on ne pose pas ces questions qui sont des questions économiques, on n'ira pas bien loin. On voit des choses émerger, mais il faut que l'économie verte existe comme une vraie économie pas comme un slogan.

MODERATRICE : Est-ce que ***Henri BAVA***, pourrait rejoindre l'estrade ? Je vous propose maintenant de clore le débat. Nous allons donc passer à la deuxième séquence. Le programme est chargé ce matin, il est passionnant. On a vu le premier débat. Je passe donc la parole à ***Henri BAVA*** qui est paysagiste et va nous parler de la communauté urbaine de Bordeaux. Mais Serge m'a dit que vous ne pouviez pas en parler car le projet n'était pas encore public. Donc, je vous laisserai parler de ce que vous souhaitez et la discutante sera ***Christine AUBRY***, ingénieure de recherche INRA, connue pour ces travaux sur l'agriculture périurbaine, la multifonctionnalité aussi bien dans le périmètre francilien qu'à Madagascar. Je vous demande s'il vous plait de respecter le temps, donc quinze minutes pour les présentations et cinq à dix minutes pour les commentaires afin que nous ayons un débat aussi avec la salle.

Séquence 1.3 : Présentation du projet «Seine Park»

Intervention d'*Henri BAVA*, paysagiste (Crédit photo: H. Bava) **:**

Merci, donc je suis effectivement paysagiste. J'ai entendu beaucoup de spécialistes de l'agriculture qui étaient passionnants. Je ne suis pas du tout spécialiste. Beaucoup de paysagistes sont généralistes parce que nous intervenons sur la ville territoire. Je ne travaille pas dans un système bipolaire entre ville/campagne, nature/culture, mais bien sur une ville territoire où il y a plutôt une imbrication très forte entre la ville, la campagne, le résidentiel, les éléments industriels, agricoles, les infrastructures et bien-sûr la géographie très présente. Donc, à partir de là, nous nous appuyons sur un site, sur ses caractéristiques au sens large et les différentes échelles du site et nous développons, quelle que soit l'échelle, des idées de projet. C'est-à-dire que si nous travaillons en très large échelle, ce que je vais vous présenter aujourd'hui, nous ne séparons pas l'échelle de la planification de l'échelle du projet. La planification est aussi une démarche de projet, c'est aussi une mise en relation des différents éléments que j'évoquais juste avant et il faut que cette démarche soit un projet, surtout un projet partagé avec les différents habitants, les différents acteurs. Ensuite, il y a des traductions, quand il s'agit de planification en tout cas, on a parlé de SCoT, de PLU, à l'échelle parcellaire.

Donc je vous propose aujourd'hui de parler d'une de ces grandes études que l'on appelle plan guide qui s'appelle Seine Park sur le territoire de Seine Aval. C'est l'EPAMSA donc un établissement public d'aménagement qui a lancé l'appel à candidatures. Le maître d'ouvrage nomme l'étude Seine Park, avec un k, à l'allemande. Ce n'est pas du tout mon idée même si je travaille entre la France et l'Allemagne, on a un bureau sur Paris et un bureau sur l'Allemagne. Donc je suis à cheval sur ces deux cultures, mais c'est bien le maître d'ouvrage tout seul qui, avant que l'on intervienne, énonce cette idée de « Park » régional qui englobe différentes communes au sein d'une même entité paysagère, ici la vallée de la Seine, et qui implique les communes toutes entières avec toutes les composantes.

Figure 16 : Vallée de la Seine et localisation du périmètre de projet

On ne parle pas uniquement d'espace agricole ou de paysage, d'espaces verts au sens large, pas du tout. Nous sommes bien dans une implication territoriale des communes toutes ensemble si possible. Donc la démarche participative était voulue dès le départ avec des ateliers réunissant élus, techniciens, maîtres d'ouvrages et concepteurs aussi. Il y a tout un travail qui est initié par l'Etat, mais qui n'est pas « bottom-up » comme on dit, mais qui

essaie de se mettre au niveau des acteurs et d'impliquer les acteurs dès le départ. Le Seine Park, c'est un accord cadre pour nous bureau de paysage, un accord cadre sur quatre ans qui commence en 2010 et qui se termine en 2014, où on doit développer dans un premier temps une stratégie globale sur la Seine et, dans un deuxième temps développer des zooms, zoomer sur des sites. Donc la stratégie globale définie au bout d'une année, tous les maires l'ont signé. Donc, il s'agit de cinquante et une communes, cinquante et un maires qui ont signé la première stratégie globale et je vais vous présenter, si nous avons le temps, un zoom sur l'un des secteurs.

C'est le zoom sur la plaine de Bouafle. Pourquoi ? Parce que le PLU est en révision et il y a une certaine urgence à trouver des idées appliquées localement et ne pas rester à une échelle trop stratégique et trop régionale. Donc, voilà cinquante et une communes, nous sommes entre Conflans-Sainte-Honorine et Bonnières, Mantes-la-Jolie qui est au cœur de ce grand segment de Seine. Nous intervenons après les projets du Grand Paris, dont un des projets développait l'idée d'agrandir Paris et de le faire arriver jusqu'à la mer. C'est l'équipe d'Antoine GRUMBACH qui proposait ça. Ensuite il y a eu l'appel à candidatures lancé par l'EPAMSA et nous paysagistes avions une autre idée de cette vallée. Ce n'est pas un couloir d'extension de Paris vers la mer, il ne s'agissait pas de développer un tapis urbain pour recouvrir l'ensemble de la vallée. A l'inverse, il s'agissait de préserver les différentes polarités de la vallée, y compris agricoles, puisque c'est la question aujourd'hui, mais aussi urbaines et culturelles et de s'appuyer sur ces polarités. Donc, l'inverse d'une extension de Paris à travers toute la vallée.

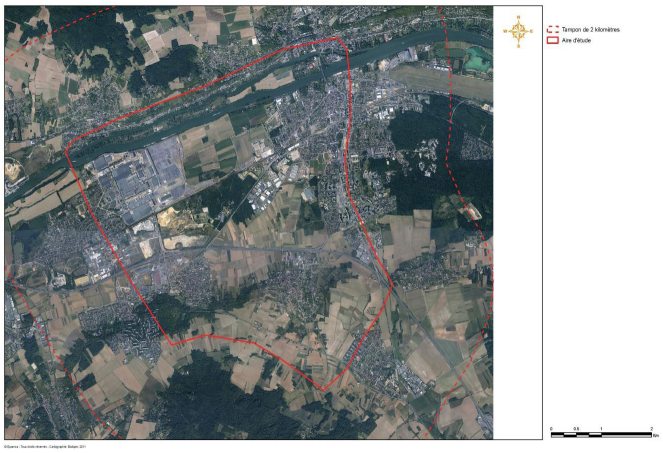

Figure 17 : vue aérienne de la zone de projet (Bouafle, 78)

Je vais aller vite sur les images de la vallée que vous connaissez. Il y a plus de cinquante îles qui la parsèment, qui sont un peu comme un chapelet le long de la Seine.

Figure 18: Vallée de la Seine en vue aérienne

Les différentes dispersions urbaines, j'ai entendu tout à l'heure parler de villes diffuses, je préfère le terme de villes territoires. Nous voyons bien ici, à la fois des zones industrielles, des grandes infrastructures, des zones résidentielles, des lotissements, donc une grande diversité et de grands espaces agricoles. Bien-sûr, garder le sol ouvert, vivant pour des paysagistes, ça me semble être une priorité. Donc éviter de recouvrir, de stériliser les sols, garder les différentes cultures, faire œuvre de paysage bien entendu. Donc nous avons bien une démarche de paysage, mais appliquée à la ville territoire. Et puis, travailler sur la vallée de la Seine, c'est travailler sur son entièreté, pas uniquement se borner à la ripisylve quand il y en a, aux bords de Seine, aux bords de l'eau, mais faire travailler sur toute la largeur possible. C'est-à-dire depuis la Seine elle-même jusqu'aux coteaux qui sont la plupart du temps boisés comme on le voit ici, donc travailler sur cette étendue qui part des bords de fleuve et qui s'arrête aux rebords de plateau.

Figure 19 : Vallée de la Seine depuis le plateau

A partir de là, il ya tout un travail classique de paysage, de travail sur les sols. Bien-sûr le sol porteur aussi bien d'agriculture mais aussi fondement des parties construites, c'est ce que nous avons en commun, c'est ce support, ce sol-support, cette qualité de sol. Cette fertilité ou non, cette qualité va colorer, va donner des ambiances très différentes aussi en liaison avec l'hydrologie. Donc une topographie, un relief et des sols différents, donc toute une étude sur les sols. Bien-sûr, la plaine alluviale en partie basse, et les zones inondables, donnent un paysage en mouvement. Et puis il y a aussi un travail sur l'histoire quand nous nous intéressons à ces sites, ils ont une histoire géographique, une histoire dans leur type de boisement. Nous avons différents bois de chasse à l'époque, différents villages éparpillés dans cette vallée de la Seine.

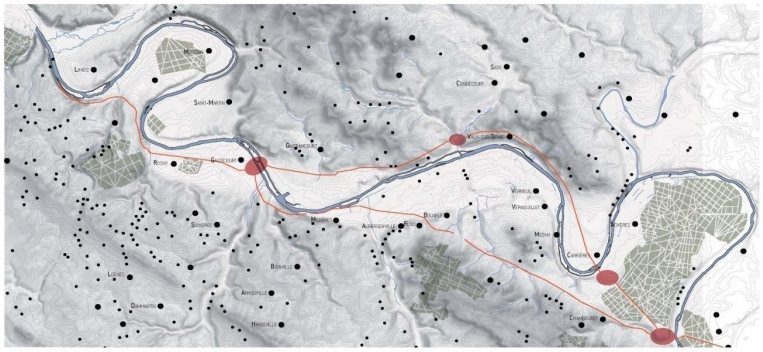

Figure 20 : Répartition de l'habitat dans la zone de projet

Les villes se construisent petit à petit, ça se densifie, les villages se multiplient. Le paysage comme inspiration, les impressionnistes prennent la vallée de la Seine, choisissent des points de vue et peignent ces tableaux que nous connaissons tous.

En même temps, ces points de vue existent toujours aujourd'hui, ils ont été un petit peu transformés, mais pas complètement. En tout cas, tous les points de vue que nous présentons ici de peintres impressionnistes montrent la vallée avec les coteaux, avec les rebords de plateau avec le fleuve, à chaque fois, en brassant l'ensemble du paysage et ne sortant pas un des aspects de cette entité de paysage.

Et puis, il y a les périodes industrielles. Nous sommes à proximité de Paris, il y a les constructeurs automobiles, aéronautiques qui viennent s'installer en fond de vallée.

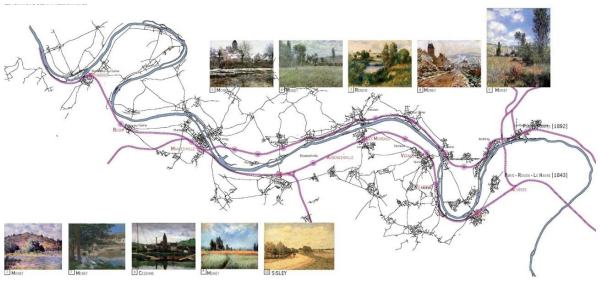

Figure 21 (ci-dessus) : La vallée de la Seine et les impressionnistes
Figure 22 (ci-contre : La vallée de la Seine et l'industrie automobile

Je ne m'intéresse pas en premier lieu à l'agriculture, mais aux espaces ouverts et dans les espaces ouverts, il y a une majorité d'espaces agricoles. Donc on va s'appuyer sur ces espaces en creux, vus depuis la ville, ce sont des espaces en creux. Vus par les urbanistes, ce sont des espaces en creux, mais vus depuis le paysage ou par l'agriculteur, ce sont des espaces de valeur, c'est à partir de ces espaces que l'on va développer une stratégie territoriale. D'où l'idée de travailler aussi de manière transversale. Plutôt que de développer Paris jusqu'à la mer, développons des transversalités. Pour ça nous avons été appuyés par un bureau qui s'appelle Biotop, qui nous a aidé sur tout ce qui est environnemental pour développer des traversées de faune, qui traversent aussi la Seine, donc des transversalités dans le territoire. Et puis cette transversalité nous permet de joindre le front forestier en rebord de plateau à un autre front forestier et de faire en sorte, c'est le concept que nous avons développé ici, de créer des plages, même si le

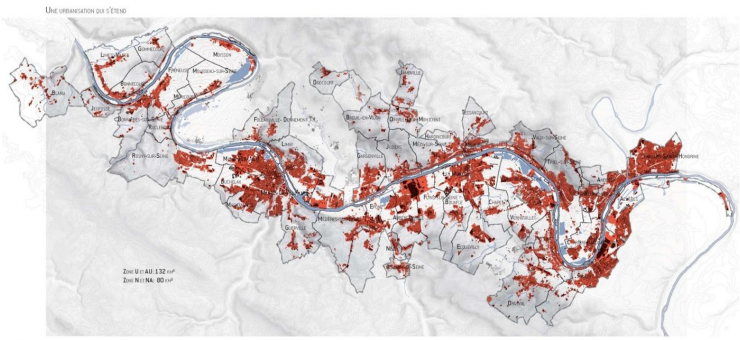

Figure 23 : Occupation de l'espace (en rouge les zones urbanisées)

mot n'est pas adapté à un fleuve, il est en tout cas compréhensible par des maires et par des acteurs.

Ces plages sont non construites, par définition une plage est un espace non construit. Mais en même temps, ce sont des espaces donnant de la valeur aux différentes communes. Donc ce sont ces fenêtres d'une commune à l'autre, qui vont être protégées. En périphérie de ces plages agricoles qui relient le fleuve jusqu'au front forestier en rebord de plateau, on va travailler sur ce que nous avons appelé des écotones. L'idée d'avoir en frange de ces espaces agricoles, une ville rêvée, plus poreuse, plus traversable, plus mixte, une ville qui permette de dialoguer entre les espaces de culture, les espaces agricoles conservés et les espaces à urbaniser.

Donc, ces écotones, ces espaces mixtes agri-urbains, l'idée de mêler deux milieux, vont nous permettre de donner un peu de flexibilité urbaine aux différentes communes.

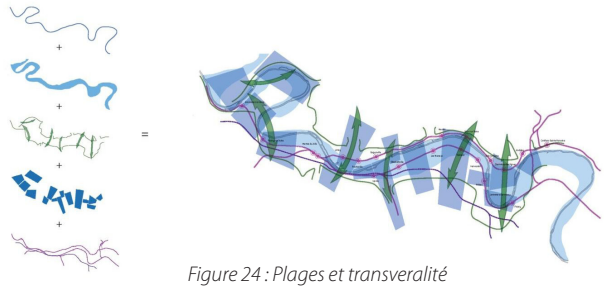

Figure 24 : Plages et transveralité

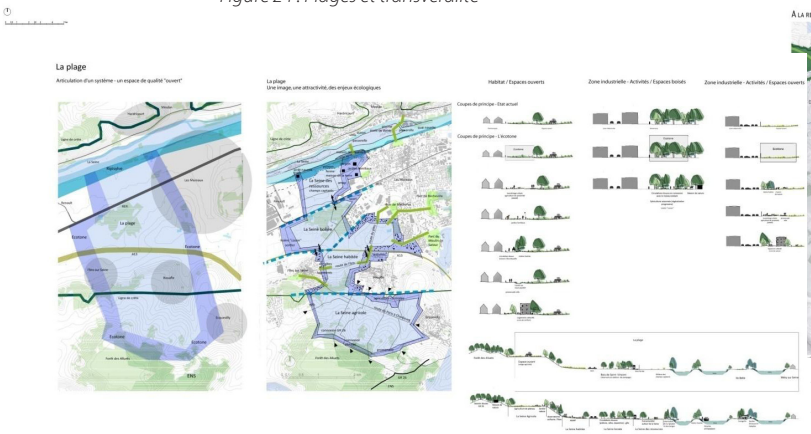

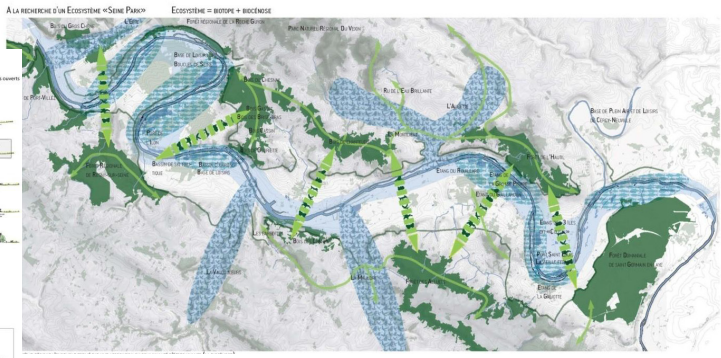

Figure 25 (ci-dessus) : Ecosystèmes et transversalités

Figure 26 (ci-contre) : Les écotones

Deuxième aspect de mon intervention un zoom sur la plaine de Bouafle qui est une petite commune au centre de cette plaine agricole. Il y a tout un travail environnemental que je vous passe.

Nous sommes bien au voisinage de zones industrielles et urbaines très denses avec Les Mureaux, mais nous avons Bouafle qui se situe sur une anfractuosité du relief au cœur de cette plage qui est une zone protégée. Ce relief est traversé par différents micros reliefs, des micros vallons avec lesquels nous

Figure 27 : Périmètre d'étude à Bouafle (78)

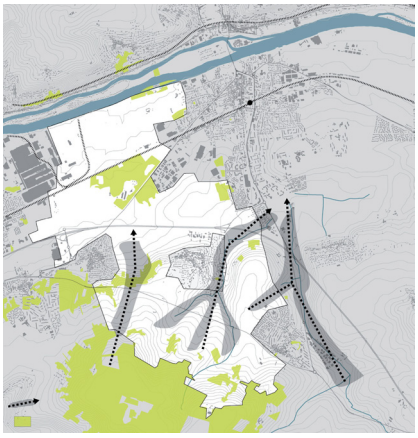

Figure 28 : Perspective paysagère trvaersantes à conserver

pourrons travailler aussi. De même les infrastructures donnent à lire cette grande plage agricole protégée, il y a un travail classique de paysage sur les points de vue, des infrastructures qui créent comme des travellings sur le site et différents points hauts ou points bas. L'idée de conserver ces traversantes que nous avions en stratégie première est conservée ici.

Figure 29 (ci-dessus) : Point de vue paysager sur la vallée

Figure 30 (ci contre) : Point de vue paysager sur l'ancien chemin de fer (le Tacot)

Les différents boisements à préserver sont aussi là. Et puis l'agriculture n'est pas une vocation nouvelle.

C'est une vocation ancienne, c'était le grenier de Paris à l'époque. Il y avait une voie ferrée que l'on appelait le tacot qui était là pour apporter les provisions, les céréales sur Paris. Cette histoire agricole est encore présente par les gares, par des infrastructures ferroviaires qui sont encore là qu'on peut réactiver par des chemins piétonniers qui font que nous allons traverser entre les boisements en rebord de plateau jusqu'à la Seine.

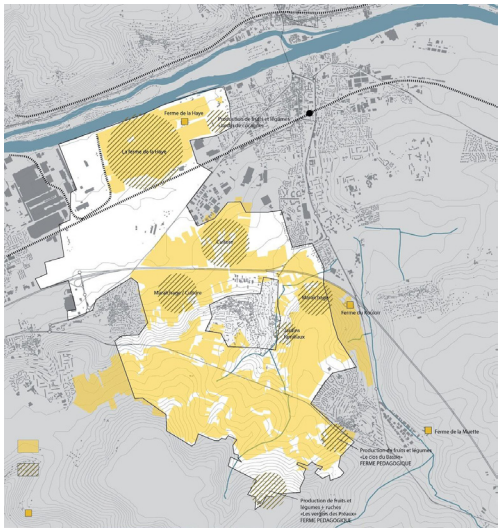

Et puis les différentes taches jaunes sur la carte (figure 30 ci-contre) les zones agricoles proprement dites qui prennent l'ensemble de cette plage, à préserver et articuler avec ces grisés linéaires, ces franges urbaines à créer.

Figure 31 (ci-contre) : Carte des zones agricoles
Figure 32 (ci-dessus) : Paysage de jardins familiaux

Ces franges urbaines qui pourraient s'inspirer d'éléments qui existent déjà comme nous le voyons sur la photo (figure 31 ci-après), un habitat mais assez ouvert avec différents champs, différents jardins.

Mais plutôt que de déplacer à chaque fois le front urbain et d'avoir un contraste très fort avec l'espace ouvert agricole, nous proposons une porosité au sein de cet écotone, d'avoir ce jeu ouvert où nous avons des éléments d'agriculture, des champs, des jardins partagés, des maraîchages de proximité, urbains dans cette ville rêvée, qui n'est pas encore un ailleurs mais un pas vers l'ailleurs à étendre.

Travailler petit à petit ces différentes franges et arriver dans un second temps, ce ne sera pas nous. Nous sommes dans une étape de planification, de mise en relation des choses, des acteurs et des sites pour arriver dans un second temps vers des concours ou des réalisations par d'autres équipes.

Merci beaucoup de votre attention.

Figure 33 (à gauche) et 34 (à droite) : franges urbaines aménagées en « écotones »

MODERATRICE : Merci à vous. Voilà, du paysagiste à la spécialiste de l'agriculture urbaine.

DISCUTANTE - Christine AUBRY, chercheure-agronome à l'INRA :

Merci. Tout d'abord, Monsieur ***BAVA***, excusez-moi je vais certainement dire des bêtises par rapport à ce que vous avez présenté. Il se trouve que j'ai travaillé sur cette zone-là et je suis vraiment intéressée par ce que vous venez de dire sous deux angles.

Il me semble que dans ce que vous avez présenté, il y a une question. C'est celle du rôle du paysagiste que vous êtes, peut-être non seulement comme concepteur, on va vous faire confiance, mais aussi comme médiateur. Je ne sais pas comment dire ça autrement entre, des gens qui créent du paysage un peu comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans forcément le savoir, et puis vous. En particulier des agriculteurs dans cette zone-là, à travers la plantation linéaire, à travers un certain nombre d'entretiens de chemin, de fait contribuent à la création de paysages. Vous avez parlé de jardins familiaux, c'est un thème sur lequel je travaille. Il y a énormément de création de micropaysages au sein de ces jardins individuels et dans les sites et finalement j'aimerais avoir votre avis à tous sur ce rôle un peu nouveau du paysagiste-concepteur comme quelqu'un qui pourrait aider des particuliers qui n'ont pas de compétences particulières en paysage à justement aménager de manière judicieuse ces paysages. Ça, c'est ma première réaction et je trouve que dans la zone que vous nous avez montrée, je crois que ça s'y prête bien. On a des grands parcellaires céréaliers, mais on a aussi du maraîchage assez diversifié, donc il y a de fait des mosaïques de paysages qui existent déjà et des agriculteurs se posent la question de comment les entretenir et avec quel type d'aides publiques. Pour l'instant, c'est encore un peu flou.

Ça m'évoque aussi une deuxième notion qui fera peut-être potache dans cette noble maison, qui est celle de paysage alimentaire. Alors, je ne prétends absolument pas détenir ni la maternité ni quoi que ce soit par rapport à ce concept-là, si tant est que ce soit un concept. Alors, qu'est ce que ça veut dire ? Ca veut dire que finalement, pour l'essentiel l'agriculture de cette zone, mais comme beaucoup d'autres, c'est une agriculture d'abord à vocation productive d'aliments, de céréales, de maraîchage, il n'y a pas beaucoup d'élevage. Mais l'élevage ne doit pas vous faire peur Monsieur ***BAVA***, vous installez des vaches à la Vache Noire. Il se trouve que j'y passe assez souvent. Mais ça veut dire quoi ? Cela veut dire qu'en fait, il a des productions agricoles, des végétaux qui sont utilisés bien-sûr pour l'alimentation et qui pourraient être utilisés pas seulement dans les champs. C'est-à-dire que ce que vous appelez les écotones pourraient aussi être en partie végétalisés avec des végétaux de type alimentaire. Ce sont des choses que l'on voit beaucoup aujourd'hui, sans aller jusqu'à Todmorden (ville pionnière du mouvement Incredible Edible1) en Grande Bretagne qui est peut-être un des plus avancés dans ce domaine. Quand vous allez à Lyon, dans le quartier de la Guillotière, il y a une rue qui a été désasphaltisée pour une partie et sur laquelle poussent, plantés par les gens du coin, des végétaux de type alimentaire qui s'enroulent autour des panneaux de signalisation, c'est très joli. Outre le fait que c'est joli, ça sert à manger. Et finalement, il y a un lien entre les fonctions, comme l'a dit Joëlle. Moi je travaille beaucoup sur les multifonctionnalités, on pourrait dire aussi multiservices écosystémiques. C'est finalement ce lien entre les fonctions paysagères et les fonctions nourricières des végétaux autour de la ville et dans la ville, je pense que c'est quelque chose qui peut aussi peut-être animer nos débats.

Réponse d'*Henri BAVA :*

Sur la première partie de votre question sur le paysagiste-médiateur, le fait de travailler sur le périurbain comme je le disais tout à l'heure, travailler sur le territoire avec toutes ses composantes en essayant de ne pas intervenir avec seulement le prisme d'une des parties prenantes, ni le prisme de l'urbaniste, ni le prisme de l'agriculteur peut-être, mais finalement d'avoir un recul et de travailler sur les relations entre les choses, de ne pas être spécialiste d'un des éléments, mais de travailler sur les relations entre ces éléments sur les qualités en présence nous permet d'être aussi médiateurs, mais pas uniquement. Beaucoup de paysagistes ont d'abord une formation ici à l'école de Versailles, de Blois ou de Lille, une formation solide dans leurs écoles et ensuite ont une pratique. Ça c'est important. A partir de cette pratique ils peuvent conseiller ou élargir sur de grands territoires. C'est pour ça qu'ils ne sont pas que médiateurs. Etre médiateur ce serait simplement avoir un travail de communication, de médiation. Il faut aussi avoir, je crois, expérimenté soi-même le projet de paysage à différentes échelles pour savoir de quoi on parle et pour avoir une parole qui, même si elle n'est pas trop prolifique, sonne juste sur chaque sujet abordé. Les paysagistes ont été, moi-même et beaucoup de collègues que j'ai croisé ici dans la salle, paysagistes-conseils pour les DDE, conseils de l'Etat. Donc c'est une histoire récente du paysage, les paysagistes tels que nous les connaissons aujourd'hui ont commencé en 1974. Finalement, il y a une histoire commune qui est aussi faite de conseil, de médiation avec différentes maîtrises d'ouvrage. Et donc, à partir de cette expérience de terrain, nous pouvons être conseils sur des sites porteurs de projets ou des sites très vastes, mais il me semble très important de garder cette qualité de concepteur. Encore une fois, il y a une transmission des idées, mais il faut pour pouvoir communiquer et entraîner un groupe assez hétérogène d'acteurs, lancer des idées et des concepts. Donc, l'idée des plages, c'est à la fois un concept global, mais localisé. Chaque plage a un nom différent, chaque plage peut être retravaillée lieu par lieu et appropriée par les maires par exemple.

Et sur le deuxième thème, le paysage alimentaire, je termine sur cette image-là, c'est toute l'idée de l'écotone, tout le rêve urbain, d'avoir à proximité de chez soi, devant chez soi, en continuité si possible avec son appartement ou son logement, en tout cas avoir une terre cultivable pour pouvoir développer soi-même ses légumes et avoir un paysage nourricier. Si on reparle de ce paysage céréalier avec le tacot, la voie de chemin de fer qui nourrissait Paris, on était dans la métropole au sens large, maintenant l'idée c'est d'arriver à trouver des circuits beaucoup plus courts sur ces écotones urbains, sur ces éléments à définir. On a tous ici beaucoup d'exemples en cours.

MODERATRICE : Merci beaucoup, est-ce qu'il y a des questions ?

Débat avec la salle :

PARTICIPANT :

Une petite question pour Monsieur BAVA. Avec votre réflexion et votre travail vous proposez une restructuration des territoires sur lesquels vous travaillez et je voudrais savoir comment vous avez réfléchi la connexion et la cohérence entre la structuration que vous proposez et la structuration actuelle du milieu agricole qui représente la majeure partie des espaces sur lesquels vous avez travaillé. Parce que cet espace est déjà existant et il a déjà ses dynamiques, ses réseaux. Comment vous travaillez la connexion avec cet exécutant et cette dynamique.

Réponse d'*Henri BAVA :*

J'imagine que vous évoquez le parcellaire, l'économie des zones agricoles et autres. Donc effectivement, nous avons besoin d'aide. Quand on travaille sur Bordeaux actuellement, on a un bureau qui s'appelle BLEZAT CONSULTING qui nous aide à comprendre les logiques agricoles et même à innover et à inventer. Ici en l'occurrence, nous n'avions pas dès le départ un bureau de conseil agriculture au sens large, en logique agricole. C'est quelqu'un de la SAFER qui nous aide, qui nous fait partager ses logiques et nous permet de mieux intégrer les logiques agricoles au projet. Sachant que quand on zoom localement, quand on est en première étape de stratégie globale, nous n'avons pas encore le contact direct avec les acteurs de terrain. En dehors de maires, on n'a pas le contact avec les agriculteurs, mais sur la plaine de Bouafle que j'évoquais, il va y avoir un contact direct qui ne va pas être facile non plus. Dans cette plaine de Bouafle, on a très peu de propriétaires et beaucoup d'exploitants. Donc déjà, on a des statuts différents parmi les agriculteurs et ensuite, venir leur parler de chemins, de porosité entre la ville actuelle et les campagnes alors qu'ils ont d'autres impératifs économiques et autres, bien-sûr ça va être difficile. C'est une autre étape, donc on a un conseil au départ, ensuite on aura avec les intervenants de la SAFER un contact direct de terrain, négocié avec les élus, les agriculteurs.

DISCUTANTE - *Christine AUBRY :*

Sans vouloir monopoliser la parole, un des intérêts qu'a cette zone aussi, c'est que justement, il ya déjà une animation agri-urbaine intéressante notamment à Vernouillet, je crois que Marie HUOT est dans la salle et je pense que la personne de la SAFER dont vous parlé est peut-être Léo TIBURCE. C'est aussi quelqu'un qui connaît très bien le milieu agricole. Vous êtes effectivement là dans une situation ou vous pouvez avoir y compris de la part des agriculteurs eux-mêmes, une certaine habitude de raisonner leurs liens avec la ville. Ce qui n'est pas toujours évident, mais là, je pense que vous êtes dans une situation un peu favorable.

MODERATRICE : Encore deux petites questions.

***Brigitte COMPAIN-MUREZ,* présidente de Saint-Fiacre Loire-Baratte, ingénieure-chercheure experte des villes durables :**

Bonjour, je suis ingénieure-chercheure et également présidente d'une association au bord de la Loire, Saint-Fiacre Loire-Baratte. Je voudrais rebondir sur le paysage alimentaire urbain à savoir la plantation de végétaux alimentaires dans la ville et en pied d'immeuble. Notre association s'y oppose parce que souvent, c'est sur des remblais ou directement dans les eaux de ruissellement de surface. Donc actuellement il y a un décret qui passe notamment sur les dangers que ça peut représenter. C'est pourquoi quand on a des jardins historiques qui sont connus, il faut absolument les conserver.

***Yvon LE CARO,* maître de conférences en géographie et aménagement, Université Rennes 2 :**

Sur la question sur l'espace agricole, je voulais élargir un petit peu. C'est-à-dire que les territoires des agriculteurs, mais on peut aussi poser la question des citadins, les territoires des agriculteurs sont probablement sur des géométries différentes des plages qui ont été identifiées. Donc ils ont des terres sur les plateaux arrières des forêts, ils ont des terres aussi dans la plage voisine donc, ils doivent avoir à traverser des ensembles urbains à des moments. Donc là, on voit que le travail du paysagiste, c'est d'établir des connexions, j'ai bien noté cette idée de travailler plus sur les relations entre que sur les objets pris un par un. Donc, je pense que le tissage des points de vue de ville à ville à travers ces plages, de la forêt vers la rivière, de la rivière vers la forêt dans le sens transversal, il faut absolument le compléter de la vision des fonctionnalités entres lieux propres aux agriculteurs et en particulier de la question des traversées des déplacements. Et, par exemple, je trouve que le travail sur la possibilité dans une zone urbaine relativement importante de spécialiser certaines traversantes pour les engins agricoles, ça peut avoir un certain intérêt, en tout cas de les rendre compatibles avec la traversée d'engins agricoles et de travailler aussi sur les liens entre les plages du point de vue de l'agriculture. Ca peut devenir aussi une accroche pour les citadins de voir passer des engins agricoles et de se dire : « Tiens, c'est la récolte des betteraves », etc. Ce travail me semble à construire dans ce que j'ai vu, je ne sais pas s'il y a des projets.

Réponses d'*Henri BAVA* :

Oui, sur les deux interventions, je commencerai par la seconde. Le travail de relations entre lieux, effectivement il est important. Vous évoquez des chemins mixtes pour les engins agricoles, mais aussi pour les promeneurs tout simplement. C'est très important, comme de rester aux deux niveaux, même quand on parle de stratégie, de rester à la fois sur la stratégie globale d'une plage à l'autre, mais aussi locale. Donc en fait, on n'a pas refermé la première étude que j'ai commencé à montrer aujourd'hui. Au niveau global, on réinterroge la stratégie globale en fonction de l'étude locale et petit à petit comme vous le disiez, on tisse ces différents chemins, ces différentes relations entre ville et campagne, de campagne à campagne, de plage à plage. Et sur l'intervention d'avant, effectivement sur les jardins nourriciers, vous évoquiez que…

Brigitte COMPAIN-MUREZ :

Il y a un décret qui va passer sur la question justement, des enfants et du sol qui peut être dangereux, porteur de métaux lourds, d'hydrocarbures qui viennent des eaux de ruissellement. Que l'on laisse donc les pieds d'immeubles à des jardins d'agrément que les gens les prennent en charge, en Allemagne, ça se fait beaucoup, et que quand nous avons dans les villes la chance d'avoir encore des jardins, des vrais jardins, qu'on les utilise pour la production alimentaire.

Henri BAVA :

Donc sur votre affirmation on peut, pourquoi pas utiliser les jardins existants comme jardins alimentaires,

mais sur le fond, il est important d'appréhender la bonne échelle. Si on aborde immeuble par immeuble, on parle de pied d'immeuble. C'est important aussi que le paysagiste devienne urbaniste à l'échelle du quartier quand il y a une extension, une densification. Donc, élargir le problème et s'il y a des jardins partagés, justement choisir la bonne localisation de ces jardins partagés, le bon sol puisque vous évoquiez les sols. C'est valable à l'échelle d'une vallée, mais c'est aussi valable à l'échelle d'un quartier de quelques centaines d'habitants. Il y a une question très importante de choix et de positionnement.

Brigitte COMPAIN-MUREZ :

Moi je partage tout à fait ce que vous venez de dire, je ne suis pas du tout dans une position de militantisme, absolument pas. Donc, s'il y a des zones qui sont polluées en périurbain et des zones qui sont polluées en urbain, évidemment, on les évite. Il n'y a pas de religion du jardin, moi, je suis très laïque par nature. Par contre, je constate que partout dans les villes européennes, peut-être en France on n'est pas très en avance là-dessus, mais ça va venir, on va faire comme les autres, il y a des phénomènes comme ça qui se produisent. Et il y a des demandes très fortes de végétalisation alimentaire dans la ville. Xavier parlait tout à l'heure de projets d'investissements importants de plusieurs millions d'euros de fermes urbaines dans les villes. Ce ne sont pas des mythes, ce sont des choses qui sont en train d'arriver. Donc, par rapport à ça, il y a effectivement des recherches à faire et des précautions à avoir, c'est évident, mais le phénomène est en train d'arriver. Oui, le paysagiste a son rôle pour pouvoir garantir la bonne intégration de ces nouveaux projets dans le paysage urbain, et ça c'est probablement un nouveau métier. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

MODERATRICE : Je vous propose que l'on continue les présentations avec peut-être une réorganisation afin de laisser un peu plus de temps au débat. Je vous propose que l'on enchaîne les deux séquences prévues ce matin en commençant par ***Yvon LE CARO*** et ***Bruno JULLIEN*** auxquels je demande de venir à présent ici. Je vous propose ensuite après chaque présentation d'un quart d'heure, une réaction d'environ cinq minutes ou plus. On passe ensuite à la présentation de ***Bertrand FOLLEA*** avec une réaction de ***Laurent DAUNE*** et ensuite on ouvre le débat, ce qui laissera une possibilité, je l'espère, à tous les gens qui le souhaitent de s'exprimer.
Je vais donc donner la parole à ***Yvon LE CARO***, maître de conférences en géographie et aménagement des espaces ruraux à l'université de Rennes 2 - Haute Bretagne et qui a notamment travaillé sur la question de la publicisation de l'espace public. Ensuite, ***Bruno JULLIEN***, urbaniste qualifié, directeur Stratégie des Territoires de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN), spécialiste des SCoT, aussi bien des grandes agglomérations que des agglomérations rurales.

Séquence 2.1 : Enjeux d'appropriation sociale des aménagements agri-urbains par les agriculteurs et les autres habitants en espace métropolitain

Intervention d'*Yvon LE CARO*, maître de conférences en géographie et aménagement, Université Rennes 2 :

Bonjour, merci de l'invitation de la part de Terres en Villes. J'ai un parcours de l'agriculture vers la géographie, le regard presque inverse. C'est-à-dire que mon parcours professionnel c'est d'abord une compréhension de l'exploitation à l'échelle de l'exploitation comme l'a dit Xavier. Donc, c'est-à-dire que j'ai été professeur de gestion et les revenus ont été ma sinécure pendant quinze ans. C'était très intéressant. Comment gagner sa vie avec ce métier aujourd'hui ? Et je suis allé vers le territoire et j'arrive avec cette posture de revenir à l'agriculture, mais avec un regard plus intégrateur si on peut parler comme ça. La deuxième chose, c'est que j'anime un groupe de travail d'étudiants à Rennes dans le cadre de FAFU, sur les formes agri-urbaines. Donc, je ne parlerai pas de ça, mais c'est vrai qu'il y a toute une réflexion à faire aujourd'hui sur ces questions de perméabilité, d'opposition et de rapports entre les formes et les fonctions qui sont derrière puisque, évidemment, on a une conception des formes qui intègre ce que les gens en font. La troisième chose c'est une petite pensée pour cette école que mon père a fréquenté en tant qu'élève et dont il est sorti avec un diplôme d'ingénieur horticole, il ya un certain temps. Je n'étais jamais venu ici et j'ai beaucoup été touché par la beauté du site et aussi par ce retour étrange. Je n'y avais pas pensé en disant oui à Serge, mais c'est effectivement un lieu qui a une histoire pour moi.

Mon travail aujourd'hui, c'est d'essayer de comprendre comment des politiques d'aménagement, ça peut être un SCoT, ça peut être aussi un maire qui va voir un agriculteur en disant : « J'aimerais bien faire passer un itinéraire de randonnées par là », ça peut être donc à différentes échelles, comment ces politiques se traduisent dans la vie des gens ? Alors dans les gens, il y a les agriculteurs et les citadins.

L'idée générale, c'est que dans un espace que je vais appeler la campagne, marqué par l'agriculture à l'extérieur de l'espace densément bâti. Il y a des projets d'urbanisation aussi bien en termes stricts, c'est-à-dire d'artificialisation des sols, mais également de mise à disposition de la ville d'un certain nombre de fonctionnalités. Par exemple, on a parlé de l'alimentation, de la promenade, du paysage donc on va avoir un certain nombre d'éléments d'urbanisation disons des fonctions et puis on avoir une composante agricole qui reste dominée par une logique de filière par la PAC, par des dynamiques économiques. Les règles d'urbanisme, et Terres en Villes a beaucoup été là-dessus, essaient d'assortir ces deux aspects-là. Mais il ne faut pas oublier que derrière il y a des agriculteurs qui ont leur propre logique, des habitants du coin qui ont leur propre logique et qu'il y a des interactions sociales entre eux qui construisent d'autres choses, des arrangements au sens large. Il y a une interaction entre ses arrangements que j'appelle les interactions sociales de base et puis les règles d'urbanisme.

La communication que j'ai essayé de faire, c'était comment les gens qui travaillent au niveau des règles d'urbanisme peuvent intégrer le vécu des espaces sur lesquels ils interviennent par les agriculteurs et les citadins qui eux développent leur vie quotidienne. Des politiques d'aménagement qui globalement hiérarchisent les espaces et les fonctions – parce que si on fait tout, tout le temps et partout, on ne fait plus d'aménagement – donc on hiérarchise sur des temporalités longues type la ville-archipel à Rennes. Voilà une temporalité longue, on construit quelque chose sur la longue durée. Des temporalités parfois très courtes, on défriche un sentier parce que la rando Ouest-France passe et après on verra bien et des échelles larges de la ville territoire. Des échelles étroites, une parcelle, un problème ponctuel, un puits à protéger et j'insiste avec des effets sur des temporalités et des échelles différentes, pas forcément les mêmes que celles pour lesquelles ils ont été pensés. Par exemple, on peut avoir un projet à l'échelle large, par exemple la ville territoire qui va avoir des effets très concrets sur un propriétaire qui ne peut pas vendre ses terrains à bâtir donc lui est très fâché contre ce projet de la ville-archipel. Les effets des politiques se produisent à des échelles et des temporalités qui peuvent être différentes de celles du projet. Sur les temporalités on peut très bien défricher un chemin, en se disant cela deviendra un chemin de randonnée puis en fait l'année d'après on vient il est tout enfriché et donc cela n'a pas duré bien longtemps.
Je cherche à montrer comment cet aménagement, ainsi pensé, intervient sur les espaces de vie des acteurs qui ont leur propre logique. La complexité tient au fait que les acteurs concernés, voisins, habitants, agriculteurs sont nombreux, diffus, compliqués au sens où tout être humain est compliqué, c'est-à-dire ont des rationalités beaucoup plus complexes en général que les rationalités professionnelles parce qu'à l'école, on apprend aux gens à simplifier les rationalités pour les rendre opératoires alors que la réalité du terrain est souvent beaucoup plus complexe. Du coup, cela explique l'intérêt de se pencher sur les exemples concrets. Je vais prendre deux exemples, un exemple du côté des agriculteurs et un exemple du côté des habitants. Du côté des agriculteurs, que se passe-t-il quand il y a un itinéraire de randonnée qui passe et du côté des citadins, quel est l'effet de préserver des espaces agricoles près de chez eux.

Juste deux mots pour dire qu'il ne faut pas sous-estimer la difficulté d'appropriation par les agriculteurs d'autres éléments qui sont basiques, assez fondamentaux dans tous les projets d'aménagement qui nous intéressent. C'est le fait que ce n'est pas forcément évident pour les agriculteurs de s'approprier des projets urbains qui visent à préserver les terres agricoles. On a une commune dans la périphérie de la Rochelle, ce n'est pas dans la communauté d'agglo mais cela pourrait y être, c'est à 17 kilomètres de la Rochelle. On a un territoire globalement céréalier. Il y a un marais, la commune essaie de préserver les marais, le seul problème c'est qu'il n'y a pas un seul agriculteur qui a envie et je me place bien sur le plan économique de continuer à élever des animaux et de se mettre dans les marais. Donc ce n'est pas parce que l'on préserve des espaces agricoles que les agriculteurs vont se jeter dessus donc on voit bien la problématique. Sur les espaces perdus, on a l'inverse. C'est très connu de dire, bien sûr c'est très mal de manger des espaces agricoles mais on sait très bien qu'il y a des agriculteurs très intéressés à vendre. Il y a toujours des disjonctions auxquels il faut penser.

J'en arrive à mon itinéraire de promeneurs. Je vais aller à un cas concret. Voilà une exploitation agricole céréalière assez classique. C'est un chemin rural et la municipalité de cette commune périurbaine rennaise, un jour en conseil municipal a décidé que cela ne pouvait plus durer, qu'il fallait qu'il y ait des chemins de randonnée dans cette commune donc ils ont inscrit ce chemin dans un itinéraire de randonnée communale, sur des chemins qui appartiennent au domaine privée de la commune. Les agriculteurs ont accepté cela. J'ai des exemples dans d'autres communes où cela a été conflictuel mais dans cette commune, cela ne l'a pas été. L'intérêt public est passé. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment cela change les pratiques de l'agriculteur, comment cela s'intègre dans les pratiques de l'agriculteur.

Il y a une partie plutôt céréalière dans le plateau – le plateau a été complètement débocagé dans cette commune – et puis la vallée est très bocagère et très herbagère. Classique en Bretagne. Le chemin a tendance à faire un peu la limite. C'est un chemin très ancien probablement qui a tendance à faire la limite entre la zone plus ou moins inondable et la zone plus ou moins à sec. Cela veut dire que ce chemin a une signification géographique historique et il est également le chemin qui permet de relier deux parties de l'exploitation disons la partie de la ferme historique, c'est la ferme des parents et puis une partie qui a été reprise par le jeune à son installation à son oncle et cela réunit deux fermes avec une troisième ferme d'un ancien élève à moi qui est au milieu et qui est un peu inquiet pour son avenir. Donc il y a aussi les problèmes entre agriculteurs sur un territoire mais que je ne peux pas évoquer. Voilà les usages récréatifs de cette ferme donc tout est chassé. Ce qui m'intéresse ici ce sont les usages des citadins. Les premiers lotissements sont à 300 mètres et puis vous avez le fameux chemin qui est effectivement très fréquenté. Ce qui m'intéresse, c'est quoi ? Il n'y a pas que ce chemin-là qui est fréquenté. Le fait d'ouvrir ce chemin de randonnée, cela a conduit les promeneurs à faire des boucles, à accéder à ce territoire. Ils y accédaient déjà avant, disons en masse parce que c'est balisé et à faire des boucles. Ces boucles se produisent aussi bien sur des petites routes que sur des chemins ruraux mais aussi sur des chemins d'exploitation totalement privés, au milieu des champs de maïs et du blé. La plaine n'a rien d'esthétique mais cela permet aux gens de faire des boucles, du jogging, du VTT, de passer avec leurs chiens, etc. On a un chemin privé qui a été fait par l'agriculteur qui est très carrossable et qui permet à des personnes relativement âgées ou handicapées de faire une petite boucle. Quand on intervient sur un espace agricole en créant un champ de randonnée, cela va amener l'agriculteur à réorganiser son système. Un élément important, depuis qu'un des chemins qu'il utilisait pour aller a certaines de ses parcelles est ouvert à la circulation des promeneurs, par respect et bonne relation avec la municipalité, il ne monte plus sur ce chemin avec son tracteur. Il va dans ses parcelles en utilisant des contournements. Il va contourner par la route pour venir dans les parcelles au lieu de couper par le chemin. Pourtant le chemin rural si l'on regarde les textes, il est affecté à l'usage du public en particulier aux usages agricoles. Donc l'agriculteur intègre ce chemin dans ses fonctions.

J'avais pris un exemple d'éleveurs dans la même commune pour qui le chemin pose plus de problèmes parce que le chemin rural passait vraiment au milieu de ses parcelles de pâturage. Donc là par contre, il s'est battu contre la municipalité pour que l'on ne rouvre pas le chemin public alors qu'il est dans son tort. Il est conscient qu'il est dans son tort mais il dit qu'il y a peut-être moyen de trouver un compromis pour qu'il puisse continuer à faire pâturer ses vaches. J'ai fait un petit résumé de ma thèse dans une publication récente où j'explique comment les agriculteurs construisent ce que j'appelle un assolement récréatif, c'est-à-dire s'emparent de cette question récréative pour l'intégrer à leur organisation de l'espace et à leur pratique productive.

L'exemple des citadins. C'est une autre étude toujours à Rennes où j'ai interrogé avec des collègues les habitants des quartiers de grands ensembles sur leurs usages de l'espace agricole proche. A Rennes on a un SCoT performant qui fait suite à d'autres documents d'urbanisme et qui organise des champs urbains. Je ne détaille pas ici mais l'espace dont je veux parler comprend des champs urbains. On est dans la problématique des champs urbains mais l'espace qui m'intéresse le plus est celui qui est tout contre la ville et qui lui n'est pas un champ urbain et qui est peut-être un espace, un no man's land de l'urbanisme. En particulier parce qu'il a une vocation, celle de recevoir éventuellement Toyota par exemple qui voulait venir remplacer Citroën à Rennes, c'est un remplacement conditionnel au cas où Rennes aurait un grand équipement un jour.
La transition entre la ville et la campagne est très nette, très stricte aussi bien dans les communes périurbaines, que dans la ville-centre. On a la rocade de Rennes, qui sépare clairement le quartier de Villejean, 18 000 habitants, et la campagne. Donc c'est net, clair et précis. Je signale qu'il y a deux passages piétions au niveau de la rocade. Un souterrain au niveau d'un parc urbain qui est de l'autre côté, puis une passerelle qui a été aménagée pour les habitants d'un des quartiers qui se retrouvaient coupés de la ville pour des raisons toutes autres que la première. C'est un espace agricole qui n'est pas sans intérêt, à une demi-heure de marche de Villejean, on est dans des paysages, que l'on pourrait imaginer du centre-Bretagne tout aussi bien, des paysages agricoles bretons tout à fait typiques.

Ce qui m'intéresse, c'est d'interroger les gens dans les immeubles pour leur dire est-ce que vous y allez, pourquoi, etc. Je ne peux pas développer. Une petite proportion des habitants de Villejean ont une pratique de cet espace agricole. Des pratiques orthodoxes, par exemple aller à vélo à la commune voisine parce qu'il y a des flèches circuit vélo mais aussi des pratiques hétérodoxes. Par exemple des adolescents qui sont allés construire des cabanes un peu squattées. Ils nous ont raconté qu'ils avaient certaines activités semi-licites. Une anecdote, les adolescents d'une maison de quartier nous ont dit qu'il y avait des gens méchants qui avaient mis dans ce bois des abeilles exprès pour les piquer. J'avais trouvé cela sympathique. Donc on est dans l'informel total. Il n'y a aucune politique municipale pour

rendre l'espace agricole accessible aux habitants de ce quartier. La traversée de la rocade est un peu compliquée. Par exemple, il y a des gens qui hésitent à s'engager dans ce tunnel ou qui hésitent à passer cette passerelle parce qu'elle s'est un peu améliorée maintenant, mais elle était très boisée donc un peu « insécure ». Je peux vous dire qu'un habitant du quartier depuis sa création en 1969, membre depuis la fondation du quartier du conseil du quartier, ne savait pas qu'il y avait deux passages sur la rocade. Donc c'est pour dire à quel niveau de méconnaissance on peut être. Il n'y a pas de fléchage. Ici, vous avez le petit panneau « passez en vélo » mais il n'y a aucun élément qui permet de penser qu'il y a des moyens de se promener à pied derrière. Dernier élément institutionnel, quand on regarde le PDIPR, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, on voit que quasiment toute les communes de l'agglomération de Rennes ont leur sentier au minimum, mais que 18 000 habitants, un gros hameau qui s'appelle Villejean n'a pas de sentiers de randonnée. Donc la connexion avec l'espace agricole reste totalement informelle. Il y a des gens qui s'en satisfont. Si on continue dans l'institutionnel, il y a eu la construction d'un barreau autoroutier qui coupe d'une deuxième quatre-voies le quartier de la campagne derrière avec un projet de passage qui est purement routier.

Comment j'analyse l'approche que les citadins peuvent avoir de cet espace agricole ? L'analyse conduit à distinguer trois niveaux.

- Un premier niveau : est-ce que l'espace agricole fait partie du territoire au sens d'un territoire à propos duquel on peut interpeller un élu ? Pour les habitants de Villejean, l'espace agricole derrière la rocade ne fait pas partie de Rennes alors qu'il y a dix exploitants agricoles dans ce secteur-là qui font partie de la commune de Rennes. L'espace agricole ne fait pas territoire pour les habitants mais je rappelle qu'il ne fait pas non plus territoire pour la ville. Je suis allée à la mairie de quartier leur demander où s'arrêtait le quartier de Villejean. Ils m'ont dit à la rocade. Je leur ai montré la carte. Ils n'avaient pas pris conscience que leur autorité s'étendait sur l'espace agricole qui est derrière. Le contrat urbain de cohésion sociale qui aurait tout intérêt à utiliser ces espaces agricoles pour du développement social ne l'utilise pas.

- Deuxième élément, c'est la question paysagère. Est-ce que la campagne qui est derrière une rocade c'est de la campagne. Ce n'est pas évident pour les habitants. Beaucoup d'habitants nous ont dit, nous la vraie campagne, elle n'est pas là parce que là, elle est trop près de la ville. La question des connexions, des perméabilités entre la ville et la campagne au niveau de la parcelle, au niveau du front urbain, elle est complexe. Les gens ont des représentations qui font qu'ils peuvent rejeter un espace juste du fait de cette connexion trop proche. Là je dirais qu'il y a une proximité paradoxale. On trouve la campagne à deux pas de chez soi mais on prend sa voiture pour aller plus loin parce que l'on veut de la vraie campagne. Là, il y a un vrai débat pour les paysagistes. Peut-être est-ce lié à la production d'espaces localement mais je pense qu'il y a une vraie question scientifique.

- La troisième chose, c'est que pour aller à la campagne, les habitants ne franchissent pas un front urbain. Ils le franchissent juste au moment où ils passent le tunnel ou la passerelle mais avant, ils ont déjà des problèmes pour accéder à cet endroit à partir de leur maison dans des parcours topologiques compliqués selon que l'on soit handicapé pas handicapé, que l'on connaisse le quartier ou que l'on ne le connaisse pas. J'ai travaillé avec les nouveaux habitants du quartier, les problèmes de fléchage, d'accessibilité, de sécurité font que l'on va accéder ou pas à l'espace agricole. La question se complique encore lorsque l'on rentre dans l'espace agricole, comment organiser son parcours dans un espace que l'on ne connait pas fondamentalement. Les abeilles c'est dangereux, le chemin il est privé…

Deux chapitres de ces deux ouvrages donnent la synthèse de mon travail sur ce quartier de Villejean, deux ouvrages excellents sur lesquels je n'ai pas de droit d'auteur mais que toutes les bonne bibliothèques ont déjà acheté.

DISCUTANT - Bruno JULLIEN, directeur Stratégie des Territoires de l'AURAN :

Merci ***Yvon LE CARO***. C'est vrai que c'est intéressant d'avoir un retour sur l'appropriation par les citadins de la question agricole. C'est surtout dur pour des gens comme nous urbanistes quand on fait des SCoT et des projets quand on est à grande échelle et quand on fait des réunions publiques, on a quand même du mal à toucher les gens. Je suis très intéressé par ce qui a été dit parce que nous, les urbanistes, comme d'autres on travaille beaucoup sur la question de l'économie d'espaces, sur la ville compacte, sur comment est-ce que l'on peut faire des formes urbaines qui économisent l'espace mais qui soient acceptées. C'est vrai que ce n'est pas toujours évident un débat sur la densité. On s'est amusé chez

nous à faire des enquêtes auprès d'habitants, 7 000 ménages, sur leur désir d'habiter. Qu'est-ce qu'ils souhaitent, qu'est-ce qui leur plait ? C'est la question de la proximité qui est ressortie presque toujours. On veut être près des commerces, on veut être près des services, on veut être près de la piste cyclable, près de l'arrêt du bus et près des espaces verts. Je fais exprès de dire espaces verts, je pense la verdure, la nature globalement. Je fais exprès de le dire de manière globale. Du coup, cela pose bien la question de l'acceptation de la forme urbaine dense. Je pense que de plus en plus pour économiser l'espace, pour faire accepter des formes urbaines denses, il faut que les habitants aient un certain nombre d'aménités comme ça. Je pense que l'espace agricole proche, il faut le rendre lisible c'est-à-dire qu'il faut savoir comment y aller. Sur Nantes, on a quand même été aidé par la géographie locale puisque l'on est une ville qui est radioconcentrique avec la Loire et un certain nombre de rivières qui arrivent en rayon sur le centre de l'agglomération. Les élus de l'agglomération ont monté tout un schéma de promenades au fil de l'eau, qui partent du centre de l'agglomération et qui vont jusqu'à l'extérieur avec une transition progressive de l'aménagement le plus urbain, le plus minéral à l'arrivée dans le milieu naturel qui permet de rentrer pratiquement dans les espaces agricoles. C'est quelque chose qui nous parait important, c'est d'avoir une accessibilité aux espaces agricoles mais une accessibilité qui soit lisible et qui soit confortable. Un jour, on a fait des enquêtes sur les pistes cyclables auprès des scolaires à la sortie des collèges. Ils nous disaient, on prendra les pistes cyclables si cela ne nous fait pas faire un détour et si c'est confortable et si c'est pratique.

Rendre lisible les espaces de nature, savoir comment on peut y aller. La question de la signalétique, je ne suis pas très fana d'en mettre partout mais sur ces schémas au fil de l'eau, il y a des plans qui s'adressent aux citadins et qui leurs permettent de dire qu'ils sont là et jusque là-bas, ils sont dans la campagne. Je pense que c'est important. Je suis allé farfouiller dans les écrits d'***Yvon LE CARO***. C'est un habitant ou une habitante qui avait dit, l'espace agricole là, il ne m'intéresse pas parce qu'il est en attente, il va être urbanisé. Pour moi, ce n'est pas un espace agricole. C'est bien la question aussi de la pérennité de la consolidation, mais quand je vois ce qu'a fait la capitale européenne, celle d'avant, Vitoria-Gasteiz, les pays basques espagnols, cette ville qui prend résolument le parti de donner des limites avec un certain nombre d'espaces de nature bien fermés et une porosité. Je trouve cela tout à fait intéressant. Là normalement, d'après les élus de cette ville, cela restera agricole. Les questions qu'il faut peut-être poser est de dire est-ce qu'il faut flécher, est-ce qu'il faut aider les habitants à connaitre ou reconnaitre l'espace agricole ? Est-ce qu'il faut faire quelque chose ou est-ce qu'il faut simplement que l'on aménage ? Il y a un grand travail de la part des paysagistes pour rendre lisible la ville et lisible la nature qui nous emmène jusqu'aux espaces agricoles. Est-ce qu'il faut faire un travail particulier là-dessus ?

Réaction d'*Yvon LE CARO* :

C'est une question compliquée parce qu'en même temps ce qui fait le charme de l'espace agricole quand on le compare à d'autres espaces récréatifs comme les bases de loisir, la forêt, le littoral, la montagne, c'est qu'il est habité au sens anthropologique. Il y a un agriculteur, un maitre des lieux. Virtuellement ou réellement, on le voit ou on ne le voit pas, mais on sait qu'il y en a un. Donc de mon point de vue, c'est important de ne pas transformer du point de vue du géographe, de ne pas banaliser l'espace agricole pour une extension des espaces verts mais pour que ce soit bien un espace agricole où la figure centrale c'est celle de l'agriculteur. Tous les entretiens avec les citadins, sur les circuits courts aussi montrent l'importance de la figure de l'agriculteur dans cette médiation entre les habitants du hors-sol et la terre. Du coup, la question c'est quoi ? Il y a trois extrêmes.

La Sologne, on blinde tout, on met des grillages de deux mètres de haut, l'affaire est réglée. Code civil, nul ne peut être empêché de se clore. Ça c'est la solution la pire de mon point de vue, du point de vue du géographe. Y compris du point de vue du sanglier, ce n'est pas que pour les hommes que l'on fragmente l'espace, c'est embêtant sur le plan écologique aussi.

La deuxième solution, c'est le parc. On fait des « country parks » à l'anglaise donc on flèche. On met l'agriculteur tributaire d'un projet urbain et cela me gêne un peu parce que l'on perd cette qualité d'aventure, de rapport de friction avec le monde agricole.
Pour moi, cette solution c'est exactement comme celles que les DDE ont retenu pour les réseaux français c'est-à-dire que l'on ne traite pas les chemins vicinaux comme des autoroutes. Il faut des portes d'entrées dans l'espace agricole. Il faut montrer que l'espace est ouvert pas seulement physiquement mais mentalement aussi. Les agriculteurs français sont relativement bien placés pour ça, c'est parmi les acteurs européens les plus tolérants à l'accès public. Il y a notre histoire révolutionnaire mais je ne peux pas développer. On peut donner des portes d'entrées. Par exemple le tunnel à Villejean, cela pourrait être intéressant que l'on dise il y a un moyen, il y a un sentier de randonnée. Je ne demande pas qu'il y en ait quinze, il y en a un dans cet espace qui permet d'aller voir le château. On voit bien-sûr dans l'exemple

que j'ai pris dans l'exploitation agricole qu'ensuite les gens vont pouvoir rentrer dans la porosité de l'espace agricole avec des niveaux de rugosité – les anglo-saxons, Emile World a écrit des choses très intéressante là-dessus – plus ou moins élevé. Le sentier, l'agriculteur ne roule pas avec son tracteur dessus parce qu'il y sait qu'il y a des dames âgées. Il voit les gens qui passent. Il sait qu'en hiver, il faut que ce soit praticable mais par contre, il y a d'autres chemins qu'il défonce mais il y a quand même des gens qui s'y promènent parce qu'ils ont envie à un moment donné en VTT de se frictionner à autre chose. On a la possibilité en hiérarchisant l'aménagement en disant voilà, il nous faut des dorsales, des portes d'entrées, des axes principaux, une voie verte par exemple et puis autour, on va laisser les gens se débrouiller. L'aventure exploratrice de l'espace agricole a aussi son intérêt.

Je crois beaucoup aux corps intermédiaires. Par exemple dans ce quartier-là, il y a quelqu'un qui fait un travail intéressant, c'est le prof de gym du collège qui est situé juste derrière la rocade. Parce qu'il emmène ses enfants, ce sont tous les enfants du quartier – sur quatre ans, il les a tous au moins une fois – il les emmène faire du jogging dans la campagne. C'est sûrement le bonhomme qui fait connaitre l'espace agricole de la façon la plus précise, la plus juste en sachant ce qui est public ou privé, là où on a le droit d'aller ou pas. C'est un bonhomme qui fait un travail de médiation. La signalétique doit être réservée à des portes, à l'accès général mais après il y a l'éducation et c'est autre chose.

MODERATRICE : On commence par une présentation de ***Bertrand FOLLEA***, de l'agence FOLLEA-GAUTIER, qui est enseignant à l'école de Versailles et le discutant est ***Laurent DAUNE***. Nous venons tous les deux de Suisse mais nous sommes tous les deux français, il fallait que ce soit dit. Il est professeur de la Haute Ecole du Paysage de l'Ingénierie et de l'Architecture de Genève (Hépia).

Séquence 2.2 : L'agro-urbanisme : témoignage de planification et de maîtrise d'oeuvre en Ile de France et à la Réunion

Intervention de *Bertrand FOLLEA*, paysagiste :

Tout à l'heure ***Vincent PIVETEAU*** a introduit en parlant de complicité intellectuelle, j'ai trouvé intéressant, à la demande de ***Roland VIDAL*** qui a bien voulu organiser tout cela, de simplement témoigner d'une histoire personnelle liée à ces questions-là. Histoire qui n'a pas directement démarré dans cette école. J'ai été formé dans les années 1980 à l'Ecole du Paysage de Versailles et c'est vrai que ce n'étaient pas des sujets que l'on abordait dans les ateliers auxquels nous avions à nous frotter. C'est né pour ce qui me concerne au début des années 1990 car c'est l'époque où j'ai travaillé avec Jacques SGARD sur la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) pour l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France. C'est à ce moment-là que l'on a commencé à travailler sur ces questions-là pour alimenter ce schéma directeur de 1994.

Au début des années 1990, il y a une autre personne qui m'a influencé, c'est ***Pierre DONADIEU*** ici présent, puisque je travaillais avec lui à l'école pour faire émerger les ateliers régionaux et gérer la quatrième année dont il était à l'époque responsable. C'est le moment où on a eu des réflexions qui ont fait émerger un certain nombre de concepts qui nous sont chers, tout cela nait en différents endroits à la même époque. Pierre m'avait incité à rédiger un article dans Paysage et Aménagement sur le vide et c'est vrai que cette réflexion par ce qui était blanc sur les cartes et qui est en général l'espace agricole qui est blanc - la forêt est verte, la ville est rouge - mais ce qui était vide était la source de notre réflexion et cet article datait de début 1995. C'est aussi le moment où en étant conseil on parlait de paysagiste – conseil à l'époque – je suis paysagiste-conseil en Loire Atlantique et c'est le moment où j'évoque l'idée de la ville-archipel pour Nantes non pas pour Rennes. C'est le moment où la ville de Nantes et la ville de Saint-Nazaire envisagent des rapprochements et nous alertons d'une certaine manière les politiques de l'époque en disant, attention un rapprochement des villes, c'est très bien mais dans le cadre d'un polycentrisme, pas forcément physiquement autour de la route nationale 165 qui relie ces deux agglomérations. C'est l'idée que l'espace ouvert peut-être structurant pour le développement des agglomérations et leurs interrelations. C'est un article dans Ouest-France où effectivement on parle de la nécessaire réinvention des limites et de la ville-archipel qui permet de marier en quelque sorte à la fois l'espace agricole, ou les espaces non bâtis plus généralement d'ailleurs, et l'espace bâti dans une figure conceptuelle qui met les deux espaces au même niveau et donc qui renvoie l'un dans le plein et l'autre dans le vide.

C'était aussi une époque où l'on peut expérimenter à une échelle de grand territoire, outre le SDRIF, les réflexions sur l'agglomération bordelaise où on schématise rapidement sur des grandes cartes – cela se fait encore à la main, on est à la fin des années 1990 – cette question de la rencontre de la ville et des espaces non bâtis pour faire exister ces espaces non bâtis et les rendre structurants pour

le développement urbain de l'agglomération bordelaise. A l'époque Bordeaux, c'est la belle au bois dormant, il n'y a pas encore le tram, les quais, etc. Il y a en revanche une ville qui se dépeuple, qui n'attire plus les habitants. Une métropole horizontale, c'est la plus horizontale de France. L'étalement urbain c'est une réalité qui fait que Bordeaux et Arcachon se touchent quasiment aujourd'hui et donc il s'agit de redonner une attractivité au centre-ville. La proximité que je viens d'évoquer est au cœur de la réflexion pour faire des espaces de nature, y compris agricole et sylvicole, d'autres formes de production et également viticole, on est à Bordeaux. Des figures que l'on schématise pour parler de ville citadine, de forêt en ville, de ville sous la forêt, etc. Bref des formes de relation qui doivent pouvoir s'établir pour constituer le développement de l'agglomération de façon aujourd'hui durable.

J'ai choisi de vous illustrer ces idées-là autour d'expériences de planification et puis de maitrise d'œuvre urbaines qui sont deux échelles, deux projets. ***Henri BAVA*** l'a bien dit tout à l'heure, on travaille le projet aussi bien à l'échelle du territoire qu'à l'échelle du site et du lieu et c'est finalement une même continuité de pensée qui guide tout cela. Simplement il n'y a pas les mêmes temporalités de mise en œuvre des choses. Ce qui m'intéresse c'est de centrer sur l'Ile-de-France et sur la Réunion parce que ce sont deux contextes extraordinairement différents. On a parlé de l'importance des contextes tout à l'heure, c'est une façon de faire avancer la réflexion.

Sur l'Ile-de-France, c'est vrai que l'on travaille cette question avec l'agence des espaces verts (AEV) de la région Ile-de-France pour la plaine de France, c'est-à-dire le territoire au nord de l'agglomération parisienne qui est autour de Roissy. C'est le moment où l'AEV nous interroge sur où est-ce que l'on doit faire nos périmètres régionaux d'interventions foncières (PRIF), c'est-à-dire les périmètres où l'on va pouvoir avoir une action foncière. C'est là que l'on a pris conscience de l'importance de cette interface que j'appelle la lisière urbaine qui doit pouvoir faire coexister dans les usages aussi, pas simplement en termes d'image mais surtout en termes d'usages, les espaces agricoles et les espaces urbains. En partant d'une expérience qui va choquer beaucoup, c'est-à-dire quand on est là-bas, grande ville, grande agriculture, il n'y a aucun espace d'appropriation possible pour la population qui y vit. C'était vraiment un dialogue de sourd et cela se traduisait par des gens que je voyais franchir la glissière métallique pour pouvoir aller pique-niquer sur le talus d'une route en remblais. C'était le seul espace dont ils disposaient pour pouvoir jouir de ce rivage qui était au bord de l'océan des blés. C'était très choquant et on voyait bien qu'il y avait une réflexion là-dessus. On a centré l'attention de la région Ile-de-France et de l'AEV sur le fait que les SDRIF devaient s'intéresser à ces lisières. C'était illustrer de manière naïve ce lien d'interface, l'idée n'étant pas d'être opérationnel mais de raconter au travers d'images, de coupes.
Ce qui est intéressant, c'est que l'on a pu renouveler cette réflexion à une échelle plus élargie lorsque l'établissement public d'aménagement de la plaine de France s'est créé en 2003. C'est le moment où on a pu remettre sur la table le sujet de la lisière urbaine, sujet qui a été traité par Michel DEVIGNE spécifiquement sur ce thème-là, sur ce site-là, qui peut-être explique le fait qu'il soit sorti dans le Grand Paris aujourd'hui, il n'y a pas très longtemps.

D'autres réflexions qui font émerger les réflexions liées à cette notion très délicate dans les appellations de parc agricole. On pourrait en débattre d'ailleurs. Le mot parc étant un mot d'urbain. Pour les agriculteurs, ce n'est pas forcément un mot qui est perçu de façon très positive parce que ce sont les animaux que l'on parque pour les agriculteurs. Donc il y a quelque chose qui peut les choquer. Mais néanmoins vu du côté de l'urbain, il y a bien cette idée liée à des émergences de problématiques de gestion dont a parlé ***Gilles NOVARINA*** tout à l'heure qui rend le concept de plus en plus opérant, au fur et à mesure qu'il est compris et accepté.

Ça c'est une réflexion sur le territoire de l'Essonne où finalement il y a un système de parc agricole. Le système de parc, cela vous rappelle des écrits de paysagistes célèbres, de forestiers notamment. On n'invente rien, on reprend des concepts anciens sauf que là, le gestionnaire principal devient le monde de l'agriculture pour gérer l'espace de l'interface entre l'agglomération continue parisienne et puis les grands espaces agricoles cultivés en agriculture agro-industrielle, en l'occurrence la Beauce ici. Dans ce chapelet de parcs agricoles, le territoire du triangle vert dont il y a ici d'éminents représentants. Avec des changements d'échelle qui permettent d'aborder sur des territoires clés la problématique de l'interface de la conception urbaine et de la conception paysagère autour des espaces agricoles. Par exemple autour de l'aéroport d'Orly on a des espaces agricoles, les différentes formes urbaines et les différents espaces non bâtis qui peuvent exister et un projet qui va justement proposer de travailler l'interface entre les deux y compris dans les questions d'accessibilité, de porosité pour rendre possible la coexistence de l'un et de l'autre.

Dans un tout autre contexte à la Réunion, on a eu à y travailler sur une longue période, pour que les idées émergent et ensuite puissent, dans la mesure du possible, se concrétiser. Les premières expériences

datent de 1997 et en fait c'était l'Etat qui nous demandait un travail sur l'ouest, sachant que c'était un territoire qui subit une très forte pression de l'urbanisation et en même temps une mise en agriculture d'espace du fait d'une irrigation massive de 7 000 ha en prenant les eaux qui tombent à l'est pour les amener à l'ouest où il ne pleut pas. Donc il y avait des conflits très forts de développement véritablement d'espaces agricoles et de développement urbain dans une situation spatiale extraordinairement contrainte puisque sur un tout petit territoire. Donc on y a travaillé à différentes étapes dans un plan de paysage de 1997, dans un contrat d'agglomération au début des années 2000, dans une charte intercommunale paysagère architecturale puis dans un schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines. C'est sans doute à ma connaissance la seule expérience que l'on ait d'une réflexion intercommunale spécifiquement centrée sur la marge. C'était intéressant et cela a pu se traduire aussi opérationnellement à certains endroits.

Dans la charte on perçoit toute la trame paysagère qui a pu se constituer en identifiant notamment des espaces agricoles et des lisières qui puissent êtres structurantes pour le territoire avec un travail de négociation entre le mitage du territoire et le Projet d'Intérêt Général (PIG) pour l'irrigation afin d'introduire un dialogue entre des mondes opposés en conflit. Après cela s'est traduit dans le schéma intercommunal, qui s'est lui-même traduit par une identification des types de lisières, des échelles beaucoup plus précises entre les espaces construits, les espaces constructibles et les espaces agricoles. Ensuite sous forme de concepts illustrés puis sous forme de traductions dans les ZAC en cours. Donc il y avait une dimension opérationnelle de traduction dans les ZAC en cours, dans les projets urbains en cours pour essayer d'introduire ça dans l'urbanisme opérationnel et aussi dans l'urbanisme réglementaire au travers du SCoT. C'était cette constitution-là d'espaces agricoles, d'espaces urbains à l'occasion de l'irrigation des terres et la traduction règlementaire en plus de la traduction opérationnelle dans le SCoT.

Deux points très rapidement. Des expériences en cours sur Montévrain et cette question agro-urbaine. Montévrain c'est une commune qui appartient au territoire de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée donc à l'est de Paris, on est du côté de Disney. C'est une commune qui touche le grand cercle sur la carte de Disney. L'établissement public d'aménagement nous a retenu avec Philippe MADEC, architecte-urbaniste bien connu des rennais, pour que l'on puisse travailler sur 150 ha d'écoquartiers. Mais on est parti d'une situation qui n'était pas du tout un écoquartier, qui était une conception très années 1970, avec des grandes voies très routières, etc. Pour réussir véritablement à intégrer le concept dans cette situation-là d'un territoire en pleine mutation, sur des modèles à notre avis très datés, il a fallu renverser complètement les approches et c'est effectivement la reconnaissance de l'espace agricole comme structurant qui nous a aidé en cela. L'idée a été de constituer un cœur agro-urbain d'une quarantaine d'hectares autour duquel allait se développer le quartier. Ces 40 ha appartenaient à l'établissement public d'aménagement et avait pour vocation d'être urbanisés. Du point de vue économique pour l'établissement public d'aménagement, il y avait là beaucoup de discussions qui ont été très difficiles. On a parlé de densité, de compacité, de proximité tout à l'heure, l'important était de montrer que l'on pouvait construire autant de mètres carrés d'une certaine manière en épargnant ces 40 ha et en organisant la ville autour de ces 40 ha. C'est la démonstration que l'on a pu faire qui a fini par nous permettre de le faire valider, avec une commune qui était réceptive parce que l'on a aussi parlé des rêves. Une commune qui se rêvait encore agricole alors que son territoire était entièrement urbanisable dans les documents d'urbanisme. Cela les a au moins aidés localement. Je passe très vite mais vous allez voir se constituer la notion de lisière agro-urbaine dans des schémas successifs qui racontent ce que cela peut prendre, dans des illustrations qui vont permettre de la raconter aussi pour offrir des espaces d'interfaces appropriables pour les habitants et protecteurs en même temps de l'agriculture. On a essayé de concevoir le quartier de telle sorte qu'il se constitue autour du cœur agro-urbain. L'ensemble des aménagements, des espaces publics, des équipements. On a beaucoup pensé la réflexion sur les équipements liés à cet espace agro-urbain, des circulations, des déplacements, transports collectifs, etc. dans un territoire en forte mutation.

Ce qui me semble important c'est de raconter que ça se construit ces territoires d'interface qui vont permettre de faire coexister cohabiter, la ville et les espaces non bâtis en général.

Je voudrais vous parler d'une expérience de construction de lisières entre espaces de nature au sens large et puis ville, sur la ville de Saint-Paul avec des espaces, si j'ose dire, qui sont en bas très humides et haut très secs. Des contrastes que l'on ne trouve aussi puissants qu'à la Réunion. Il y a un énorme projet d'infrastructure qui doit sortir, on est dans les années 1990, cela s'est fini en 2010. Cette route doit quitter le niveau de la mer pour monter et traverser la savane, c'est la route des Tamarins, c'est une énorme route à deux fois trois voies. Au départ les projets sont complètement routiers et en fait c'est en construisant progressivement la lisière que l'on a pu le faire. Voilà les formes de relations c'est-à-dire pas de relations avec les espaces de nature de la ville. Les choses se sont dessinées et constituées progressivement

pour offrir les perméabilités, les porosités à travers cette infrastructure. Une grande promenade sous l'infrastructure s'est créée pour accéder au site classé de la Ravine, à la réserve naturelle et aux espaces agricoles.

DISCUTANT - Laurent DAUNE, paysagiste, enseignant à l'Hépia :

Je vais essayer de me faire le porte-parole d'une autre vision de cette question agricole que l'on peut avoir nous. Effectivement Joëlle m'a présenté comme français travaillant en Suisse donc ayant double casquette. J'habite en France, je travaille en Suisse. Donc tous les jours, je suis entre les deux à la différence de Joëlle qui est française et habite en Suisse. Je suis frontalier, je passe tous les jours cette question-là et je pense qu'il est importante de revenir dessus. Comment j'opère ? J'ai pris quelques extraits d'un texte de ***Bertrand FOLLEA*** justement sur l'« entrée dans la mécanique même des pratiques qui transforment l'espace ». Une très belle idée et qui renvoie à la démonstration de ***Henri BAVA*** sur la question du projet. Je pense qu'il y a la nécessité de garder la théorie mais surtout de passer au projet parce que c'est peut-être là-dedans que l'on va trouver un certain nombre de pistes et de solutions plutôt que de rester dans la réflexion théorique.

Ce que j'aime bien dans les cartes qui ont été présentées ici, c'est la question de l'état des lieux, le plus précis possible et ça je pense que c'est utile. On parle souvent de manière très générique et c'est un peu le danger actuellement. Par exemple l'espace vert est une expression que je bannis dans mon école et que j'essaie d'éliminer au maximum. La question qui s'accompagne aussi à travers les trames vertes urbaines ou l'agriculture urbaine cachent une très grande hétérogénéité des éléments derrière et qui ont malheureusement en ce moment un peu vocation à être regroupés sur des termes génériques comme cela, comme si on gommait les aspérités. Tout à l'heure, on a parlé de rugosité. Je pense que c'est important de revenir, là-dessus.

Dire aussi qu'il y a un bout de chemin à faire entre urbains et agriculteurs, mais en le posant peut-être d'une autre manière. On est plus d'accord là-dessus mais je pense que l'on aborde encore malheureusement la question du terrain agricole comme une conséquence de la ville et que l'on ne pose pas véritablement le regard dans l'autre sens. On a essayé de travailler avec nos étudiants sur huit domaines dans l'agglomération, qui montrent bien qu'il n'y a pas une agriculture urbaine. Il y a des agricultures urbaines qui fonctionnent avec la ville ou qui ne fonctionnent pas avec la ville et qui ont certainement une imagination débordante sur la productivité, la manière de travailler. Mais j'aimerais bien retourner cette question et demander aux urbanistes d'être aussi malins et aussi intelligents que les agriculteurs. Je pose la question pourquoi ? Parce que l'on ne sait jamais poser la question de faire de l'urbanisme à partir de la qualité des sols et j'aimerais bien vous poser cette question : quelles formes prendraient la ville si on posait comme préalable que c'est effectivement la qualité des sols qui va fabriquer la ville et non pas la ville imposer un certain nombre de règles ? Je vois par exemple sur les images qui ont été présentées à la Réunion des coteaux agricoles abandonnés, et je ne suis pas sûr que ce soit là-dessus que l'on va bâtir. Parce que construire, faire des infrastructures en pente cela coûte cher et donc on préfère taper dans les terrains agricoles de meilleure qualité. J'habite une région, la Haute-Savoie, qui est en train de massacrer toutes ses plaines agricoles au profit de l'urbanisation, et avec des villes qui dans leur PLU refusent la construction des coteaux au nom d'une esthétique et mettent en péril cette question-là du sol. Donc on va essayer de travailler sur cette question-là avec des étudiants, de poser cette relation-là. Je pense que cela peut aussi alimenter la réflexion sur la ville-archipel qui est un très beau thème. La ville-archipel qui nécessiterait de vraiment retourner le regard. Moi j'habite en périphérie et je ne regarde pas mon agglomération en pensant périphérie vers le centre mais périphérie vers périphérie. C'est-à-dire que le centre pour moi existe. Je travaille à Genève au centre-ville mais je vie en périphérie et je fonctionne en périphérie. Ce qui m'intéresse plutôt, c'est la question des périphéries, de périphérie en périphérie. Or, ce débat on l'entend très peu comme si la périphérie n'avait de sens que par rapport à un centre et je trouve que la théorie de la ville-archipel me plait beaucoup parce qu'elle repose cette question-là en identifiant clairement des archipels qui auraient des qualités là-dessus.
Je finis par trois petites choses, des questions sur lesquelles je n'ai pas de réponses. On a parlé des lisières urbaines ou de l'espace public rural qui a été développé dans les années 1930 par deux urbanistes à Genève, BRAILLARD et BODMER. Comment on finance cela, avec quel mécanisme, quelle gestion ? Ça je n'en sais rien.

Ceci amène une deuxième question, c'est la question des évolutions des pratiques agricoles. Qui va la porter ? Je ne suis pas sûr que la chambre d'agriculture en France soit la mieux placée, en tout cas pas celle de la Haute-Savoie pour les discussions que l'on a là-dessus.
Une troisième question qui est peut-être mon côté français, la différence avec la Suisse - parce que chaque fois que j'évoque des problèmes, on me dit oui c'est facile, la Suisse c'est un petit pays, c'est

huit millions d'habitants, ils ont des sous - il y a une chose qui a mon avis est fondamentale, c'est que la France est différente de l'Europe. Ce n'est pas la Suisse par rapport à la France, c'est la France qui est un peu spéciale par rapport à tout le reste. Si je pouvais donner un petit conseil à Hollande, il y a une chose qui est importante, c'est la question de la gouvernance et qu'avec 36 000 communes en France, on n'en sortira jamais. Le jour où l'on aura simplifié ces systèmes-là, que l'on retrouvera des terrains et des territoires gouvernés qui sont à l'échelle de ce que les autres pays européens ont, que ce soit l'Allemagne, que ce soit la Suisse qui ont des communes nettement plus importantes que ça, à ce moment-là, on aura peut-être des politiques différentes.

Je vais finir par une petite anecdote. On a parlé tout à l'heure des paysages élémentaires. Il faut savoir que je fais un master en jardin historique sur la question du jardin en montagne. La question du paysage alimentaire était une question très importante en montagne. On basculait en gros fin février jusque début avril sans aliments qui venaient du potager, les réserves étaient épuisées et à ce moment-là, on allait chercher dans la campagne ou dans la nature de quoi se nourrir. Cette question revient de manière anecdotique. La Suisse vient de produire un document intéressant sur la haie Bircher Muesli - vous connaissez tous les céréales - donc on va se servir tous dans des systèmes de haies pour se nourrir là-dessus et je pense que cela relance d'autres débats.

Débat avec la salle :

MODERATRICE : Je propose à ***Yvon LE CARO*** et ***Bruno JULLIEN*** de revenir ici pour que l'on puisse débattre à partir des dernières présentations. Il me semble qu'il y a quelque chose qui réunit ces dernières présentations, quelque chose qui a été assez traversant aux différentes communications, c'est ce que j'appellerai la question de la limite et du lien. Commençons par le lien parce que c'est là que l'on a commencé en disant quelque part, il faut remettre en cause les catégories, qu'il faut créer du lien entre agriculture et urbanisme, agriculteurs et citadins. On a parlé de relation, de médiation, de porosité. En particulier dans vos dernières interventions, vous avez aussi parlé de la nécessité de cette limite finalement et du fait que l'on ne fait pas de relation sans des limites claires. Cela me fait penser aux théories de la frontière en géographie et de l'idée que finalement pour qu'il y ait réellement relation, il faut qu'il y ait des limites et des frontières claires. Je vous propose de lancer le débat sur cette question.

DISCUTANT :
Penser le paysage comme relation, c'est fondamental. Le mot frontière évidemment est sujet à polémique parce que l'on a parlé de porosité, on a parlé de transversalité. Je crois que quand on défend cela, on défend plutôt une remise en cause du principe du front, qui est effectivement un autre terme militaire qui introduit une certaine violence, d'une certaine manière dans la relation entre l'espace construit et l'espace qui n'est pas construit. C'est vrai d'ailleurs sur un bord de mer. Un front bâti sur un bord de mer, cela date d'une certaine époque aussi. Ce sont des formes d'une relative violence dans la relation parce que l'espace d'appropriation n'est plus forcément là possible pour les gens qui habitent sur ces densités bâties-là, sur ces rivages de l'espace agricole. Un rivage si je prends cette image qui renvoie aussi à l'archipel, ce n'est pas juste la vague qui arrive, il y a tout un espace. On a parlé de plage tout à l'heure, donc cela me parait important. Des intellectuels polémistes brillants ont écrit récemment éloge de la frontière, la frontière bien comprise. Je pense à Régis DEBRAY, il a écrit ce livre il n'y a pas longtemps. Ce n'est pas inintéressant aussi, la frontière comme espace poreux.

MODERATRICE : Je faisais référence aux travaux de Claude RAFFESTIN.

DISCUTANT :

Oui ce sont des questions un peu compliquées. D'abord, il y a un problème d'échelle. Un front urbain clair à l'échelle de l'agglomération parisienne, cela peut très bien être assez compliqué quand on rentre au niveau de la parcelle. Ce n'est pas forcément aussi clair à toutes les échelles. Ce que je voudrais introduire, c'est l'idée que plutôt que de parler d'une frontière qui séparerait un espace tout agricole et un espace tout urbain, ce qui m'intéresse plus c'est, dans la logique des travaux de BERG, des espaces qui aient du sens. Que quand on est dans la ville on a vraiment l'impression d'être dans la ville et que quand on est dans la campagne on a l'impression d'être dans la campagne. Mais cela n'empêche pas qu'il y a de l'habitat dans les campagnes, je pense en particulier au hameau dans l'ouest, et cela n'empêche pas qu'il y ait de l'agriculture dans la ville. Alors on peut discuter sur les termes, mais enfin de la production de denrées alimentaires de l'agriculture au sens du Code rural, la maitrise d'un cycle biologique productif donc des jardins par exemple. Je me fais souvent la comparaison entre le beurre et la crème. Ce n'est pas pareil mais ce sont les mêmes constituants. Donc la ville c'est une émulsion d'agriculture, un tout petit peu dans une masse urbaine bâtie et la campagne c'est une masse agricole et rurale avec un peu

de bâti dedans. De même que la crème, c'est une émulsion huile dans eau alors que le beurre qui est la même chose mais barattée, bien c'est l'émulsion eau dans huile. Quand on a compris cela et que l'on ne cherche pas opposer des espaces qui seraient différents par exclusion mais qui seraient différents parce que la lisibilité, l'apparence du beurre et l'apparence de la crème, ce n'est effectivement pas la même. Tout le monde sait tout de suite que c'est de la crème ou du beurre alors que ce sont les mêmes constituants. Entre les deux, il y a effectivement le barattage. Le barattage, c'est le travail que font les élus des SCoT et des PLU, qui disent voilà à quel moment je mets la limite de ce qui doit être dans un sens et dans l'autre.

***Gilles VEXLARD*, paysagiste, enseignant à l'ENSPV :**

Je prends la réunion en cours. J'ai deux ou trois réactions notamment qui ont été développées ici à l'école, qui me semblent d'une part hardies et sans doute frapper sur le plan du bon sens. Lorsque nous avons fait le SDRIF avec tout un atelier, il y a plusieurs années ici, c'est-à-dire essayer de trouver des modes de travail spécifiques à des paysagistes puisque dans le fond, c'est l'apport des paysagistes dans la constitution de l'espace métropolitain, c'était ça la question posée. Il y a deux ou trois grands principes qui ont été développés et je pense qu'il faudra revenir sur ceux-ci parce que je crois qu'ils touchent quelque chose d'une sorte d'aventure nouvelle du paysage dans la forme métropolitaine.

Je veux revenir au sens de la forme et sa portée. J'ai effectivement beaucoup entendu parler de lisières, de frontières, de limites. Je pense que tant que l'on a ce débat sur la limite, la frontière, la lisière, quels que soient les termes que l'on emploie, je pense que l'on passe complètement à côté de notre responsabilité – je parle en tant que paysagiste – d'être capable de projeter l'espace et notamment la surface. Le problème que nous avons c'est la gestion, la distribution de cette étendue et, comme tout bon agriculteur, le travail et la production de la surface. Je ne connais pas d'agricultures qui se font sur la limite du champ même s'il y a une tendance à les labourer en openfield. C'est un point qui me semble important avec deux notions que nous avons mises en préalable à notre accord sur notre participation dans le cadre des grandes réflexions d'école, à la fois Sciences Po, Urba, etc., l'Ecole du paysage en disant effectivement, il faut que l'on inverse le point de vue. Cette inversion de point de vue, elle passe sur quoi ? Si on considère la ville en extension et je crois que depuis quarante ans, on travaillait sur le plateau de Saclay à l'époque, il y avait la richesse des terres agricoles qui était déjà recensée par la DATAR avec une cartographie extrêmement précise, c'était en 1966. Tout était là. Aujourd'hui, on est exactement dans l'inverse. Donc il y abandon de la mémoire collective et des orientations collectives en quarante ans. On sait que la portée de la forme métropolitaine, c'est 40-50-60 ans. Le reste, c'est un peu des anecdotes cycliques qui n'apportent pas de sens profond à la responsabilité que l'on a sur la gestion que l'on appelle maintenant des territoires. Ça c'est le premier point. Donc on avait accepté l'école de dire si on ne reconsidère pas le point de vue d'entrée de cette définition de notre apport dans le sens de la forme métropolitaine, cela n'a aucun intérêt. On avait refusé. On parlait d'aménagement. Vous aménagerez les rivières, etc. On est parti du principe de l'évaluation de la capacité non pas à aménager la ville mais au contraire à dire comment la campagne, l'agriculture était capable ou non de donner les termes qui permettaient d'accepter la ville. C'est-à-dire de faire d'un point de vue périurbain, d'adopter le point de vue péri-rural. C'est-à-dire plutôt que d'accepter d'être dans cette soumission dans lesquelles les règles nous échappent, se demander comment le péri-rural est capable de se réformer, de donner sens, de donner forme et comment la répartition géographique spatiale paysagère a cette capacité à être prise en compte comme une réalité, une existence et non pas simplement un accord vertueux dans lequel on sait que les vertus à un moment donné s'oublient aussi vite qu'elles sont énoncées. Donc ayant vécu quarante ans d'échec de planification métropolitaine, il est temps que les paysagistes – et je crois que c'est leurs responsabilités – soient armés de propositions, et ça ce ne sont pas les urbanistes qui peuvent le faire. Qu'ils soient armés de moyens qui mettent en perspective la capacité du développement des villes du point de vue péri-rural.

La deuxième chose parce que le mot périurbain est intolérable. C'est insupportable de continuer d'employer ce mot-là. On admet la propagation de la banlieue. Peu importe, on change tous les dix ans de terminologie devant l'échec de résolution et de maitrise spatiale et notre agriculture, elle est intra-urbaine. C'est-à-dire que si dans les planifications, notamment dans la gestion du foncier, dans les coûts du foncier, cette réalité n'existe pas comme une réalité au même titre qu'un équipement, un stade de foot, je ne sais pas. Vous savez tous le coût d'un stade de foot surtout quand l'équipe est en 1ère ou 2ème division, on ne discute pas du tout le prix ni du zénith, par contre on va discuter énormément de l'agriculture que l'on met sur les bords parce que c'est notre définition des paysagistes d'être sur les bords. On arrange les bords et on n'a pas trop changé. Au début, c'étaient les jardins, les HLM, maintenant, c'est la ville elle-même. Donc je pense qu'il y a un contresens que l'on est en train petit à petit d'admettre c'est-à-dire qu'il faut que cette agriculture soit intra-urbaine, qu'elle soit la nécessaire obligation d'être

installée dans les dimensions requises. Bien-sûr si on met du maraichage, c'est plus petit en taille, si on a de l'arboriculture fruitière c'est autre chose. Même de la forestation, la forestation fait partie de la ville.

En bioclimatique, on est amené à raisonner autrement. Je pense que le paramètre du foncier, de la distribution et la reconsidération de la ville, est en train d'être biaisée par la densité urbaine. On continue à admettre dans le fond que les bords restent le seul apanage d'une nouvelle urbanité dépendante simplement de la construction et des programmes. Donc, je pense qu'il faut remettre beaucoup plus fort au cœur de la ville l'intra-urbain comme une nécessité. Pas périurbain, il faut que ce mot on le bannisse définitivement. Il est voué à l'échec pour les projets de paysage vraisemblablement et les projets métropolitains.

INTERVENANT:

Je suis très surpris de l'insistance avec laquelle un certain nombre de professionnels français sont obsédés par cette question de limite. Je comprends très bien quand il s'agit d'un projet à une échelle assez réduite que l'on soit obligé de traiter de la question du rapport entre l'espace bâti et l'espace non bâti. Je trouve qu'au niveau du grand territoire, cela n'a aucun sens. Cela veut dire que l'on imagine encore qu'il y a d'un côté une ville qui est une ville qui est relativement dense et de l'autre côté une campagne et que l'on fait comme s'il n'y avait rien entre les deux. Je m'excuse mais entre les deux, il y a trente ans d'urbanisation. Si je vois l'agglomération grenobloise, si je commence à parler des limites, on va parler des limites que sont les autoroutes, que sont les rivières, que sont les voies ferrées et je suis sûre que les meilleurs espaces écologiques d'agglomération, ceux qui font le lien entre la montagne et la plaine, c'est exactement le débat qu'il y a dans les SCoT. Je ne comprends pas pourquoi, si on imagine que les espaces naturels forment des réseaux, pourquoi cette question de la limite est si importante. Je pense que le SCoT de Montpellier ne nous a pas aidés.

Réponse de *Bertrand FOLLEA :*

En fait, tout est une question d'échelle. Je crois que c'est vraiment très important de parler de la question d'échelle sinon il y a des incompréhensions complètes. C'est pour cela qu'à l'échelle beaucoup plus globale, je parle de ville-archipel. Si le périurbain est insupportable en tant que terme - j'ai écrit dès 1995, qu'il fallait que l'agriculture soit urbaine, ce n'est pas pour rien - le péri-rural aussi sera insupportable comme appellation. L'important c'est de penser simultanément les deux dans une figure de système agro-urbain, c'est cela qui est important. Ce qui est très important, c'est la question de l'échelle, j'insiste là-dessus. En effet, il y a un grand risque à introduire la figure de la limite à l'échelle régionale, à l'échelle du grand territoire. C'est pourtant ce que l'on a beaucoup fait, c'est-à-dire introduire des systèmes de ceintures vertes etc. autour des grandes agglomérations et ce faisant, c'est là que c'est contradictoire parce que pour pouvoir constituer ces systèmes de ceintures vertes à échelle d'agglomération etc., il faut au contraire flinguer tous les espaces interstitiels qui peuvent avoir une valeur à l'échelle locale. C'est l'échelle locale qui nous intéresse pour construire d'une certaine manière la figure globale. La question de la limite est intéressante à l'échelle du site, à l'échelle du lieu parce que là, on n'échappera pas à l'interrogation, d'une certaine manière de la façon dont on passe d'un espace à un autre. C'est quand même toujours une question malgré tout, même si la question de l'étendue est évidemment en jeu au travers des programmations entre ce que l'on va construire, ce que l'on ne va pas construire et puis la façon dont on va l'aménager. On n'échappera pas à cette question de l'échelle du projet opérationnel c'est-à-dire à l'échelle locale. Par contre effectivement, prenons garde à ne pas déraper en utilisant des figures vraies à l'échelle locale parce qu'elles deviennent fausses à l'échelle globale. Il faudra condamner les espaces de proximité justement pour rendre la figure générale conceptuelle et territoriale vraie. Ce sera donc complètement contradictoire.

***Philippe LAGAGNER*, ancien de la Direction Régionale de l'Equipement en IDF et du Ministère de l'agriculture :**

Depuis quarante ans, j'ai baigné dans l'agriculture périurbaine et je voudrais revenir sur les histoires de franges, de limites, et sur les quarante ans de planification que j'ai vécus et suivis. Le schéma de 1965 suivi de 1994 en passant par celui de 1975 mort-né jusqu'au deux derniers, chaque fois que l'on avait des espaces relativement bien définis sur ces échelles-là, ils sont encore là, non ? Le plateau de Saclay il existe encore, je regrette ! La Plaine de Versailles même si elle a été un peu bouffée. Il y a quarante ans on disait, il n'y aura plus de Plaine de Versailles dans vingt ans. Il en reste quand même un sacré morceau. Cela ne dépend pas que de la planification, cela dépend aussi du fait - parce que l'on a une tradition de planification en Ile-de-France par ailleurs - que l'on consomme moins d'espace agricole en Ile-de-France que dans le reste de la France malgré une croissance qui est à peu près équivalente, sauf dans la région

méditerranéenne.

Je voulais revenir sur les limites et les paysagistes aiment bien les espaces polyvalents. Vous prenez le SDAU de 1965, vous allez regarder ce qu'étaient les espaces écologiques, paysagers, vous regarderez ce qu'il en reste. Il n'y a plus rien d'écologie, il n'y a pratiquement plus de paysager sauf s'il y avait des glissements de terrains ou des zones inondables. Il faut se méfier et je comprends bien la difficulté mais il faut se méfier et il ne faut pas cracher sur la limite. A un moment donné, il y a un projet, il est dessiné, et on l'exécute. Un projet à long terme, l'urbanisme, on l'exécute mais l'agriculteur, lui a besoin d'une visibilité. Je ne sais pas comment vous pouvez donner une visibilité si vous vous en tenez à des projets qui sont tenus par des municipalités qui changent tous les cinq ans, avec des SCoT qui changent tous les quinze ans. A un moment donné, il y a besoin d'une visibilité, c'est difficile. Il y a eu des recettes parce que quand on regarde le SDRIF de 1994, on s'est aperçu qu'il fallait que dans les PLU, on définisse, on arrête des limites naturelles, la limite de l'urbanisation. Mine de rien on peut arrêter l'urbanisation sur un chemin, il y a toujours la limite. C'est difficile à gérer. Les élus n'aiment pas, on préfère avoir un flou pour faire plaisir à Pierre ou à Paul ou simplement pour se donner du mou pour ces projets qui sont nécessaires à l'urbanisation mais si la ville n'est pas dessinée, ce sera la dominante du marché qui va être l'optimisation maximum de la rente foncière et ça vous l'avez partout.

INTERVENANT :

Je suis un peu alerté par votre discours notamment par rapport au SCoT de Montpellier. Il faut savoir que dans le monde agricole, - encore aujourd'hui, encore hier avec la dernière réunion face à face entre l'AEV et le monde agricole - le schéma de Montpellier est rassurant pour le monde agricole. Il n'y a personne du monde agricole pour le dire mais pour les chambres d'agriculture, c'est quelque chose qui est cité en exemple. Pourquoi c'est cité en exemple ? Parce que cela donne un cadre durable à un développement économique. Cela il faut en prendre conscience parce que l'on ne peut pas tout jeter et que l'on est en train de mettre en avant l'intérêt même si cela a été trop figé pour cette histoire de Montpellier. Il faut entendre que le monde agricole aujourd'hui, dans ce grand trouble, il se retrouve avec un cadre qui lui permet de travailler dans le moyen et long terme.

Deuxième chose, la grande crainte que j'ai, même si je trouve cela fantastique sur le plan paysager, c'est la crainte des dents creuses que vous mettez dans vos images. Ce sont des réalités sur les territoires, des réalités que je gère aussi en tant qu'élu. Par ailleurs, la crainte de la faible vigilance de l'élu dans la petite commune face à la pression de la plus-value foncière, elle vient du fait que l'élu règle des problèmes personnels, individuels, familiaux ou de village. Il ne faut pas se leurrer. On a mité les pays d'Aix à cause de ce problème de pression de la plus-value utilisée pour régler des problèmes financiers familiaux importants. La crainte qu'a toujours l'élu responsable en l'absence de SCoT c'est la recréation de dents creuses dans ces dites frontières et que l'on n'ait pas mis en place - parce que le Code de l'urbanisme est extrêmement complexe et que le Code rural n'existe plus par rapport au Code de l'urbanisme - que l'on n'ait pas mis en place les outils qui permettront, pas au maire mais à l'échelon supérieur d'avoir l'autorité nécessaire pour tenir ces dents creuses.

INTERVENANT :

Pour en finir avec Montpellier parce que je crois que l'on mélange forcément des choses. A la fois Montpellier, c'était un SCoT d'agglomération. Donc il y avait à gérer un problème d'agglomération, et pas un problème de ville-archipel, de connexion donc très proche de l'intercommunalité et qui avait besoin de rompre avec une culture passée et qui par la limite peut gérer un certain nombre de choses. Quand je dis pour en finir avec Montpellier, c'est que parallèlement, malgré tout le travail intéressant de Bernard REICHEN, de Françoise JARRIGE et d'Alfred PETER, sur le plan agricole, il ne s'est strictement rien passé. Je dis que dans les agri-parcs de Montpellier, il y a tout sauf de l'agriculture. Il y a 20 hectares de golf mais il n'y a pas de politique agricole. Ils n'ont jamais réussi à faire quelque chose avec la chambre d'agriculture. Il n'y a pas de gouvernance. On ne sait pas comment on va s'en sortir parce qu'il y a des oppositions historiques très lourdes. Montpellier n'est pas un bon exemple d'une politique agricole périurbaine, n'est pas un bon exemple de pressement des espaces agricoles périurbains. Interrogez les gens de SupAgro et de l'INRA et vous aurez ce complément-là. La planification ne peut pas tout quand la gouvernance n'est pas en place et quand la politique n'est pas là.
Deuxième chose sur les termes. Je crois que cela va nous renvoyer à la table-ronde de cet après-midi, peut-être au niveau du paysage il faut supprimer périurbain. Moi je vois comment sont utilisés les mots urbain/rural par les politiques européennes à l'heure actuelle et je vois ce que cela signifie dans le système d'acteurs et dans l'affichage des politiques. Les urbains s'y retrouvent avec une politique dont ils passent et en échange ils laissent passer une politique rurale et agricole pour le reste et on fait sa

petite affaire. Et dans ce que Martin MAGNET appelle le « pire espace », il ne se passe pas grand-chose. Là, il y a une véritable question. De même que sur l'agriculture dans le projet urbain, c'est à la fois très séduisant et puis d'un autre côté très provocateur, quand on aura appelé toute la planète urbain, on découvrira peut-être le territoire. Cela pose une vraie question de fond quand on ré-inverse et puis on revient au débat des limites. C'est sûr que de regarder l'espace agricole du point de vue de l'agriculture et de son épaisseur, on a l'impression que l'on fait des corridors des limites quel que soit la nature de l'espace agricole que l'on a à côté et donc on prend finalement des considérations qui n'ont pas à voir avec cet espace mais avec un entre-deux un peu théorique. Si on revient du côté des espaces agricoles en les posant, on va pouvoir regarder cette diversité, cette unité. Mais alors sur les limites, là aussi ne pas se tromper. Il est quand même étonnant que des pays très libéraux du nord de l'Europe ou de la Suisse arrivent à protéger durablement leur agriculture, aient une carte de destinations des espaces agricoles naturels et forestiers dans leur planification. C'est pour ça que je pense qu'entre épaisseur et limite, il faut clarifier les termes. Malheureusement, on est un peu dans un débat blanc ou noir. Quand on dit attention à la limite, c'est contre la porosité. Ceux qui protègent les espaces agricoles, se disent ça y est on va nous faire le coup de la loi SRU où on a laissé tomber la carte de destination en disant le dessin contre le dessin. Finalement pour aller vers le projet, il faut arrêter de délimiter les espaces non bâtis. Malheureusement sur un long terme, on voit ce qui se passe ailleurs.

INTERVENANT :

Le débat est là. Cette idée de limite, on l'accepte ou on ne l'accepte pas. On a connu la ceinture verte, la coulée verte, les corridors, maintenant ils sont écologiques en plus. On sait tous que c'est un substitut qui arrange une situation qui n'a pas été tranchée. On connaît tous très bien les argumentaires là-dessus, maintenant il y a de l'agriculture partagée, des jardins partagés. On n'a pas résolu le problème de la gestion non pas que de l'étendue mais de la surface et du foncier, globalement de la surface et de la répartition de cette surface donc de la redistribution des rôles affectés à chacun. Tant que l'on n'aura pas l'évaluation de cette surface dans le débat – c'est marrant dans le Grand Paris on a montré que des signes de paysage, on n'a pas montré la nouvelle répartition géographique de la métropole, c'est curieux, il y a aucune équipe qui a montré les choses – notamment l'excuse de la lisière. Dans le fond, pourquoi on parle de la lisière, c'est que quelque part, c'est un substitut, on abandonne la responsabilité de la distribution de l'espace et son implication donc de la forme de la ville qui est obligatoirement la ville-centre radiale, qui est de fait obligatoirement tentaculaire. C'est la géométrie de la forme. Du même coup on est dans une agriculture d'anfractuosité et non pas dans une agriculture qui part de la surface nécessaire à son objet. Je pense que c'est ce débat-là qui pose question.

Quand Jean VIARD parle du nouveau sens de la ville, des nouvelles formes de la ville, il dit exactement cela. C'est qu'à un moment donné, il va falloir changer le sens même de la distribution de l'espace. Si on ne va pas à la distribution de l'espace, à la répartition des rôles, je pense que l'on va être très velléitaires et on aura des formes paysagères déjà très prédéfinies, très dimensionnées.

***Pierre-Marie TRICAUD*, paysagiste à l'institut d'aménagement et d'urbanisme d'IDF:**

Je voulais revenir sur la séquence précédente. L'inconvénient de les fusionner, c'est que l'on parle surtout de la dernière et j'ai trouvé cela très intéressant ces propos d'***Yvon LE CARO*** sur les porosités. Alors évidemment c'est en relation avec ce que l'on vient de dire. Personnellement, autant je suis un chaud partisan des délimitations, des fronts, de tous ces termes qui ne sont pas toujours bien employés, de séparer les espaces, la ville c'est la ville, la campagne c'est la campagne mais la porosité et donc l'accès des urbains à la campagne, pose un problème beaucoup plus général. Cette question qu'***Yvon LE CARO*** a illustrée avec des exemples très concrets très intéressants et qui faisaient écho à ce que disait ***Henri BAVA*** sur les plages et cette fameuse porosité, cela pose un problème qui a mon avis est beaucoup plus général que celui de l'agriculture, c'est la relation entre les espaces de production, de travail et ceux de loisirs. C'est le même problème qu'il y a avec des espaces portuaires ou des espaces industriels. Les espaces portuaires à Paris intra-muros et c'est un peu la même problématique dans les agglomérations denses, on veut rendre les berges à des nouveaux usages notamment la promenade d'une part et aussi l'accès aux marchandises par la voie d'eau mais en général ce sont dans des espaces séparés, des séquences séparées et on est très embarrassé pour mettre les deux. Il y a des exemples, comme à Paris le port de la Bourdonnais, où on fait arriver des containers pour les supermarchés mais du coup les promeneurs ne peuvent plus y passer. Ça marche bien tant que ce n'est pas organisé et dès que l'on organise, on sépare. Ça c'est très difficile.

L'autre exemple, c'est celui de l'industrie. Le département de la Seine-Saint-Denis qui n'est pas un département très touristique, même s'il y a un office de tourisme qui promeut le tourisme industriel, qui

fait des visites d'usines, avec le slogan que j'aime bien qui est « Voilà le travail ». Je pense que l'espace agricole devrait être pensé comme ça. C'est d'abord quand on va visiter un espace agricole, on visite un espace de travail même si l'on peut trouver autre chose. Dans un espace industriel, on peut y aller pour la beauté des lieux mais je pense que cette porosité peut être assurée si l'espace agricole est présenté d'abord comme un espace de travail.

Après-midi I. : Vers un paysage agricole métropolitain

Serge BONNEFOY : ***Roland REVIL*** va nous présenter le projet de la vallée de l'Isère et ***Roland VIDAL*** sera son discutant. Nous aurons après la séquence avec ***Jennifer BUYCK*** architecte, maître de conférences et ***Hervé GARIN***. Donc ***Roland REVIL*** est maire de Voiron, premier vice-président de la communauté d'agglomération du pays voironnais. On s'est connu quand il était co-président de l'association de l'agriculture dans l'Y grenoblois et c'est un fervent partisan de l'agriculture périurbaine et il va nous expliquer cela très bien.

Séquence 3.1 : Le projet de la vallée de l'Isère

Intervention de *Roland REVIL*, Vice-président de la communauté d'agglomération du pays voironnais :

En deux mots, le pays voironnais, c'est un territoire de 90 000 habitants, 34 communes. La ville dont je suis le maire fait 22 000 habitants, c'est un territoire qui est à proximité de Grenoble. Bien sûr, nous avons un dynamisme économique. Ce qu'il faut savoir dans l'histoire de notre territoire, c'est que les surfaces agricoles ont diminué de 30 hectares par an depuis 2005. Mais il y a même eu, passé un moment, une diminution du territoire plus importante et nous avons essayé de corriger cela depuis 2008. Le territoire agricole du pays voironnais, ce sont 16 000 hectares plus 11 000 hectares de territoire en forêt. En termes d'emploi, le pays voironnais ce sont 30 000 emplois dont 1 000 emplois dans le secteur agricole et 500 entreprises agricoles. Nous avons fait élaborer un projet de territoire en 2008, 2009 et nous insistons sur plusieurs points. Ce que l'on souhaite mettre dans le domaine économique et agricole notamment, c'est d'accompagner les agriculteurs qui s'installent dans le domaine de ce que l'on appelle nous des circuits courts et la production d'alimentation bio. Nous avons aménagé bien-sûr un cadre vie pour mettre en valeur le territoire. Nous développons autour de l'environnement et de la biodiversité, la méthanisation un domaine sur lequel on essaie de travailler, mais qui avance plus lentement que prévu. Nous avons mis un échéant entre ville et campagne bien sûr, les fermes ouvertes, semaines du goût. Il y a beaucoup de manifestations tous les ans, plusieurs fois par an pour rapprocher le territoire urbain du territoire rural. Le budget agricole du territoire, ce sont 500 000 euros et ce sont cinq personnes qui travaillent au niveau de la commission économique, au niveau de l'agriculture. Nous avons modifié les règles du jeu un petit peu. Je suis également premier vice-président au développement économique, mais dans l'économie, il n'y a pas que l'industrie mais il y a le tourisme et l'agriculture.

On parlait donc du projet Plaine de l'Isère que nous essayons de mettre en place. Nous avons dans notre territoire de nombreuses zones économiques, un échangeur à proximité des zones agricoles en construction, un potentiel agricole très élevé avec 500 entreprises dans ce domaine-là, des espaces naturels de grande valeur. Nous avons décidé de redonner de l'importance à l'agriculture et pour cela, nous avons prévu dans le territoire 260 ha en zone économique et que l'on vient de remettre en zone agricole. Tout ça avec l'aide du SCoT qui est en train d'être travaillé. On revient en arrière. Depuis dix ans, le territoire était prévu dans une zone importante de 260 ha pour faire de l'économie. On revient en arrière en reclassant ce territoire en zone agricole. Bien sûr, dans ce territoire, se faisait de la culture, maïs c'était uniquement du maïs parce qu'il n'y avait pas de perspective de long terme pour les agriculteurs, ils savaient que demain ou après-demain ils allaient être mangés… On a recalé cela. On espère avec tout cela redévelopper l'agriculture. Le territoire, c'est l'élevage. Production de 30 millions de litres de lait par an et bien-sûr la noix de Grenoble ! Vous connaissez tous la noix de Grenoble qui est produite et arrêtée dans nos territoires à Thulin mais pas sur Grenoble, il y a peu de noyers sur Grenoble.

Il y a un développement du maraîchage également et nous développons la culture bio. Nous avons installé dans nos territoires 19 exploitations depuis 2009 dans le domaine bio. De 19 on est passé à 30 exploitations en peu de temps, à ce jour. Comment on a pu faire cela ? On a mis en place un PAEN (Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains). Dans ce secteur, on va figer pour de nombreuses années un territoire agricole. Cela permet aux agriculteurs

d'avoir un projet sur leur entreprise. Nous avons fait également pour accompagner le monde agricole, l'acquisition de 140 ha de terrain vendus aux enchères. Pourquoi cela ? Le prix montait très vite. Le prix du terrain agricole est de 1 € en moyenne chez nous et là, ces terrains sont vendus 1.70 €. Nous avons pris l'option malgré les contraintes financières de la collectivité avec l'aide de la région d'acheter 140 ha sur la plaine de l'Isère entre Grenoble et le secteur de Voiron, pour ceux qui connaissent. Sur ces 140 ha, nous avons attribué un certain nombre de lots en disant aux agriculteurs, si vous venez ici, priorité au maraichage bio, plutôt qu'au tout maïs, c'est ce que l'on voyait le long de l'autoroute en arrivant dans ce secteur-là. Nous avons déjà sur ces 140 ha vingt-deux attributions avec huit nouvelles installations. Des jeunes qui s'installent dans le monde agricole, qui sortent des écoles dont six sont bios. Il nous reste encore une quarantaine d'hectares à attribuer à du précaire, parce que nous avons des procédures judiciaires sur ce foncier. Donc nous sommes en train de travailler là-dessus pour pouvoir attribuer ces terrains mais nous avons encore beaucoup de demandes en attente. Pour vous situer les parcelles de terrain, on a même mis les noms des personnes qui démarrent une entreprise dans ce secteur-là.

Je reviens un peu plus sur ce que l'on appelle le PAEN. Un lancement d'un projet dans la Plaine de l'Isère. C'est un accord que nous avons travaillé avec le territoire voisin c'est-à-dire la métropole de Grenoble. Le long de la plaine de l'Isère, nous avons des beaux terrains fertiles, nous avons mis un PAEN et là on travaille. Nous sommes en train de créer avec le comité d'agglomération voisin un syndicat mixte et dans ce syndicat mixte, on travaille ensemble sur le PAEN. Le pays voironnais a été à l'origine, bien que le PAEN soit porté par le conseil général, nous sommes un peu le moteur dans cette histoire-là et donc nous sommes une dizaine de communes qui nous avançons dans ce projet de territoire de PAEN. Nous avons rencontré les maires. Nous avons des réunions, on échange constamment. Les premiers tours de communes nous montrent que les maires sont plutôt répondant à cette demande et puis les agriculteurs même s'ils trainent un peu les pieds là-dessus, ils ont toujours un peu peur parce que quand on met un PAEN en place, on fige le terrain pour un certain nombre d'années.

Il y a d'autres procédures. Il y a ce que l'on appelle la ZAP ou le PAEN. Nous pensons que c'est plus important de classer cela en PAEN de façon à avoir des projets à long terme. Bien sûr, cela prend du temps. Il faut expliquer. Je pense que d'ici un an ou deux, on aura abouti. Le PAEN, je vous disais c'est un projet commun avec le territoire voisin. Nous avons un soutien actif de la région qui nous accompagne là-dedans et bien-sûr du conseil général. La chambre d'agriculture participe très fortement à ces réunions. Elle est là pour motiver le monde agricole. Beaucoup de réunions sont en place pour arriver à aboutir plutôt rapidement. Plusieurs comités de pilotage, la mise en place de réunions avec des agriculteurs, tout le monde associatif que ce soit dans le domaine de la chasse, de la pêche, de la protection de la nature. Tout le monde associatif est invité à ce genre de réunions parce que l'on souhaite faire un projet commun et on souhaite qu'il soit validé à l'unanimité. Donc ce n'est pas évident mais on avance assez fortement.

Pour terminer, dernière diapo et après je pourrai répondre sans doute aux questions, je vous ai dit tout à l'heure dans le projet, ce sont 140 ha achetés mis à la disposition du monde agricole. Pour que ce monde agricole puisse développer également, valoriser son produit, on est en train de construire une légumerie. Une légumerie, cela va permettre au monde agricole à qui on attribue du terrain de produire des légumes et nous pays voironnais, à l'aide d'un partenaire on va racheter ces légumes pour les vendre dans le circuit de la restauration collective, que ce soit lycée, collège ou école primaire. C'est tout un projet et une légumerie qui va coûter autour de 1,2 million d'euros. C'est tout un travail de partenariat avec le monde agricole, avec les territoires voisins, avec les communes pour arriver à tout ce projet.

MODERATEUR : Le principe est que ***Roland VIDAL***, agronome, qui travaille à l'école du paysage de Versailles va faire le discutant. Il va réagir à la présentation de ***Roland REVIL*** et lui poser les questions.

DISCUTANT - Roland VIDAL, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles :

Je ne suis pas agronome mais je parle beaucoup d'agriculture parce que c'est un sujet qui m'intéresse, principalement dans sa composante paysagère.
Je voudrais commencer par une remarque. Quand j'ai découvert le pays voironnais, avec des yeux nouveaux, parce que j'y allais pour une réunion de Terres en Villes donc je me suis intéressé à la question de l'agriculture dans ce petit bout de paysage montagnard, j'ai été très marqué par ce qui saute aux yeux à Grenoble et dans la région. C'est que l'on est dans un terrain plat et très rapidement, au bout de la rue pratiquement, il y a des énormes montagnes. On est dans un territoire dont on sent tout de suite les limites. On n'est pas du tout dans la même situation qu'à Paris où l'agriculture qui nous environne donne l'impression de se poursuivre à l'infini. Si on la consomme, il y en aura toujours derrière. J'ai assez

bien compris les préoccupations de l'agriculture urbaine et pourquoi Terres en Villes est née là-bas. Je pense que pour vous, la perspective c'était de voir disparaitre complètement cette agriculture rongée par la ville, qui serait du coup directement insérée dans la montagne. Je comprends qu'il y ait un souci particulier et cela explique pourquoi vous avez été précurseur dans ce domaine.

Une autre remarque. Dans votre logique de ce que vous nous avez présenté, notamment dans le cadre du PAEN, vous insistez sur le fait que si l'on veut installer l'agriculture, il faut garantir une visibilité à long terme pour les agriculteurs. Ils ont besoin d'une sécurité. Vous parlez de 50 ans, je pense que ce n'est pas trop peu, pour investir, pour irriguer, pour drainer, pour aménager son sol, pour construire un sol. On ne construit pas le même sol quand on veut faire du maïs, quand on veut faire du blé, quand on veut faire du maraichage. Ce sont des investissements lourds que l'agriculteur doit pouvoir penser sur une échéance assez longue. Vous le disiez vous-même, tant qu'il n'y avait pas cette certitude-là, on faisait ce qui est le plus facile à faire et à arrêter d'une année sur l'autre : le maïs. Si on veut se convertir dans autre chose, le temps de construire ses marchés aussi, cela nécessite une sécurité sur le long terme. Je pense que cette dimension temporelle dont on a parlé ce matin est très importante quand on veut réfléchir en termes de protection durable de l'agriculture.

Une question que je voudrais vous poser. Vous protégez vos espaces agricoles et vous avez dit alors que malgré tout la population est en croissance démographique. Qui dit croissance démographique dit croissance urbaine parce qu'il faut bien loger les gens. Ma première question sera celle-là. Comment se passe cette croissance urbaine ? Est-ce que vous la faites en hauteur ? Est-ce que vous avez une manière particulière de répondre à ce besoin démographique ?

Roland REVIL :

Disons qu'en pays voironnais, on a décidé de construire essentiellement sur Voiron. Donc on a encore beaucoup de dents creuses, beaucoup de terrains. Il y avait aussi une ancienne entreprise, Rossignol, qui a quitté donc on va construire. L'objectif, c'est de donner plus de possibilités de développement aux villes, Voiron, Voreppe, les trois grandes villes alors que les territoires agricoles non. Dans le cadre du SCoT, dans le cadre du schéma de secteur, dans le cadre du PLU, toutes les communes doivent faire attention de ne pas développer l'habitation. L'habitation va se développer essentiellement sur la ville et plutôt en hauteur.

DISCUTANT- ***Roland VIDAL :***

Exemple cohérent d'un point de vue paysagé parce que les montagnes sont là pour rappeler.

Roland REVIL :

On est un peu coincé. Mais si on connait le territoire, Grenoble est vraiment la cuvette et Voiron, la ville dont je suis le maire, est un peu dégagée quand même. On commence à voir apparaitre la plaine en direction de Lyon quand même. On est moins coincé que sur Grenoble.

DISCUTANT- ***Roland VIDAL :***

Je rebondirai sur ce qu'à dit ***Xavier LAUREAU*** ce matin à propos de l'agriculture biologique. Il disait qu'il faut peut-être que l'on apprenne à arrêter de diviser l'agriculture en deux, une agriculture épouvantable, productiviste, intensive et polluante d'un côté et une agriculture qui aurait toutes les vertus de l'autre. Alors que l'on sait qu'il y a toute une gamme entre les deux. L'agriculture capable de répondre aux besoins en termes de sécurités alimentaires, en termes de protection de l'environnement mais qui est plus difficile à expliquer. Le bio, cela coûte plus cher. Soit on le réserve à une clientèle qui a les moyens, soit on le paie par des subventions publiques pour approvisionner par exemple les cantines scolaires. Mais c'est plus cher parce que ce n'est pas de l'agriculture ordinaire. Est-ce qu'il n'y a pas un rôle de la part d'un élu comme vous, de la part des élus de manière générale pour faire comprendre à la population qu'il n'y a pas que deux agricultures. Il y en a beaucoup.

Roland REVIL :

Vous avez un peu raison mais lorsque nous avons mis en place ce projet de territoire en 2008, nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup de consommateurs en produits maraichage biologique, mais beaucoup de produits venaient de l'extérieur du territoire. Donc on s'est dit : « Comment donner de l'emploi à tout le monde ? » Parce que l'agriculture, c'est une source économique, c'est de l'emploi.

Je l'ai dit tout à l'heure dans le voironnais ce sont mille emplois. Plutôt que nos consommateurs locaux achètent des produits bios qui arrivent du Maroc, d'Autriche ou d'autres départements, nous avons souhaité accompagner la production locale parce qu'il y avait une demande. Il y avait trop de consommateurs de produits agricoles qui achetaient à l'extérieur du territoire. Un agriculteur qui s'installe en bio aura une aide de 6 000 euros alors que celui qui reste en classique aura une aide de 3 000 euros. Dans le territoire, on a une longue histoire d'accompagnement du monde agricole. Je dis les chiffres un peu ronds comme ça. Un agriculteur qui crée une entreprise dans le traditionnel avait 3 000 euros. Celui qui crée dans le maraichage biologique a 6 000 euros. On n'a pas cessé mais on donne beaucoup plus à quelqu'un qui développe l'agriculture biologique et cela correspond aux projets de territoire des politiques du territoire. Créer de l'emploi sur place plus facilement et éviter que les gens consomment des produits qui arrivent de l'extérieur. Ce que l'on souhaite également, c'est pousser les circuits courts mais je crois que vous avez déjà dû en parler ce matin plutôt que de consommer des produits qui arrivent de trop loin, on essaie de faire en sorte d'inciter dans toutes nos écoles, dans tous nos collèges, partout de consommer des produits qui arrivent dans un rayon de 50 kilomètres autour de la capitale du pays voironnais. Nous ne sommes pas anti-produits traditionnels. Le bio, c'est une priorité mais bien-sûr on accompagne les entreprises traditionnelles qui se développent dans le monde agricole. On n'est pas contre le maïs même si je trouve qu'il y a trop de champs de maïs.

MODERATEUR : Petit rappel de la mise en place de votre PAEN : Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains, loi de 2005. Vous définissez un périmètre, le conseil général en accord avec la commune ou les intercommunalités à vocation PLU. Vous définissez un projet dans quatre domaines : agriculture, milieu naturel, paysage et forêt. Possibilité d'intervention foncière de la collectivité en jouant sur la préemption SAFER notamment.

***Frédéric DELATTRE*, Chef de service agricole, pays voironnais :**

Juste un complément pour dire que dans la logique du PAEN et de l'acquisition foncière qui a eu lieu, l'étape de réflexion actuelle est bien de dire et d'employer ce terme-là, de création de zones d'activités agricoles. Bien faire le pendant avec une zone d'activité économique. On est vraiment dans un problème d'aménagement avec une notion de projet. La problématique de dire que ce type de projets-là, on ne le fait pas sans les agriculteurs. Si les agriculteurs disent « niet », en dépit de la bonne volonté ou de la vertu de la collectivité, le projet ne se fait pas. Tout le dialogue est de dire, on veut faire un projet. Regardez, on a fait une opération d'acquisition foncière dans laquelle on a joué le jeu, on vous a associé pour l'installation et maintenant dans le cadre du PAEN, on veut passer à l'étape d'après, de la protection et de l'aménagement. Amener du réseau, amener de la voirie, amener pourquoi pas du logement, de la pépinière d'installation agricole et puis il y aura d'autres idées sur la circulation des engins agricoles, ce qui a été évoqué ce matin. C'est tout ça qui se veut de la cohérence et dans lequel tout le monde avance ensemble.

Débat avec la salle :

***Lamia OTTHOFFER*, Chargée de mission agriculture durable et paysage, Bergerie Nationale de Rambouillet :**

Je voulais juste faire un commentaire par rapport à la question de l'agriculture biologique. Il faudrait la resituer dans le contexte du Grenelle de l'environnement et de la directive sur la biodiversité. Par rapport à ce que disait ***Roland VIDAL***, par rapport à l'agriculture conventionnelle et si on se rapproche un peu plus des résultats de la recherche par rapport à ce qui est publié au niveau de la fondation pour la recherche pour la biodiversité. Pour compenser les effets négatifs de l'agriculture conventionnelle il faudrait 30% du territoire comportant des éléments naturels et semi-naturels, ce qui interroge directement la question de l'aménagement. Comment concilier une fonction agricole qui produit sans porter atteinte aux ressources, et donc toute la question des ressources alimentaires saines, et comment en même temps aménager le territoire pour répondre à d'autres fonctions. Depuis ce matin, dans tous les projets qui ont été présentés, le regard sur la biodiversité n'a pas été abordé. Or, quand on est dans la question du paysage, c'est aussi un outil d'aménagement mais c'est aussi un outil de gestion agronomique. Donc le pont il est aussi entre la gestion de la parcelle d'un point de vue agronomique mais aussi de la parcelle resituée dans le contexte de l'exploitation agricole et du territoire sur lequel se trouve l'exploitation agricole. C'était par rapport à ce que disait Roland.

***Sébastien ALCAIX*, Doctorant en géographie, Lyon 2 :**

C'est vrai qu'il y a beaucoup d'intercommunalités qui souhaitent voir développer le maraichage.

Comment vous avez pu choisir les producteurs, comment vous avez pu en faisant l'acquisition de ces territoires agricoles pouvoir désigner le type de producteurs que vous voulez ? Comment vous avez pu les installer ? Premièrement.

Deuxièmement, quelle adéquation vous avez fait entre ce projet-là et le règlement dans le plan de l'urbanisme par rapport aux aspects paysagers et je pense notamment aux serres.

***Françoise CREMEL*, enseignante de projet de paysage, ENSPV et doctorante en paysage :**

Je me pose une question par rapport à la question du paysage. Roland dit, les montagnes hautes, la parcelle plate. L'étalement urbain jusqu'à une certaine distance ensuite une verticale. Est-ce qu'il existe d'autres termes pour qualifier le paysage auprès des gens avec qui vous travaillez. Et une autre question qui rebondirait sur celle de la dame qui vient de parler précédemment, la parcelle économique territoriale. Qu'en est-il de la parcelle esthétique et sentimentale chez vos agriculteurs ?

Roland REVIL :

Pour répondre directement à cette dernière question, j'ai plutôt une vision économique, dans un premier temps. Je n'écarte pas la version visuelle mais avec ma casquette de président de l'économie, la mission que j'avais, que mes collègues élus m'avaient confiée, c'est de créer de l'emploi. Donc on a d'abord vu la version économique en achetant 140 ha de terrain, en mettant les agriculteurs en place. Bien-sûr, on ne laisse pas faire n'importe quoi. Chaque commune à travers son PLU cale un peu ce que l'on veut faire. Par exemple dans le territoire, au niveau de paysage, on vient d'être validé en pays d'Art et d'Histoire, c'est un label qui est donné par le Ministère de la Culture. On doit avoir des maisons comme ça, pas autrement, pas des maisons rouges, pas des maisons bleues, style mas dauphinois chez nous. On doit avoir un respect de l'esthétique quand même. Ma problématique au départ, c'était de faire en sorte que les consommateurs de produits maraichers bios achètent des produits venant du territoire des circuits courts.

Comment fait-on les choix ? Lorsque l'on a eu ces 140 ha, nous avons réuni le monde de la SAFER, le monde agricole et des élus des communes différentes. Je présidais cette commission. Cela n'a pas été facile quand même. Au départ, les agriculteurs ont toujours peur de changer leurs habitudes. On a dû se battre ou forcer un peu la donne. Je voulais imposer du maraichage bio et c'était un peu compliqué. C'est pour cela que nous avons modifié la règle d'attribution des aides. Ce n'est plus 1 000 euros ou 3 000 euros, ce sont 6 000 euros double. Mais c'était compliqué, on a une résistance et pour le monde agricole c'est tellement plus simple de faire du maïs, parce que l'on sait que cela rapporte toujours, que de faire du maraichage. Le maraichage pour un hectare il faut deux ou trois personnes alors que pour un hectare de maïs, il faut une demi-personne.

Frédéric DELATTRE :

Juste un complément sur la partie urbanisme. Déjà en prolongement, il faut savoir que sur 140 ha, on a eu 77 candidats. Le travail, en deux mois, c'étaient cinq réunions de travail pour faire la sélection. Comment choisit-on ? On choisit sur la qualité des dossiers. On ne peut pas faire autrement. Il n'était pas question dans un comité de pilotage de dire qu'un agriculteur bio, il sera prioritaire même si économiquement son projet n'est pas viable. Donc la sélection s'est faite sur la qualité des dossiers. Il se trouve qu'en ce moment, la dynamique d'installation sur notre territoire, elle est bien autour de l'agriculture biologique. C'est là où on a eu la principale création d'activité sur les dossiers que l'on a suivis et qui ont été attribués à des terrains acquis par le pays voironnais.

Après sur la partie urbanisme, j'ai envie de dire que l'on se cale avec ce qui existe en matière d'urbanisme et tout le travail sur l'idée des zones d'activités agricoles, c'est justement de pouvoir caler les PLU par rapport à une organisation de l'installation, de l'implantation agricole de bâtiments ou autres. Il se trouve que l'une des communes est dans le cadre de l'élaboration de son PLU. On fait tout un travail pour articuler leur PLU, avec leur volonté partagée avec le pays voironnais d'installer des agriculteurs, et de donc de dire où est-ce que l'on peut implanter des bâtiments et où on ne peut pas les implanter. On est en zone A paysagère donc zéro implantation etc. Tout le travail qu'il y a à faire est autour de cette question-là. Là l'intérêt c'est que l'on a un dossier concret et l'on peut avancer de manière très concrète et essayer de s'articuler. Comme c'est le cas, il y a toutes les volontés qui sont ensemble.

Roland REVIL :

Tu as raison de bien insister sur le projet de pépinières de zone économique agricole. C'est vrai que l'on se rend compte que le paysan traditionnel, il veut chaque fois qu'il a une parcelle de terrain faire sa maison, clôturer. C'est une vision différente que l'on essaie de proposer, au même titre que nous avons la capacité de créer des zones économiques avec des bâtiments économiques qu'on loue ou que l'on vend. Là nous pensons avoir la capacité de faire des zones agricoles ou un village carrément ! Ce que l'on ne souhaite pas, c'est que chaque agriculteur soit propriétaire de son bâtiment. La vie fait qu'à un moment donné, on change d'orientation et si l'agriculteur est propriétaire de son bâtiment, il voudra le vendre à n'importe qui. On va faire en sorte de créer des bâtiments et des logements agricoles que l'on va louer simplement de façon à ce que celui qui arrête son activité agricole puisse ne pas louer ou revendre à n'importe qui. C'est un peu compliqué parce que le monde agricole est un peu traditionnel. Nous avons la chance dans le territoire d'avoir des nouveaux agriculteurs qui sortent des écoles et qui ont une vision un peu différente.

Frédéric DELATTRE :

Deux mots sur la biodiversité. Je voudrais rappeler qu'à l'échelle de la parcelle, l'agriculture n'a pas pour finalité la biodiversité, elle a pour finalité la bio-monotonie. Quand on cultive du blé, on fait en sorte qu'il n'y ait pas grand-chose d'autre qui pousse pour gêner le blé. Ce n'est pas la finalité de l'agriculture. La biodiversité agricole, il faut la réfléchir à l'échelle d'un territoire et c'est l'agro-diversité qui peut apporter les réponses. Cette agro-diversité, elle peut aussi bien être obtenue avec des techniques comme celles que Michel défend aujourd'hui, en agroforesterie, en agriculture de conservation, en agriculture écologiquement intensive. Il y a des tas d'autres solutions qui permettent de produire parce que quand même un hectare de blé converti en bio, c'est un peu de blé en moins sur le marché aujourd'hui en France. Ce n'est pas simple d'assumer économiquement l'idée même que l'on convertirait toute l'agriculture au bio. Economiquement, ce ne serait pas tenable. En conséquence de quoi, il faut savoir quelle part on lui donne à ce bio, pour quel marché, pour qui, avec quel financement. Je pense que la biodiversité, ce n'est pas comme ça qu'il faut la réfléchir. Il faut la réfléchir en termes de territoire et c'est bien l'agro-diversité notamment par l'agroforesterie qui sera la meilleure garante d'un développement économique.

Brigitte COMPAIN-MUREZ :

Question à Monsieur ***Roland REVIL***. Est-ce que vous avez verdi votre PCET, à savoir Plan Climat Energie Territorial, avec les productions entonnages : économie de CO2, économie de transport de transit, etc., c'est très important et cela peut rentrer dans les PCET.

Roland REVIL :

Bien sûr que l'on a verdi, je n'ai pas les chiffres en tête. On a un plan climat et également un Agenda 21. Mais on avance très fortement, Frédéric tu as peut-être les chiffres à ce niveau-là ? Mais on avance très fortement.

Frédéric DELATTRE :

En effet, à l'échelle du pays voironnais on a un Agenda 21 et un PCET. Ce qu'il y a c'est que l'on n'a pas mis des chiffres de ce type-là. En revanche, on a bien inscrit, et même dans la première action de l'Agenda 21, l'idée d'une politique alimentaire territoriale et mis dans d'autres actions prioritaires, les logiques d'aménagement et de projets pour les espaces agricoles et naturels de ce type-là. Cela veut dire que derrière, la cohérence aussi sur ces types d'outils, c'est de dire que la politique agricole et alimentaire est incluse dans l'Agenda 21, dans le PCET.

MODERATEUR : Il faut que vous compreniez que le pays voironnais en termes d'agriculture est une intercommunalité qui s'est préoccupée d'agriculture bien en amont vu qu'elle a créé la première commission agricole intercommunale de France en 1976 après avoir rejeté, grâce à une alliance entre monde agricole et élus, une ville nouvelle prévue par le SDAU de la région grenobloise de 1973. Il y a toute une histoire qui n'est pas facilement transposable à d'autres intercommunalités qui explique ce foisonnement d'idées, ce qui ne va pas d'ailleurs sans problème de temps en temps.

Roland REVIL :

Ce que l'on a mis également dans le pays voironnais pour changer la donne, c'est un système où chaque fois que le pays voironnais a acheté un terrain agricole pour le mettre en économique ou en habitat, on

mettait dans une caisse un euro par mètre carré pour plus tard alimenter un fond agricole. Actuellement, on a dans ce fond 400 000 euros parce que chaque fois que mes collègues ou moi-même avons acheté un terrain pour faire de l'économie, on a dû payer une dîme d'un euro. On a créé un GIP (groupement d'intérêt public) et grâce à ce fond agricole, demain nous allons créer une légumerie financée par cette partie-là. C'est une taxe que l'on s'est mis volontairement, on payait à chaque fois un euro. La première fois, c'était en franc, je ne saurai dire. On s'est mis volontairement un impôt pour nous freiner un peu dans nos expansions économiques.

MODERATEUR : Merci aux deux Roland pour leur intervention. Je vais appeler ***Jennifer BUYCK***, qui est maitre de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, qui vient de Lille, qui est architecte du paysage et qui a travaillé dans le cadre de sa thèse sur l'agriculture périurbaine. ***Hervé GARIN***, c'est l'agriculteur qui nous sert habituellement de totem, l'un des agriculteurs, l'un des céréaliers de la zone maraichère des grandes terres en face des Minguettes dans le grand Lyon.

Séquence 3.2 : Entre crise urbaine et crise agricole, penser le dessein agricole des métropoles contemporaines?

Intervention de *Jennifer BUYCK*, architecte et maitre de conférences à l'IUG :

Je ne vais pas du tout parler de Grenoble que je connais très peu. Par contre, j'avais prévu de vous projeter un film qui malheureusement, n'est pas téléchargeable. Visiblement comme internet ne fonctionne pas, je vous invite à aller le regarder, j'en parlerai après. C'était censé être ma présentation imagée, du coup, vous n'aurez que ma voix.

J'ai prévu d'apporter un autre regard ou un décalage par rapport à la journée sur une approche plus historique sur la question des liens entre ville et agriculture sous cette idée de crise. Mon objectif est de montrer en quoi une crise agricole et une crise urbaine peuvent être liées, extrêmement imbriquées. Ma méthode c'est de parcourir les travaux de certains architectes et urbanistes du XXème siècle. Ma source principale hormis leurs écrits, c'est un ouvrage qui s'intitule « l'agriculture métropolitaine, métropole agricole » et que j'ai coordonné avec mon collègue Xavier DOUSSON. Cet ouvrage même si j'en ai eu la coordination scientifique m'a quelque peu surpris dans ces ouvertures et notamment dans son approche historique. C'est en relisant les articles qui ont été produits sur la question historique de la relation entre architecture et urbanisme que j'ai conçu cette présentation.

Première entrée. Un bref état lieu de la question agricole et urbaine. On pourrait dire que l'urbain sort gagnant dans l'état actuel des choses parce que le monde est de plus en plus urbain au détriment de l'agriculture qui perd du terrain. On pourrait s'imaginer l'urbanisme gagnant, l'agriculture grande perdante. Cependant ce n'est pas si simple que ça. Peut-être que la ville a changé d'échelle, de forme. Je pense que l'on partage tous ce point de vue que l'agriculture ou le monde rural ont changé d'échelle, de forme. Finalement pour moi, il n'y a pas un gagnant et un perdant et dans le monde contemporain une reconsidération de cet établissement urbain qui est complexe. Alors, une double disparition. Celle de l'agriculture telle que l'on a connu et de la ville telle que l'on l'avait imaginé. Je ne pars pas trop de l'idée que ce soit la fin de la modernité mais plutôt la fin d'un mythe de la modernité. Face à cette double disparition de la ville telle que l'on l'a imaginé, de l'agriculture telle que l'on l'a connu, faut-il être pessimiste ? Je fais partie des optimistes et je cherche comme Edgar MORIN les bribes ou l'espoir d'une métamorphose. Quelque chose qui disparaît pour renaître différemment.

Ou peut-on chercher l'espoir d'une métamorphose ? On pourrait se dire que l'on est très mal parti surtout du point de vue urbain parce qu'on s'imagine à juste titre - d'ailleurs Gilles NOVARINA le rappelait ce matin - que les urbanistes tels que LE CORBUSIER avaient évincé la question agricole au XXème siècle. LE CORBUSIER a écrit en 1945 *Les trois établissements humains*, qui sépare très clairement l'agriculture, l'industrie et la ville, l'établissement humain par excellence pour lui, même dans ses projets, il s'est très peu confronté à la question rurale. D'ailleurs la nature est plutôt pour lui éventuellement un espace vert et même un parc. Donc je me suis intéressée aux autres figures du XXème siècle, particulièrement en allant aux Etats-Unis voir des personnages tout aussi importants que Le CORBUSIER. D'abord aux Etats-Unis, il y a un état d'esprit qui est bien-sûr différent, un contexte différent, celui d'un mythe urbain et rural radicalement opposé à celui que l'on a en France et qui est porté par JEFFERSON. Dans ce contexte-là, l'agriculture et l'industrie participent du système urbain au même niveau à tel point que le concept de naturalité, de nature revient au goût du jour et les écrits d'Henry David THOREAU de 1854, Walden, reviennent au goût du jour. Dans ce contexte-là aux Etats-Unis, l'agriculture fait partie de cette modernité d'un Etat qui se construit, qui s'urbanise. C'est une science qui est tout à fait différente et opposable à la question de la tradition. Dans ce contexte-là, je voudrais rappeler Henry FORD qui avait

un rapport ambigu ou sinon engagé par rapport à l'agriculture puisqu'il a écrit, il a lui-même fait des projets de villages industriels où l'agriculture avait autant sa place que l'industrie. D'ailleurs pour lui le tracteur et l'automobile étaient deux éléments complètement fondateurs de la ville américaine. Dans ce contexte-là aux Etats-Unis, je voudrais m'attarder sur la figure de Franck LLOYD WRIGHT, pour ceux qui ne savent pas, c'est l'équivalent du LE CORBUSIER européen. Il y a des ouvrages qui comparent des travaux de Le CORBUSIER et les travaux de Franck LLOYD WRIGHT d'un point de vue de l'urbanisme. Je cite notamment Robert FISCHMAN qui en 1979 compare Ebenezer HOWARD, Franck LLOYD WRIGHT et LE CORBUSIER.

Franck LLOYD WRIGHT tout d'abord. Pourquoi s'attarder sur lui ? Parce qu'il a effectivement parlé de l'agriculture. En quels termes ? Il a beaucoup moins écrit que LE CORBUSIER et à chaque fois, l'agriculture a été présente dans ses ouvrages. Cependant, ce n'est pas forcément de ce dont on parle quand on parle de Franck LLOYD WRIGHT et de son urbanisme. Il a écrit sur un modèle de ville qui s'appelle Broadacre City et qui est une œuvre longue dans sa vie parce qu'elle a émergée dans les années 30 sous forme d'une maquette et je dirais qu'ensuite, elle s'est nourrie de trois écrits qui sont les trois seuls écrits de Franck LLOYD WRIGHT hormis son autobiographie. En 1932, *The Disappearing City*, en 1945 *When Democracy Builds* et en 1958 juste avant son décès *The Living City*. A travers ces trois ouvrages, il va effectivement proposer un autre modèle de ville où il n'est pas question d'une frontière avec l'agriculture mais plutôt d'une forme de porosité très forte puisqu'il définit une aire de production minimale par famille et qui est d'un acre soit 4 000 mètres carrés. Ses dessins puisqu'ils ont évolué tout au fil de sa vie sont divers mais sont généralement qualifié comme un jardin d'Eden moderne où on a un petit réseau de fermes, d'usines, de laboratoires, le tout imbriqué. C'est clairement une idée et il le dit lui-même d'une vision organique du territoire, une ville complètement atomisée et là on commence ce propos-là dès les années 30. Il y a aussi quelque chose qu'il faut souligner sur cette vision de Franck LLOYD WRIGHT et le film sur Andrea BRANZI est tout à fait dans cette lignée de pensée, c'est que la ville et l'agriculture pour Franck LLOYD WRIGHT ont le même niveau de naturalité.

Juste quelques apports contextuels. Il est clair que Franck LLOYD WRIGHT n'a pas tout inventé sur l'agriculture. Il a été clairement aidé. Il y a aussi un contexte intellectuellement fort, celui de THOREAU dont je parlais tout à l'heure et sans doute aussi celui de Rudolf STEINER. Ça c'est une piste de recherche à explorer pour la suite. Un autre élément de contexte, en parallèle de la production de Broadacre City, c'est Lewis MUMFORD qui écrit et questionne l'habitabilité des territoires en exprimant les bases d'une éventuelle nouvelle science le Regional Planning. Mais ça je dirais, ça se passe assez en parallèle des travaux de Franck LLOYD WRIGHT. En revanche, les travaux de Franck LLOYD WRIGHT nourriront un peu l'imaginaire de Jean GOTTMANN, qui lui-même dans ses travaux sur les mégalopoles ne dissocie pas le tissu urbain du tissu agricole et ça, on est en 1961. En conclusion, il existe bien une modernité agri-urbaine. Nous passons peut-être à côté, nous ne l'avons pas vu. A mon avis, il y a des choses à analyser, à revoir. J'ai fait un très bref tour d'horizon des architectes qui s'intéressent à cette question dans le XXème siècle. On peut faire la même chose en prenant non pas le végétal mais l'animal. Ce serait très intéressant parce que l'intégration de l'animal est assez progressive dans les travaux des architectes. D'abord on a intégré les enfants, puis les femmes, puis un petit peu les animaux mais on est encore loin du but et l'on pourrait encore étudier cela. Je conseille les travaux de Dominique ROUILLARD sur le thème. Je vois que cela rend le public hilare. Pour terminer puisque l'on est dans les années 60, s'intéresser à ce que l'on pourrait voir comme une filiation mais qui n'a pas été cherché comme une filiation au départ mais donc au travail d'Andrea BRANZI.

Comment j'en suis venue, c'est que je me suis dit tous les travaux que l'on vient de voir sur repenser la ville autrement dans la modernité mais dans une modernité agricole, ça a toujours été lien avec une crise. Franck LLOYD WRIGHT a fait sa maquette dans les années trente juste après la crise de 1929. FORD plébiscite l'agriculture après la crise de 1920 où les terres ne coûtaient rien. La question que je me pose est de savoir si l'on est aussi dans des crises qui sont conjoncturelles et qui amènent à de nouveaux systèmes qui ne tiendront pas ou est-ce que l'on arrive à une crise qui est plus structurelle et qui pourrait amener à des structures qui tiendront ou qui auront un impact pérenne sur notre manière de penser la ville. J'ai l'impression que l'on tend vers une crise qui est plus structurelle au vu de l'accumulation des crises précédentes, au vu du nombre de projets actuels qui traitent de ce thème-là, de cette ville un peu symbiotique avec l'agriculture. Je pense à certains projets qui peuvent être effrayants quand on les prend les uns séparément des autres et quelques projets qui sont aussi effrayants quand on les prend dans leur totalité. Peut-être l'hypothèse d'un moment clé, d'une crise structurelle et du coup j'essayais de voir qui étaient les derniers architectes à avoir écrit sur cette ville diffuse symbiotique avec l'agriculture. Il me semblait qu'Andrea BRANZY était un bon exemple. Et toujours de chercher des architectes peut-être moins connus sur ces questions-là. Andrea BRANZI designer, représentant de l'école de design milanaise est toujours vivant pour ceux qui ne le sauraient pas.

Je dirais que tout à commencé avec les premières images du film et ce sur quoi je conclue par « Non stop city » en 1967 et puis tout continue encore depuis Agronica dessiné et imaginé en 1995. Si on essaie de voir quels sont les leitmotivs des travaux d'Andrea BRANZI par le prisme des travaux des architectes précédemment cités dans cette analyse, je dirais que l'on est dans une pensée de la ville qui serait comme une favela hi-tech. Je reprends les mots d'Andrea BRANZI lui-même. Au centre de son système lui il voit, et ça je pense que c'est un changement de paradigme énorme par rapport à Franck LLOYD WRIGHT évidemment, pour lui c'est la connexion l'outil internet mais qui n'empêche pas une hospitalité cosmique. Il dit que l'on devrait être capable à Paris de pouvoir accueillir les 5 000 vaches sacrées qui trainent dans d'autres villes en Inde. Il parle d'urbanisme faible, là bien-sûr d'urbanisme flexible qui amène à Bernardo SECCHI et à Paola VIGANO. Il dit aussi que dans ce cadre-là de cette urbanisation flexible, où ils disent aussi que l'imbrication entre agriculture et architecture est possible, les hybridations sont à inventer. L'architecte ne serait pas là pour fixer des fonctions à des lieux mais pour créer des lieux qui permettent de générer des fonctions. Donc il est plutôt sur cette idée-là, sur cette idée du « re-use », la réutilisation plus que la construction. Ça c'est vraiment un leitmotiv sur ces projets qui émergent sur le thème. Aussi la dimension micro est vraiment très importante. L'échelle micro qui peut générer la grande transformation. Cette échelle micro fait aussi penser à l'idée que la ville ne serait pas un ensemble de formes mais plutôt un micro-climat, une bulle de SLOTERDIJK.

Bien-sûr je brasse beaucoup de choses mais c'est pour aller au-delà de cette forme parce que je crois que toutes ces réflexions-là ne sont pas des réflexions à proprement parler sur la forme mais plutôt sur cette idée de micro-climat, d'idées, d'échanges, etc. Une minute, une phrase, peut-être un appel à la vigilance, un effet de mode possible. Un appel à l'indulgence de part et d'autre parce que sans tests on ne bougera pas et puis un appel à l'espoir parce que derrière tout ça une métamorphose.

MODERATEUR : Merci Jennifer. Cela me fait penser que notre prochain séminaire devrait aller voir du côté des architectes et de l'architecture parce que cela me paraît intéressant d'avoir déconstruit tout cela et qu'il fallait sortir d'une vision un peu simple que nous a rappelée ***Joëlle SALOMON-CAVIN*** entre la ville et le rural et qu'un peu d'humilité et de créativité ne faisait pas de mal. Je vais passer au moderne des agriculteurs à Feyzin, je vais le laisser réagir.

DISCUTANT - Hervé GARIN, Chambre d'Agriculture du Rhône :

Dans la modernité, je ne dois pas être suffisamment moderne. Cela m'a laissé un peu perplexe, je ne fais pas toutes les connexions pour arriver à discerner tout ce qu'il y a à extraire de tout ça. C'est donc toute la difficulté. Moi qui suis agriculteur en proche périphérie de Lyon pour me présenter, je suis à une dizaine de kilomètres de la place Bellecour, du centre-ville de Lyon. La ville et la campagne, je vois ça d'un œil un peu inversé. Moi je regarde de mon tracteur et quand je regarde la ville, je la vois se construire et j'essaie d'éviter qu'elle avance trop sur mon territoire. Quand je réfléchis à toutes les possibilités que l'on peut avoir en matière d'aménagement, moi de mon point de vue l'aménagement c'est plus pour camoufler les horreurs de la ville. En matière d'architecture, ce n'est pas que les architectes soient torturés mais ils ont quand même parfois un peu les idées qui vont loin et pas forcément dans le bon ordre. Il y a effectivement des effets de mode, on arrive à construire tout et n'importe quoi et cela ne ressemble pas forcément à grand-chose. On associe à la fois de l'habitat, de l'industriel et du commercial, ce n'est pas forcément toujours l'idéal. De mon point de vue d'agriculteur, j'ai toujours eu la perception que l'avenir de l'agriculture n'était pas forcément en proximité de ville et qu'il fallait créer une limite, une frontière à ces deux univers, en quelque sorte un trottoir. Comme le trottoir sépare la rue des habitations et des commerces, il faut une zone un peu sécurisée, un peu tampon pour protéger à la fois la ville et l'agriculture. Je suis peut-être nébuleux dans mon explication. Je pense que dans ma réflexion en matière d'aménagement agricole et urbain, il va falloir quand même que l'on penche sur la question. La présentation a l'avantage de remonter très loin à la fois en distance parce que l'on est sur les USA et que l'on n'est pas dans les mêmes problématiques que ce que l'on trouve dans notre hexagone et à la fois très loin dans le temps. On a un architecte qui a travaillé sur des projets, il y a très longtemps et entre temps la société a légèrement bougé. Donc si l'on remonte dans l'historique, si l'on revient à notre hexagone, on peut aller chercher dans des aménagements des territoires assez loin et on peut remonter aux réformes napoléoniennes. Si l'on reprend les choses, elles ont été créées dans un esprit de séparer les deux identités et on a eu la création en l'occurrence du Code Rural, qui est une bonne base, et du Code de l'Urbanisme. Seulement entre le Code Rural et le Code de l'Urbanisme, il ne se dit pas forcément les mêmes choses. Quand on dit à un architecte, un constructeur, une agglomération, vous pouvez construire jusqu'aux limites de la zone agricole, ça c'est le Code de l'Urbanisme. Le Code Rural lui dit, vous devez vous tenir au moins cinq mètres en retrait or ces cinq mètres-là, on ne les voit jamais. On va jusqu'au bout du bout, on fait la clôture et derrière, on laisse le champ aux agriculteurs. Ça c'est

la première étape de ce qui s'est passé dans les aménagements et puis dernièrement, on en est arrivé au Grenelle.

Le Grenelle a réfléchi à autre chose, il s'est dit qu'il fallait créer des trames : trames bleues, trames vertes. Les trames vertes à quoi ça servait ? Les trames vertes cela servait principalement à créer des espaces pour qu'il y ait des continuités territoriales dédiées à la faune, corridor qu'ils ont appelé cela ! Corridor, je dis que c'est une bonne idée d'avoir conservé des corridors et de les envisager. Mais alors qu'est-ce qu'un corridor ? Un corridor, qu'est-ce que cela doit avoir comme largeur, comme taille pour qu'à la fois les animaux puissent circuler, se promener que les insectes puissent se développer et maintenir au milieu de cela une culture et à la limite encore un passage pour que les gens puissent se promener le long des chemins agricoles ? On parlait de continuité, d'insertion, de tout ce que l'on veut. Je pense qu'à un moment ou un autre, la question qui se pose est de savoir comment on fait pour faire fonctionner les deux et qu'est-ce que l'on crée comme lien pour aller de l'un à l'autre. Je pose la question sachant que j'ai une partie de la réponse mais je préfère la poser quand même.

Moi qui suis très près de l'agglomération, nous étions sur un territoire de grande culture dédiée aux céréales et on avait quand même un bassin de population de 90 000 habitants. La réponse que l'on a donnée au fonctionnement entre la ville et la campagne, c'est qu'en fait, on s'est déjà retourné sur un aménagement du territoire. Cela a été une volonté agricole, un passage d'autoroute. Nous avons dit que nous allions remettre 15 kilomètres de haies et c'est ce que l'on a fait. Et puis après on a dit, on va fermer les chemins, c'est ce que l'on a fait. Puis on a aménagé les chemins pour que les gens puissent venir s'y promener. Dans la foulée. Du coup, on s'est dit qu'il y a beaucoup d'autres choses à faire : travailler avec les écoles, faire de la pédagogie, des visites de différentes écoles sur les sites et on a vraiment mis tous les acteurs ensemble. Et puis après on a eu dans le choix des aménagements à travailler avec des cabinets d'études, des architectes, etc. On s'est un peu « pris la tête » parfois parce que du point de vue agricole, on n'avait pas vraiment la même vision des choses que du point de vue des architectes, qui voulaient nous mettre juste pour l'anecdote un panorama au fond d'une vallée, c'est très subtil. Il voulait monter une tour sur un ancien relai télécom. Ca allait vraiment être pratique d'aller mettre un truc au fond d'une vallée pour admirer le paysage. Parfois, des choses en travaillant ensemble n'ont pas abouti.

Aujourd'hui, on voit que le Grenelle nous a sorti des nouveaux axes de travail mais aujourd'hui, il faut que l'on conserve cette sanctuarisation du milieu agricole en tant qu'outil de production mais accessible au commun des mortels qui viendraient s'y promener dessus et l'observer, le vivre aussi au quotidien. C'est vraiment ce que nous avons essayé de mettre en place. C'est toute la difficulté du truc, c'est d'arriver à s'intégrer dans la ville sans en subir les aléas, les détritus. Il faut aussi se dire que c'est une réflexion sociologique et de se dire que les agriculteurs quand ils sont dans leur tracteur, ils se culpabilisent de beaucoup de choses, quand ils vont travailler. On est là, on travaille, on fait de la poussière, on fait des traitements, on fait de la boue sur les chemins, on fait du bruit, on dérange et après ils se disent il y a la ville qui nous génère des détritus, tout un tas de choses, des gens qui viennent, de la maraude, etc. Et d'arriver à faire fonctionner les deux trucs en symbiose, cela n'est pas évident, c'est pour cela que je dis qu'à un moment ou un autre, il va falloir que l'on crée des trottoirs, une partie des chemins de hallage où la limite sera marquée entre le trottoir, la rue. Si on prend le côté ville et le magasin où quand on rentre, on respecte le magasin. C'est une translation entre ce qui doit se faire en agriculture et ce qui doit se faire dans le monde urbain.

MODERATEUR : Bien, les termes du débat sont posés, un peu compliqués. Soit considérer que l'on a l'agriculture dans la modernité, qu'il s'agit de prendre du recul par rapport à nos images de la ville compacte ou de la ruralité classique et que là, cela permet une création d'un système tout à fait différent, tout à fait ouvert. Soit considérer que l'on revient à une vision historique patrimoniale française, soit de gérer cela par des limites entre ce qui est bâti et ce qui est agricole, pour figer une situation où chacun puisse travailler correctement.

Débat avec la salle :

Professeur d'architecture de l'ENSPV :

Je trouve que les éléments sont peut-être présentés de manière un peu abrupte. Il manque peut-être dans cette affaire, le fonctionnement de la société. Le fait que l'agriculture et les villes de bordure sont souvent des villages, des petites communes sur lesquelles on a des petites opérations et que l'on est dans l'addition des petites opérations. En face, on n'a pas d'outils techniques qui sont capables d'organiser ces éléments. J'ai l'occasion de travailler avec la ville de Belfort comme architecte conseil et bien c'est simple, la ville de Belfort en tant que ville peut essayer de travailler sur la densité. Elle est dans

une agglomération entourée de petites communes, qui elles travaillent sur l'attractivité des cadres, des familles et qui ne pensent dans leurs documents d'urbanisme, qu'une croissance de faible densité. On a des contradictions et un manque d'outils qui permettent de travailler ce genre de liens entre la ville et l'architecture. Un simple rappel, aujourd'hui, il y a 53% de logements qui sont des maisons individuelles, dans les constructions aujourd'hui et cela fait plus de dix ans que c'est comme ça. Cela compte parce que cela veut dire que c'est une part extrêmement importante de la construction, qui est faite de petits éléments. Vous savez tous, mais c'est important de rappeler les chiffres, que les maisons individuelles consomment 24 fois plus d'espace que le logement collectif d'après les statistiques de l'INSEE. Il me semble qu'il y a une question qui est difficile, et on y travaille dans les écoles d'architecture, mais qui est ce rapport entre la faiblesse des outils, l'accumulation de petites interventions individuelles face à un problème qui est un vaste problème de société.

Jennifer BUYCK :

Pour le manque d'outils des petites communes. Comme vous l'avez vu, je me suis intéressée aux faits métropolitains. Jean GOTTMANN ce sont les mégalopoles, etc. c'est vrai que je me suis placée dans l'optique métropolitaine et que si je devais reporter cela aux petites communes, je serais assez embêtée. Ce n'est pas mon domaine donc évidemment je laisse la porte ouverte à dire n'importe quoi ! Je pense que les instances de gouvernance métropolitaines peuvent parler des petits villages qui sont aux alentours mais c'est vrai que l'on peut être très vitre très loin du petit village. Peut-être que ces petits villages au niveau inter communaux peuvent trouver plus facilement les outils. Là encore, je suis assez loin de mon domaine. J'ai l'impression que nous sommes dans une phase de transition où l'on manque de tout, de concepts, de référents, tout bouge et évidemment on n'a pas les outils. Par contre les citoyens, agriculteurs ou urbains nous poussent à prendre chacun dans nos métiers, nos responsabilités, à nous bouger vraiment pour inventer des outils. Sur les 53% de pavillonnaires, c'est vrai que je n'ai pas trop parlé de la France, mais ce qui est vrai en France pour 53% de pavillonnaires est sans doute vrai ailleurs. Je crois qu'il y a tout un débat pour savoir qu'elle est la forme d'urbanisation la plus durable. Est-ce que c'est la ville compacte ou la ville diffuse, que beaucoup parlent de la ville compacte comme le grand paradigme de la ville durable. Ceci est quand même à questionner. Il y a quand même pas mal d'écrits qui ne sont plus si sûr que ça. Ce qui me semble sûr, c'est que l'on n'est plus dans la construction. On n'inversera jamais la tendance. Ces 53% de pavillons sont là, on ne va pas les détruire. Visiblement on détruit plus facilement ce qui est dense que les pavillons. Sauf si on inverse cette tendance là, ce qui me parait impossible, il vaut mieux faire avec, tout de suite. Essayer de voir comment ce système qui n'est peut-être pas durable pourrait le devenir un peu plus à l'avenir. L'état de fait, c'est que l'on est quand même dans une ville diffuse et que cette conception de la ville dense européenne est un peu perdue aujourd'hui. C'est ce qui fait aussi que l'on ne sait pas comment faire.

***Pascal VERDIER*, Rennes métropole, chargé de mission agriculture :**

La présentation de ***Jennifer BUYCK*** et la réaction d'***Hervé GARIN*** montrent que l'on parle tous du point de vue où l'on se place, de son champ conceptuel ou de son champ de blé et que la compréhension n'est pas forcément immédiate, directe et naturelle. Cela montre à quel point sont importants les espaces de médiation, ou le fait dans Terres en Villes, que l'on aborde ces questions-là avec l'ancrage territorial, les élus, les représentants agricoles et que l'on peut résoudre des choses de façon pragmatique comme l'a montré le pays voironnais tout à l'heure dans le projet, dans l'action en marche où on a des idées, des volontés et puis on s'engage. Finalement, dans le travail du territoire en commun, on arrive à construire un projet en avançant.

Jennifer BUYCK :

Je voudrais rebondir sur la remarque pour qu'il n'y ait pas de méprises. Je ne suis pas en train de prôner un quelconque discours. Je suis quelqu'un qui vient du projet. Mon message est plutôt optimiste sur les médiations, les discours. C'est vrai qu'aujourd'hui, j'ai fais quelque chose que je ne fais jamais, ce retour historique parce que normalement, je m'intéresse à l'objet contemporain donc là, j'ai décalé un petit peu à la modernité. Parce que finalement la base d'une médiation, c'est de pouvoir discuter, c'est aussi de dire tout ce que l'on a à dire. Vous disiez tout à l'heure à juste titre que les agriculteurs se sentent coupables, sont culpabilisés, ils se sentent coupables dans leur quotidien. Je pense que les architectes aussi. Je pense que les personnes qui réfléchissent sur les fermes verticales quelque part, elles se sentent coupables. Il y aura toujours une personne dans la salle pour dire à quoi cela sert. Donc finalement de réfléchir à la forme, on fait quelque chose de mal. On a tous le poids de ce qu'on fait nos précédents collègues : le logement social, la tour. La base du dialogue, c'est aussi de le dire avec modestie, il y a des choses qui sont faites, à mon avis, il y a de quoi réfléchir. C'est vrai, cela met le débat, est-ce que la

question de créer cette frange, cette limite où là, j'ai essayé de poser les projets les plus poreux possibles mais qui invitent évidemment à une réflexion commune, qu'est-ce que l'agriculture, qu'est-ce que la ville, une réflexion très liée. Les projets d'Andrea BRANZI sur ce point de vue là, je ne vais pas rentrer dans les détails de ce point de vue-là, la vocation est assez avancée.

MODERATEUR : Je me souviens d'avoir assisté à une intervention d'historiens qui expliquaient que dans l'histoire, les cycles de la ville dense, de la ville diffuse et de l'agriculture, étaient très variés, très longs. Il n'y a pas toujours eu la ville compacte. Je ne vous propose pas encore un séminaire avec les historiens mais ce sera peut-être un jour nécessaire pour remettre en perspective nos certitudes.

Après-midi II. : L'approche paysagère et l'hybridation des expertises

Le discutant de ***Thierry LAVERNE*** est ***Caroline BRAND***. ***Thierry LAVERNE*** est paysagiste, président de l'association du triangle vert. Certains connaissent bien ***Christèle STACCHETTI***, l'animatrice du triangle vert qui est une des opérations pilotes en Ile-de-France. Pour ceux qui ont travaillé sur Grenoble, ***Thierry LAVERNE*** est celui qui a fait l'étude paysagère du schéma directeur de Grenoble et qui s'est attaché à dire qu'il fallait s'intéresser aux espaces agricoles de proximité et arrêter de survaloriser la montagne et l'innovation urbaine et qu'il fallait regarder ce qui se passait dans le champ d'à côté, rien que pour ça, je lui en suis reconnaissant.

Séquence 4.1 : Habiter, cultiver, relier. Projets de société et paysages engagés

Intervention de *Thierry LAVERNE*, paysagiste, président de l'association le triangle vert (Crédit photos : T. Laverne/ Triangle Vert) **:**

C'est vrai, l'aventure a commencé pour moi sans doute avec une étape importante, c'était la rencontre avec l'ADAYG pour le SCoT de la région grenobloise pour lequel on avait proposé, c'était absolument iconoclaste, de préserver les vallées ce qui est rare dans la montagne, c'est la vallée pour aller réhabiliter les balcons. Cela n'avait pas été complètement entendu mais c'était il y a 20 ans déjà. Habiter, cultiver, relier, ces trois mots qui peuvent sous tendre ce que je pense des questions que l'on se pose.

Ces trois mots :

- Habiter c'est-à-dire habiter la ville, habiter la campagne mais en réalité finalement que signifie un territoire habité comme on l'a évoqué ce matin ?
- Cultiver, que signifie la ville cultivée ou la campagne cultivée ou un territoire cultivé ? Qu'est-ce qui se cache derrière cette idée-là ?
- Relier, comment un relie la campagne à la ville, comment on relie le territoire, comment on relie les territoires ?

Finalement le sujet d'aujourd'hui, c'était la démarche paysagère et donc à partir de la question peut-être d'une démarche ou plutôt d'une attitude, ce qui me semble important de rappeler, c'est que le paysage, c'est un engagement et c'est un projet. La démarche c'est ce qui finalement nous permet d'avancer mais selon les objectifs à atteindre et le temps que l'on a pour y parvenir, la démarche peut s'adapter.

Quelques éléments pour rappeler les questions que l'on s'est posé aujourd'hui. On a le paysage que l'on mérite. A mon avis c'est une des questions essentielles du sujet que l'on a à traiter. Le paysage finalement renvoie aux projets de société et finalement la société produit son paysage. On a aujourd'hui la chance avec cette coïncidence qu'il y a entre les questions de paysage, les questions de sociétés, les questions alimentaires, les questions de territoire, la question du territoire rejoint ces enjeux-là. Du coup le paysage devient un élément qui peut porter et accompagner différemment le projet. Pour nous, la question du paysage est véritablement une question de société et pas tellement une position qui a été adoptée. J'ai mis le paysage non complice, c'est cette idée que parfois le paysage ment à laisser croire par son talent que les projets qu'il servait étaient des bons projets et que parfois ils étaient mauvais.

Deuxième idée, c'est la question de l'accord tacite et de la ville écosystémique. C'est cet accord entre l'idée du désert français et de l'étalement urbain qui à mon avis sont deux attitudes qui cohabitent très bien ensemble. L'idée du désert français permet l'étalement urbain. La question effectivement est de

savoir si on peut rompre avec cette idée. Si l'on décide d'habiter la campagne au sens où habiter avait encore un sens ou si finalement on abandonnait la campagne et on s'agglomérait dans la ville qui s'étale. Donc cela renvoie forcément au débat de ce matin, sur l'urbain, le périurbain. Au delà des mots, c'est la question de l'échelle de la ville. Un changement d'échelle qui permet de changer de nature de projets et finalement, je rejoins plutôt l'idée de l'agriculture urbaine plutôt que de celle du périurbain. Parce que le périurbain remet toujours la question agricole à la périphérie de la question des territoires de la ville, l'agriculture périurbaine est consécutive des choix de la ville, alors que quand on assume la question de l'agriculture urbaine, d'un seul coup ce qui rassemble la ville, les villes ensemble, les villes archipels rassemblées, c'est ce nouveau centre de territoire. Mais le nouveau cœur d'un projet, qui est celui qui est fondé sur d'autres valeurs que celles qui avaient été prises jusqu'alors, qui sont les valeurs de territoire, les valeurs de nature et les valeurs de l'agriculture.

On a véritablement aujourd'hui avec la responsabilité alimentaire notamment, une responsabilité de plus de réinterroger le rôle de l'espace agricole dans le territoire habité donc dans la grande ville. D'autant plus qu'un certain nombre de collectivités – j'y reviendrai tout à l'heure – ont accepté et reconnu l'idée que les seules ressources à la fois renouvelables, non délocalisables d'un territoire c'était l'activité agricole, la ressource agricole et la forêt. Quand on se fait lâcher par Toyota, Ford ou Philips, finalement on se dit comme à Amiens, que cette ressource agricole était finalement sans doute un des moteurs d'avenir de l'agglomération. On se pose cette question, cette chance que l'on a, c'était sans doute un peu le film de Jennifer tout à l'heure, est-ce que la redéfinition de ces valeurs peut réinventer un nouveau mode de ville, une ville hyper perméable où la question de l'agriculture rejoint la question urbaine dans des nouvelles associations, des nouvelles proximités qu'il faut inventer, de nouvelles économies et de nouvelles solidarités. Cela pose la question de la gouvernance, on l'évoquait tout à l'heure. La question de ces projets-là ce sont des questions de gouvernance, cela a été évoqué à maintes reprises aujourd'hui, l'échelle communale, l'échelle de l'agglomération, l'échelle métropolitaine. Quelles sont les bonnes échelles pour effectivement aborder ces questions ?

Quatre exemples pour illustrer ces quatre ou cinq idées que j'ai évoquées. La question du triangle vert. Le sujet qui m'était proposé, c'était l'hybridation. Peut-être que je suis un hybride parce que je suis un tout petit peu paysagiste-urbaniste et je fais un peu du local. Considérant que la question du paysage est plutôt dans la question de société que dans la réponse de nos aménagements et que si on veut être efficace dans la réponse, il faut être impliqué dans la question de société. Le projet du triangle vert démontre que face à des grandes responsabilités sociétales, c'est sans doute le projet local qui est le premier acteur de la réponse à ces questions.

Figure 35 : Vue aérienne de Saulx-lès-Chartreux (91)

Ici, vous êtes à Saulx-les-Chartreux à 15 kilomètres de Paris. Cela n'a pas beaucoup changé en un an. Cela n'a pas beaucoup changé finalement depuis un certain temps, non pas que la ville n'ait pas changé puisque le projet urbain est à la hauteur de ses engagements, en termes de logements sociaux, en termes d'intensité urbaine mais on a ici à 15 km de Paris, un territoire encore extrêmement rural, fortement empreint d'une économie maraichère et dont on voit la qualité dans un milieu périurbain aussi proche de la capitale. Saulx-les-Chartreux, c'est une des cinq communes du triangle vert. Le triangle vert, c'est le carré jaune, à proximité immédiate de Paris, dans une espèce de poésie avec des noms que je vous laisse lire tout seul, qui montre tous les projets, tous les territoires qui ont un peu à voir avec ces questions.

Triangle vert c'est un peu l'idée sur ce territoire que l'on est dans une situation aujourd'hui où la nature rapporte plus qu'elle ne coûte à la ville. Elle coûte dans le sens qu'elle rapporte moins en termes de production, de valeur foncière sur l'immobilier mais elle rapporte à la ville par l'économie qu'elle produit et par le paysage qu'elle entretient et donc on a effectivement un exemple de témoignage évident de la capacité qu'a la nature à rapporter à l'agriculture. Le triangle vert c'est cette question là.

Figure 36 : Le Triangle Vert

C'est cinq communes qui se sont rassemblées de droite et de gauche autour d'une géographie nouvelle qui est la géographie de la banlieue, celle des infrastructures et qui ont décidé, ayant chacune à peu près un tiers de forêt, un tiers d'urbain et un tiers d'agricole, qu'elles avaient chacune la responsabilité et ensemble la capacité à se reposer la question du sens du territoire et de la capacité qu'elles ont à porter un projet agricole sur ce territoire. Elles se sont rassemblées en association de communes – ce sont les élus qui sont à l'initiative de ce rassemblement – même si ce rassemblement regroupe aussi les agriculteurs et les usagers de l'espace, donc trois collèges.

Finalement, le projet est assez simple. Ce sont des communes qui ont affirmé, il y a une dizaine d'années, la destination agricole des sols pour rassurer et donner confiance aux agriculteurs qui ont réinvesti leurs exploitations qui ont une sorte de valeur d'exemple. Avec aujourd'hui une dizaine ou une douzaine d'années de recul sur ces questions là les partenaires, les collectivités supérieures, le département, la région ou l'Etat se servent de cet exemple pour reprendre une certaine confiance dans les capacités locales que l'on a à répondre à ces questions-là. Cela permet de réinterroger la part du projet agricole dans le nouveau SDRIF dans la région Ile-de-France.

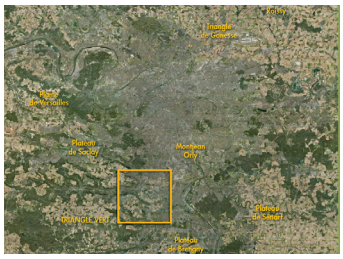

Figures 37 et 38 : Localisation du Triangle Vert

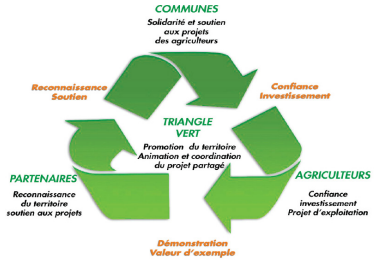

Figure 39 : Fonctionnement du Triangle Vert
Figure 40 : Triangle Vert et Potagers de Marcoussis

Donc il y a un soutien qui s'installe et qui fait qu'à un moment la question agricole ne vient plus d'une question locale et se remet en mouvement dans une question qui aborde l'autre échelle, celle de la région métropole.

Bien sûr localement, cela produit simplement ça, Marco et Arlette MASSETTI, deux maraichers du triangle vert, Marco est sur les marchés à Paris, sur le boulevard Port Royal. On reste ¾ d'heure devant son étal parce que l'on manque de producteurs et que quand les produits sont bons, on fait la queue pour les acheter. Arlette est venue rejoindre le projet de son mari, elle était infirmière de nuit et maintenant, elle est maraichère elle aussi et retrouve sur le marché du triangle vert ses produits locaux. On a aussi d'autres exemples vraiment locaux. Par exemple l'installation de trois agriculteurs bios sur le territoire de la commune de Saulx-les-Chartreux, on a aussi Les Potagers de Marcoussis, l'association d'insertion Les Jardins de Cocagne qui va ouvrir une conserverie. Alors qu'il y a dix ans au départ de cette aventure, peut-être quinze ans pour Les Potagers de Marcoussis, ils étaient mal vécus par les agriculteurs comme une sorte de concurrence déloyale parce qu'ils étaient subventionnés, etc. Les agriculteurs ne comprenaient pas la dimension urbaine et sociale de l'activité des potagers. Aujourd'hui Les Potagers vont ouvrir une conserverie qui va devenir un service rendu aux agriculteurs et donc on est bien vers un retour de l'urbanité vers le monde agricole et donc les choses se mettent en place petit à petit.

Autre exemple plus proche d'ici. La plaine de Versailles. Au-delà du périmètre de la protection de ce site, des conditions d'un projet partagé entre l'espace agricole, les acteurs agricoles et l'urbain. On voit bien ici la conjonction unique qu'il y a entre l'installation historique du château, le parc et la grande plaine de Versailles. La plaine de Versailles est aujourd'hui une plaine protégée donc site classé UNESCO et beaucoup de protections. Derrière cette protection, les territoires cohabitent.

Figure 41 : La Plaine de Versailles

On voit bien le domaine du château à droite, la plaine agricole à gauche. On voit bien les territoires, les limites sont tenues pour revenir au débat de ce matin mais peut-être que le contact n'est pas entretenu et qu'il y a un vrai travail à faire encore pour qu'au-delà de la limite, la question du lien soit entretenue. La plaine de Versailles est aujourd'hui un territoire protégé, c'est une grande lagune dans le territoire urbain, un

territoire immense de 3 500, 4 000 hectares de terres agricoles donc une très grande plaine.
On voit ici l'importance. Elle est vécue par les urbains comme cette espèce de mise à distance d'un horizon urbain lointain, qui donne un sentiment d'ailleurs et qui ne propose pas suffisamment un jardin. La plaine de Versailles derrière ce sentiment de protection, quand on inverse le regard, comme tous les paysagistes, on regarde depuis la plaine vers le château et l'on se rend compte que finalement l'espace est un peu encombré et quand on se promène directement dans ce territoire, on se rend compte que la protection ne remplace pas le projet et que si on n'a pas un projet fort sur ce territoire, l'abandon y gagne aussi.

Figures 42 et 43 : Plaine de Versailles, paysage et projets

Ce sont ces questions qui se posent y compris dans ce territoire aussi protégé, aussi historique avec des coïncidences aussi uniques que celles de la plaine de Versailles et du domaine et du château.
Sur cette image là, on voit les termes du projet qui sont à la fois de redéfinir les conditions d'un projet agricole qui peut-être s'installe plus en lien avec la ville.

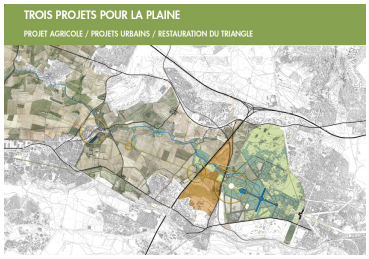

Xavier LAUREAU nous en parlait ce matin. Lui, la Cueillette de Gally, il se situe à proximité de ce territoire, il a su effectivement inventer un projet économique et un projet urbain ou d'agriculture, d'urbanité agricole à partir de cette proximité urbaine. Donc d'abord peut-être redéployer les termes d'un projet agricole, redéfinir aussi les conditions du projet urbain et que finalement entre les deux que le lien soit au-delà de la limite qui est vraiment marquée, que le lien soit entretenu ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. On a un enjeu tout à fait important, c'est qu'aujourd'hui sur les franges et notamment ici. Côté ville rien à signaler, quand vous allez vous promener au château rien à signaler. Côté campagne, on a un triangle dessiné par les infrastructures, abandonné par la ville et qui est un lieu où est séparé de manière définitive ce rapport pourtant historique entre la ville symbolisée par le parc et cette campagne.

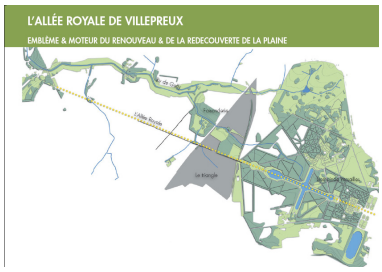

Figures 44 et 45 : Projets de l'Allée Royale

Au milieu de cela l'allée royale, projet historique qu'il s'agit de restaurer parce qu'effectivement, sans doute que là aussi il y a des signes à mettre en place dans l'espace agricole pour véritablement restaurer ces liens. La question de la plaine de Versailles, la question de l'allée royale, c'est celle de restaurer un monument historique qui était cette allée mais dans un dialogue qui reste à aboutir avec les agriculteurs pour trouver sous quelle forme. Cela faisait cent mètres de large sur cinq kilomètres de longueur, cela fait beaucoup d'espaces agricoles qui pourraient être consommés au dépend d'espaces agricoles. Quelle forme d'agriculture ?

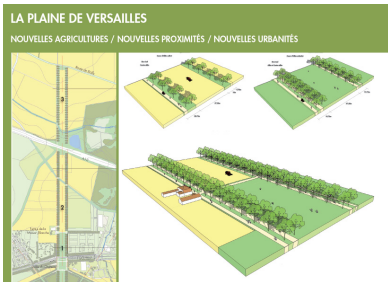

L'agroforesterie pourrait être inventée pour retracer ce paysage et réintroduire un signe d'urbanité dans la plaine.

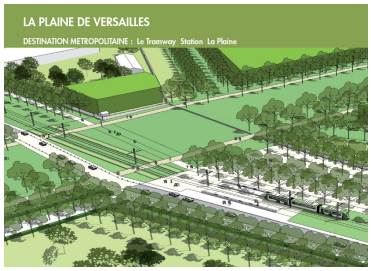

Figures 46 et 47 : Projet de tramway de la Plaine de Versailles et Plaine de Montjean

La liaison ferrée nouvelle qui va passer à l'arrière du château de Versailles est face à la plaine. On se bat pour qu'il y ait une station qui s'appelle La Plaine pour que véritablement la plaine de Versailles redevienne une installation métropolitaine pour les années qui viennent.
Autre exemple rapide, les valeurs de l'espace ouvert.

La plaine de Montjean, c'est vraiment la question de l'espace ouvert au bord de Paris, on est à cinq kilomètres de Paris, au bord

de l'aéroport, en balcon sur l'aéroport d'Orly.
Un territoire qui a à sa disposition tous les termes d'un projet de proximité tout à fait intéressant : les pépinières de la ville de Paris, des espaces agricoles, des espaces de natures restaurés sur des anciennes friches et remblais. La question du projet se pose ici. La question de la gouvernance s'installe aussi.

Comment et qui porte un projet où l'on produit le vert de Paris, où l'on produit une agriculture de proximité symbolique, peut-être même où l'on restaure une filière maraichère francilienne parce que l'on est à moins de trois cent mètres de Rungis. Ce serait un acte symbolique fort de restaurer une filière maraichère sur ce territoire. La question de l'eau qui est à restaurer se pose également, mais bien-sûr aussi la question de la manière dont on habite le territoire. La question de la manière dont on habite le territoire est posée au travers d'un projet hydraulique, au travers d'un projet d'armature paysagère, qui lui-même pose la question du rapport entre l'espace agricole et l'espace public. L'espace agricole n'est pas public et si l'on le partage si mal c'est que souvent sur ces limites, la confrontation ne se fait même pas par des espaces publics mais juste par une clôture privée. Ca pose également la question de l'espace public qui permet de partager le territoire, la question de la réinstallation d'une pépinière ouverte comme un parc et la question de l'agriculture qui va afficher ou non cette question de la responsabilité alimentaire francilienne aux portes du MIN de Rungis. La question de l'urbain se pose car même quand on n'a pas de géographie, on invente des balcons puisqu'il s'agit de ne pas occuper la plaine mais véritablement de s'installer sur les balcons urbains dans cette situation où on est en façade et où on profite de cette proximité.

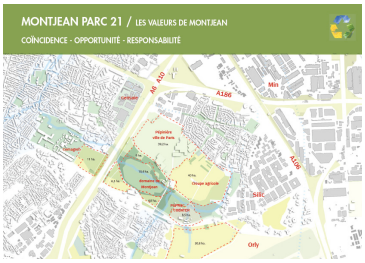

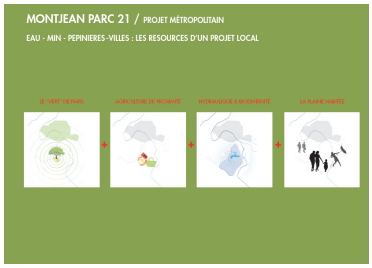

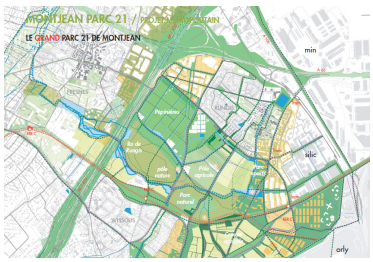

Figures 48, 49 et 50 : Valeurs, resources et projet de la Plaine de Montjean

Finalement la plaine de Montjean au-delà même de sa préservation est sans doute aussi un moteur de réinvention de projet urbain plus large qui peut réinterroger le projet des communes, qui peut réinterroger les infrastructures, les autoroutes pour commencer à remanier tout un système à partir de ces trois ressources de la plaine de Montjean que sont la pépinière, l'agriculture et l'eau.

Amiens 2030, la métropole Buissonnière pour changer un tout petit peu d'échelle.

Figure 50 : Amiens 2030 Métropole buissonnière

Le plateau picard est une campagne exploitée, ça marche très bien. La ville d'Amiens se pose la question de son avenir métropolitain, avec cette idée à Amiens que l'agriculture est à la fois une ressource renouvelable et une économie non délocalisable du territoire. C'est là-dessus qu'ils veulent fonder leur projet métropolitain, non pas pour avoir la plus grosse métropole mais la plus belle métropole.

La situation d'Amiens est tout à fait intéressante puisque finalement deux tiers de la population, selon à peu près l'aire métropolitaine que l'on accepte, sont en dehors de l'agglomération elle-même. On assiste à cette constellation incroyable, absolument régulière, tous les 2,5 km à 3,5 km, un hameau habité. La question est là. Est-ce que l'on vide la campagne et l'on met tout le monde en agglomération ou est-ce que cette situation-là historique et de grande qualité a encore un avenir.

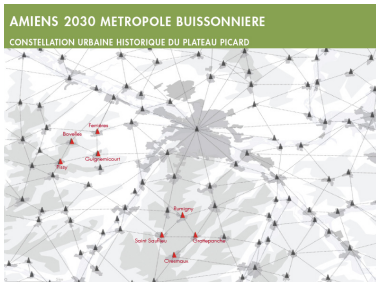

Figure 52 : Amiens Métropole, constellation urbaine

Voilà la situation de grande qualité, c'est véritablement ces paysages qui sont à la fois ouverts mais habités et qui ont plein de niches incroyables. Finalement les trois termes d'habiter, cultiver, relier viennent notamment de cette expérience que l'on a proposée à Amiens et d'ailleurs ils ont adopté le terme de métropole buissonnière comme étant leur projet métropolitain. C'est cette idée autour de la question d'habiter. Habiter les villages comme on habite la ville, mais de quelle manière. Cultiver les villages, réinventer une agriculture de proximité – le président de la chambre

d'agriculture est à 100% pour réinventer une agriculture de proximité sur le plateau picard – en remaillant les choses entre elles, on peut réinventer une urbanité sur le plateau qui rend mieux compte de la qualité d'habiter qui rend mieux compte de la qualité d'habiter qui a disparu derrière l'étendue des espaces agricoles.

Figure 53 : Amiens Métropole, Campagne habitée

On redéfinit de nouvelles proximités qui sont à la fois de nouvelles urbanités mais aussi des économies qui peuvent continuer à développer une économie de territoire sur la transformation des produits agricoles mais aussi des économies de proximité proche des villages. Finalement on a trois thèmes qui se dégagent de la métropole buissonnière, qui sont :

Habiter les jardins.
Comment on recultive cette proximité, on réinvente cette proximité entre la campagne et la ville ?
Comment ces villages partagent un projet qui est le plateau, comment on réapproprie ce plateau ouvert ?
Comment tous ensemble on cultive l'eau ? Parce que calcaire, tout descend dans la nappe. 80% de l'eau d'Amiens, de l'agglomération provient de la nappe phréatique et donc la question de l'eau est éminemment liée à cette question agricole.

Je conclue sur ces quelques images, une progression rapide.

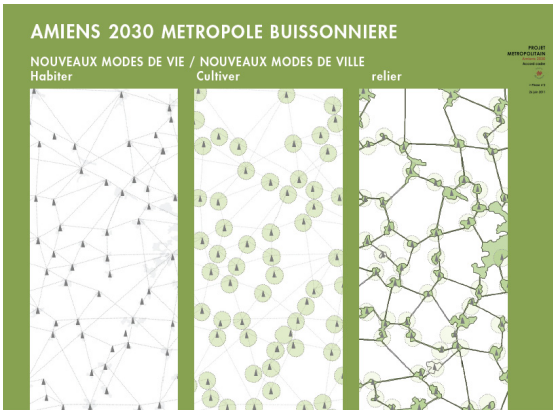

Figure 54 : Amiens Métropole, Habiter, Cultiver, Relier

Cultiver les jardins, c'est un exercice de style puisqu'il s'agit maintenant sur ces positions théoriques de les mettre en œuvre dans un projet à long terme. Cultiver les jardins. Réinventer à partir de situations de géographie qui ont été effacées par une agriculture qui a finalement décidée de s'arranger seule de la question du territoire. Redéfinir des situations qui peuvent peut-être réinventer des paysages, réinventer une diversification agricole et ensuite réinventer un maillage qui permette qu'ici entre deux hameaux, la distance ne paraisse pas plus grande qu'entre deux hameaux en Hollande ou en Allemagne. Ce sentiment de campagne habitée que l'on a dans ces pays, on n'arrive pas à le retrouver en France où la fracture entre le désert français et l'étalement urbain a été consommée depuis longtemps. Donc la question de paysage pour moi rejoint véritablement la question du projet de société.

MODERATEUR : *Caroline BRAND*, doctorante de Martin VANIER, qui travaille à l'heure actuelle sur l'alimentation et la métropolisation en comparant Lyon et Turin.

DISCUTANTE - Caroline BRAND, Géographe, doctorante à l'UMR Pacte

Vous défendez bien le lien quasiment symbiotique entre ville et espace agricole, je vais donc tirer un peu du côté de la question de la responsabilité alimentaire et du lien alimentaire entre ville et espace agricole. J'ai retenu quatre points des échanges que l'on a eus auparavant et de la présentation que vous venez de faire aujourd'hui. Quatre points pour rebondir et rythmer un peu mon propos.

Un premier point sur la question du partenariat agricole au sens de ce lien entre ville et espace agricole qui appelle un peu des précisions sur justement, avec quels agriculteurs et pour quelles agricultures ce projet de relations fortes entre ville et espace agricole. Comment vous appréhendez la spécificité des questions relatives au champ agricole mais dans sa diversité et quelles barrières vous croisez dans les partenariats avec l'agriculture ? Si on prend un peu de recul sur d'autres réalités territoriales, ce discours amène à se questionner sur l'agriculture avec laquelle se fait la reconnexion territoriale. Quelle agriculture peut véritablement faire lien ou a des qualités potentiellement urbaines ou complémentaires ? Est-ce que c'est l'agriculture qui est en crise délégitimées par son système d'appartenance originelle ? Est-ce que c'est l'agriculture maraichère pour sa caractéristique esthétique dans l'approche paysagère ? Dans ce cas, l'ambition alimentaire de la nature de ces relations ne pourra jamais être véritablement atteinte. Il me semble que cette question du partenariat agricole souligne l'enjeu de la difficile articulation entre logique de filière d'un système, logique agricole et logique territoriale entre deux systèmes distincts.

A partir de ça, cela m'amène à un point sur la question du paysage c'est-à-dire le partenariat agricole. Quels agriculteurs et pour quelles agricultures mais aussi pour quels paysages ? Ce matin on a entendu parler de la question du paysage alimentaire et moi j'avais noté la question d'un paysage nourricier au sens où la convention européenne sur le paysage disait que le paysage est un élément de la qualité de vie des populations. Mais aujourd'hui, ce n'est plus seulement une question esthétique mais c'est aussi la question de l'importance du paysage pour la vie quotidienne des territoires. Donc on n'est plus seulement dans ce cas-là sur l'agriculture réserve foncière, fonction paysagère, environnementale ou multifonctionnelle. On rentre véritablement dans le lien alimentaire entre ville et espace agricole. C'est peut-être ce lien qui parait évident mais qui est de fait oublié qui redonne peut-être une légitimité forte un peu à l'action partagée entre agriculture et ville. Cet élément amène un peu à une confrontation entre l'appréhension esthétique du paysage et la fonction nourricière de celui-ci qui implique directement la diversité des agricultures et donc pas seulement l'agriculture maraichère.

Ce qui m'amène à la question de l'entrée alimentaire comme clé de la reconnexion. Dans le passage du nourricier que vous faites vers la question de la responsabilité alimentaire, l'enjeu est de savoir comment intégrer aujourd'hui cette question de la responsabilité alimentaire dans les processus de fabrication territoriale. L'alimentation comme clé de reconnexion ville-agriculture conduit à un enjeu de dépassement de l'entrée initiale par l'agriculture maraichère ou les circuits courts de proximité et au développement de liens avec toutes les réalités du système agroalimentaire et plus seulement du système agricole. Là on se heurte à tout un champ d'acteurs qui sont depuis longtemps dans un état d'ignorance mutuelle. C'est-à-dire que l'on n'est plus seulement sur l'articulation système agricole, système urbain mais il y a un tiers acteur du système agro-alimentaire qui vient s'immiscer ici. Comment appréhendez-vous cette réalité ? La réflexion entre forme agricole et forme urbaine doit s'enrichir d'une réflexion sur les acteurs intermédiaires de l'agroalimentaire présents sur le territoire parce que ce sont eux qui font le lien entre l'agricole et l'urbain. Telles sont les réflexions peut-être à mener de structuration d'une filière alimentaire territoriale.

La question de la solidarité territoriale qui est fortement présente dans votre présentation, comment on fait par rapport à cette vision organique ou écosystémique de ces relations ville-agriculture. Au-delà du biologique, que fait-on du culturel dans ce nouveau destin commun qui semble se dessiner entre ville et agriculture ? Au sens où la métropole en regardant l'espace agricole se rend compte qu'elle a peut-être une assiette dans laquelle elle peut se nourrir, donc retrouver un regard nourricier sur cet espace-là. Mais ce destin commun, il passe par la construction d'un projet commun et à ce niveau-là au-delà de l'intérêt commun qui peut être généré par des situations de crise, crise dans le système agricole, crise dans le système urbain avec les enjeux de la ville durable. Est-ce que l'entrée uniquement fonctionnaliste de répondre à une demande environnementale et sociale de renforcer ces liens fonctionnels entre centre et périphérie, est-ce qu'il suffit véritablement à créer de la solidarité territoriale et dans ce cadre-là, comment on réintègre la question de recréation de terroir, d'aller au-delà de l'entraide fonctionnelle par la question des relations culturelles entre ville et agriculture par une entrée par le terroir, sur le bassin d'approvisionnement de la ville. Une sorte d'émergence d'une identité hybride entre espace et acteur à ce niveau-là.

Thierry LAVERNE :

Il y a beaucoup de manières de rentrer dans la question, soit de manière globale d'abord. Il n'est plus temps de défendre l'agriculture. Il est aujourd'hui absolument urgent que l'agriculture où qu'elle soit, ait un projet indispensable, qu'elle soit indiscutable et que l'on ne puisse pas la remettre en cause. Pour moi, c'est le point de départ de la question. Chacun son boulot dans l'affaire. Selon le milieu dans lequel on se situe, l'urbain dense, le périurbain ou l'espace agricole plus vaste. C'est quoi une agriculture indispensable ?

Du coup lorsqu'on engage la question de cette manière, on voit bien que beaucoup de formes d'agricultures sont indispensables. Mais la question du périurbain, elle pose la question de l'indispensable d'une manière plus prégnante dans une relation absolument étroite et incontestable entre la ville et la campagne. Tant qu'il y aura des gens qui n'auront pas assez faim pour que véritablement on ne construise pas dans le jardin, on continuera de construire dans le jardin. Il faut que cette question alimentaire soit portée à l'échelle métropolitaine. Je me pose la question de savoir s'il n'y a pas des règles, des encouragements, je ne sais pas de quelle manière, à inventer aux bonnes échelles pour que véritablement quand on mobilise 500 hectares dans le périurbain, le projet que cela porte concerne un intérêt pour l'ensemble. Je pense que l'on a une vraie question là-dessus sur laquelle il faut avancer et qui interroge la question de la responsabilité alimentaire. On ne va pas mettre des quotas mais il faut quand même que l'on s'interroge sur le sens de l'agriculture que l'on porte dans un territoire métropolitain pour les habitants de la métropole. Non pas dans une idée d'autarcie mais dans une idée de responsabilité. On ne peut pas confier aux seuls groupes privés cette responsabilité de la question d'alimentation des populations. On est vraiment dans cette question générale des responsabilités alimentaires du point de vue la ville. Du point de vue de l'agriculture, il faut véritablement se poser la question de savoir quelles agricultures inventent nos agriculteurs pour véritablement faire que leurs projets concernent chacun des urbains les plus proches et aussi les plus lointains. C'est un premier élément de réponse.

Le deuxième élément est la question du paysage qui est toujours encombrante malgré tout parce que chacun la voit à son clocher. Même parfois la question du paysage permet d'éviter de se poser d'autres questions, c'est une question de paysage, on verra cela plus tard. Souvent je ne parle pas de paysage. Je contourne la question en disant on a le paysage que l'on mérite. Mettons-nous au projet et inventons d'autres paysages. On hérite de notre paysage, on produit notre paysage et l'on se rend bien compte qu'à la vue des photos que l'on a présentées aujourd'hui, si le paysage a un sens pour les gens qui y vivent, si le projet a un sens, le paysage en a aussi. Je voulais prendre l'exemple des Potagers de Marcoussis qui existent depuis une quinzaine d'années, qui d'abord sont un projet d'insertion sociale par le maraichage mais qui aussi ont rassemblé, avant les AMAP, les adhérents consommateurs autour de l'idée de partager le jardin ses produits.

On se rend compte qu'il y a un double effet du potager, qui est bien-sûr l'insertion sociale et le portage collectif, l'urbanité de l'agriculture. Mais aussi que les adhérents consommateurs deviennent des citoyens consommacteurs. On est passé du citoyen consommateur qui regarde la question agricole comme étant un truc qui ne lui appartient pas, qui au mieux est un paysage parce qu'il faudrait réhabiliter le paysage de la campagne qui au mieux est un paysage, et qui sinon est une espèce de temps incertain donc il ne considère pas la question de la campagne. D'un seul coup quand ils vont chercher leurs paniers de légumes, l'acte de consommer les remets dans une proximité et dans une implication vis-à-vis du territoire, qui fait que au-delà même de l'acte de consommer des légumes du jardin, ils deviennent y compris dans l'activité de la cité des citoyens impliqués. Donc ce retour à l'idée que ce territoire n'est pas qu'un paysage mais aussi une ressource dont ils sont responsables dans leur mode de consommer, dans le mode de la pratiquer et de le revendiquer est aussi une manière de répondre à la question.

Par contre sur la question des filières, je ne suis pas un spécialiste. Il n'y a plus de filières, il y a juste à un moment de la distribution et des gens qui produisent. Aujourd'hui la collectivité en générale a abandonné… Si quand même par exemple ce que l'on constate aujourd'hui, de quoi manque-t-on pour faire des projets agricoles en milieu urbain ? On manque d'abattoirs, de coopératives, de conserveries, de plateformes, d'un certain nombre de projets qui sont de la responsabilité collective, de la collectivité publique et qui ne sont plus portés par personne. On a abandonné et donc il faut réinventer toutes ces infrastructures qui sont nécessaires pour redévelopper le projet agricole.

MODERATEUR : ***François ADAM*** qui va nous présenter son film sur le thème de l'hybridation des expertises. Cette affaire va introduire notre table ronde. Je le remercie beaucoup.

***François ADAM*, CAUE des Yvelines :**

Il y a différentes façons d'utiliser, de manier la paysage sur toutes ces thématiques et notamment agricoles. Ayant une formation à l'école du paysage de Versailles depuis 20 ans et 10 ans dans les CAUE, il y a eu aussi une série d'expérience qui m'ont fait d'une certaine façon m'éloigner, non pas forcément contester ce qui a été dit ce matin, mais essayer de faire davantage de liens entre le monde agricole et le monde des villes. Nos outils dans les CAUE sont ceux du terrain. D'abord on a la chance d'être ancré sur un territoire, cela peut être un avantage. Je suis du côté des Yvelines en Ile-de-France, je vais aussi beaucoup du côté Est de Paris. Un avantage d'être sur le terrain au contact des élus. C'est notre quotidien. Au contact des acteurs divers du territoire, c'est notre quotidien et de plus en plus à l'écoute des populations qui habitent ce territoire.

Je voudrais vous emmener sur le terrain, faire une visite que l'on a organisée il y a quelque temps, côté Est de Paris à Coubron. Je vous redirai un petit mot sur les personnes que j'ai emmené en visite. Cette petite visite chez un exploitant en cours d'installation à l'Est de Paris a été organisée pour un réseau d'acteurs, chargés de mission de conseils généraux divers, chargés de missions SAFER, agence des espaces verts, qui est un des acteurs principaux de l'opération autour de l'agriculteur, personnes de la recherche agronomique. Je vais en oublier certains, il y avait deux étudiants, deux élus. Le cocktail d'invités a été conçu de cette façon à mêler le public des techniciens, des praticiens de l'agriculture autant que celui des praticiens de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture. L'idée principale, que j'ai utilisé dans un autre documentaire il y a deux ans, c'est d'aller auprès des agriculteurs car eux-mêmes ont énormément de choses à dire. Lorsque j'entendais tout à l'heure des velléités qui ne sont pas nouvelles de rapprochement entre la ville et la campagne, je pense qu'à un moment, il faut aller davantage chez les agriculteurs et à l'écoute des agriculteurs. Certes avec les autres partenaires. Mais l'idée de passer à la pratique et de mieux connaitre ce sur quoi on veut travailler, les agriculteurs font parties des acteurs principaux.

Parmi les recherches de solutions, il n'y a pas de solutions à plaquer directement. Il y a à mon sens énormément de pistes disponibles à l'écoute des expérimentations qui émergent autour de nous, surtout dans ce contexte où la ville est très rapprochée de la campagne - ce que je vais peut-être pouvoir vous montrer tout à l'heure - et énormément d'enseignements à tirer dans des pratiques qui vont au-delà de tous les discours d'expertises qui sortent des normes et qui émergent autour de nous. Autant d'idées nouvelles qui sont adaptées à des situations locales souvent très particulières mais autant de situations à observer et à écouter pour peut-être mieux guider nos réflexions telles qu'on les expose.

MODERATEUR : ***Brigitte COMPAIN MUREZ***, ***Bernard DELABY***, ***Hervé GARIN***, ***Gilles NOVARINA*** et ***Vincent PIVETAU***. On va avoir une table-ronde sur l'approche paysagère et l'hybridation des expertises. C'était une manière d'arriver à tirer les leçons de cette confrontation aujourd'hui sur le paysage et les autres approches. On va travailler en trois séquences.

- Une première séquence sur l'apport de l'approche paysagère dans la gestion des espaces agricoles périurbain par ***Vincent PIVETEAU*** avec une réaction d'***Hervé GARIN***.
-
- Dans une deuxième séquence on travaillera sur le croisement des expertises pour affronter un projet complexe et là on demandera à ***Bernard DELABY*** de préciser comment il travaille sur Lille et quels sont les besoins des collectivités.
-
- Dans un troisième temps avec un PowerPoint d'ouverture, on demandera à madame ***Brigitte COMPAIN MUREZ***, la présidente de Saint-Fiacre de nous dire si l'expertise citoyenne existe et quelle hybridation, quels compléments, quels échanges elle voit entre les expertises scientifiques, professionnelles et citoyennes.

Après-midi III. : Table ronde : Approche paysagère et dialogue entre les expertises

Séquence 5.1 : L'apport de l'approche paysagère dans la gestion des espaces agricoles périurbains

MODERATEUR : Question à ***Vincent PIVETAU*** : Comment synthétiserais-tu les spécificités et l'apport de l'expertise paysagère dans les projets de mise en valeur des espaces agricoles ? Comment vois-tu

l'évolution dans l'avenir de cette expertise ? Et quels rôles pour la formation et les écoles du paysage ?

Vincent PIVETAU :

La première question, elle raisonne de façon extrêmement solennelle : comment vois-tu la place de l'expertise paysagère. C'est au fond à quoi sert la journée d'aujourd'hui ? Finalement c'est la question que l'on s'est posée entre la ville et l'agriculture, entre la construction de la ville et le développement de l'activité agricole. Qu'est-ce que le paysage vient apporter au fond de nouveau ? On a déjà eu des débats sur la complexité des termes, sur le risque de se perdre dans les termes et le paysage en lui-même est déjà un terme extrêmement large. J'ai envie de retraduire un peu dans la foulée de l'intervention de ***Thierry LAVERNE*** à l'instant, de parler du projet de paysage. Ta première question est qu'est-ce que cela apporte. Moi mon sentiment, c'est que cela peut apporter quelque chose, cela réenchante la question sur le lien entre agriculture et la ville et puis cela pose différemment la question des responsabilités. En écoutant les débats d'aujourd'hui, qui ont montré des interventions d'universitaires mais aussi de paysagistes.

Il y a eu cinq paysagistes qui se sont exprimés avec des pratiques professionnelles très différentes au cours de la matinée de cet après-midi. Il me semble qu'il y a cinq choses qu'apporte le projet de paysage. La première dimension est la prise en compte du site, de son épaisseur historique mais qui renvoie à tout ce qui est lié à la question du métabolisme urbain, tout ce qui est lié aux questions d'économies circulaires. La paysagiste a cette approche de l'espace à travers le site et à travers son épaisseur.
Le deuxième point est l'aller et retour entre les échelles. On l'a dit à plusieurs reprises. Et de dire si l'on pense changement, si l'on pense opération, si l'on pense transformation, il faut en permanence faire ce va-et-vient entre la micro opération et l'opération globale entre l'aménagement à l'échelle locale et puis le schéma d'ensemble, le schéma de cohérence, le schéma directeur etc.
Le troisième élément, c'est la question de la composition, de l'organisation du dessin. Du fait de dire que l'agencement des objets, des composantes dans l'espace n'est pas neutre, cela fait sens, cela fait direction, cela crée des irréversibilités, cela crée des possibilités et c'est un point extrêmement important dans la construction des projets.
Ce qui m'amène au quatrième point, c'est la question du temps, de la durée, du fait qu'un paysagiste travaille toujours sur cette dimension qui échappe, qui laisse aller le temps dans sa dimension créatrice.
Cinquième point. J'ai été très attentif à ce qui a été dit par ***Xavier LAUREAU*** ce matin, sur la question du principe de réalité, le retour sur les acteurs, sur le fait que parler d'agriculture urbaine, il fallait mettre des agriculteurs derrière. C'est bien-sûr être sensibilisé aux différents usages. Le paysagiste sait qu'il ne transforme pas tout seul le paysage. L'architecte peut dessiner une maison mais ce sera sa maison. Le paysagiste dessine quelque chose mais il y a quelque chose qui lui échappe parce que ce sont ceux qui parcourront, travailleront cet espace qui en feront l'épaisseur. Il faut que l'on comprenne une logique d'acteurs. Aujourd'hui la question de l'agriculture urbaine, c'est aussi comprendre en particulier la logique économique qu'il y a derrière l'espace, l'espace de choix, l'espace de décision, l'espace de social de l'exploitant agricole.

S'il fallait dire, ce que je retiens par rapport à ta première question, pourquoi c'était bien que l'on se pose cette question du paysagiste. Première piste. Tu me poses une question à moi qui ne suis ni l'un ni l'autre. C'est de demander à l'idiot du village qui il choisit entre le curé et le maire. Je pense qu'il y a une dimension du temps, de l'épaisseur du territoire, de la dimension du site qui fait la culture du paysagiste incontestablement. Le paysagiste est aussi un créateur. Il y a aussi cette idée que l'on est dans la co-construction, dans la co-création et qu'il y a un positionnement à susciter de la part de la collectivité. Ce positionnement peut se construire dans un dialogue entre un concepteur qui propose et les partenaires.
La deuxième question est la question de l'avenir et de la formation. Sur l'avenir, il me semble qu'il a un certain nombre de faits émergents. Je ne vais pas inventer un certain nombre de choses nouvelles mais qui me semble partagées à travers les différentes interventions de la journée.

Le premier, ce sont les nouveaux porteurs d'enjeux. Il y a une vraie recomposition sociale ou sociétale sur qui est porteur aujourd'hui de la question de l'agriculture urbaine. Qui est lié au fait qu'il y a moins d'agriculteurs et que cela amène à recréer dans les espaces urbains de nouvelles alliances sous de nouveaux porteurs d'enjeu. On a, à l'image des grids en matière d'énergies, des espèces de grids sociaux, des réseaux d'acteurs un peu divers répartis sur le territoire qui se saisissent de ces questions et on va avoir aussi bien à travers les Jardins de Cocagne des formes archétypales mais qui ne résument pas l'agriculture urbaine bien loin de là. On a ces formes nouvelles d'alliances consommateurs, acteurs, agriculteurs, etc. Je pense que c'est quelque chose d'extrêmement important. Je crois comprendre que le projet de loi d'avenir d'agriculture qui vient au débat dans quelques mois et qui est porteur d'une idée, d'un groupement d'intérêt écologique et économique associant des agriculteurs mais aussi d'autres

acteurs, veut essayer de se traduire sous une forme un peu exploratoire et dont il faudra voir ce que cela va donner. Je ne suis pas en train de dire que c'est une réponse absolue à toutes les situations mais cela traduit bien un nouveau dispositif d'organisation de la gouvernance de cette question économique agricole et donc une nouvelle manière de porter les enjeux. Face à ces nouveaux porteurs d'enjeux, le paysagiste devra se positionner dans l'organisation de ces propositions et de ces réponses.

Le deuxième élément qui me parait très fort, c'est le glissement ou c'est la superposition de la question agricole et de la question alimentaire. Je pense que c'est une question qui est liée à tout le débat sur le développement durable, qui est liée aussi à tout le mouvement qui nous vient des villes du Sud. Où cette question de l'alimentation des villes dans un contexte d'urbanisation qui est d'une progression sans commune mesure avec ce que nous connaissons dans les pays d'Europe ou dans les pays occidentaux mais qui est une question qui devient majeure. Quand on dit que 80% de la population sera urbaine en 2050 alors que l'on parle de 50% aujourd'hui, c'est bien dans les villes du Sud que cela va se passer et c'est bien autour de questions alimentaires dans ces villes, qui sont souvent sous la double peine de la malnutrition ou de la sous-nutrition, que les questions se posent. Le lien entre la construction du paysage et la valeur alimentaire, la valeur culturelle qui est liée à l'alimentation me parait un élément relativement important dans ces questions d'agriculture. Choses que les politiques agricoles ne prennent pas en charge parce que ce sont des politiques agricoles et qu'elles sont construites à l'échelle nationale ou européenne. Chose que les politiques territoriale d'agglomération prennent en compte. Je pense qu'il y a quelque chose d'important là derrière.

Je vais conclure avec l'histoire de la formation. Ce sont des faits émergents que l'on voit bien se poser et que l'on essaie d'aborder et que l'on essaie d'explorer dans le cadre de formations par l'action ou des formations dans le projet ou des formations par l'atelier. Quand une enseignante ici présente, ***Françoise CREMEL***, travaille aux Lilas sur les questions d'alimentation. On est bien dans des reconfigurations spatiales des nouveaux porteurs d'enjeux qui posent cette question de l'espace alimentaire en ville, qui n'est pas un espace agricole mais qui est un espace alimentaire. Quand des étudiants de l'école portent l'enjeu de la réintroduction de l'animal en ville à travers une association qu'ils ont créée qui s'appelle « Téma La Vache », ils sont bien dans la construction d'un projet urbain, d'un projet paysager mais qui s'appuie aussi sur des recompositions d'acteurs et de nouveaux collectifs d'actions au niveau des territoires urbains.

MODERATEUR : La demande faite à Hervé c'est de dire en quoi dans sa profession d'agriculteur, il a à voir avec le paysage et dans l'avenir est-ce qu'il pense que les paysagistes seront des interlocuteurs. Vincent a parlé de recomposition d'acteurs, de recomposition de territoires, comment tu vois cela ?

Hervé GARIN :

Pour ce qui est de la composition du paysage actuellement, l'état des lieux il est là. Les agriculteurs entretiennent le paysage, le valorisent, l'adapte à leurs travaux. Le paysagiste, il peut intervenir dans le cadre de restructurations, de remembrements ou d'aménagements routiers, d'infrastructures. Il a son intérêt parce que s'il y a une bonne entente entre le paysagiste, l'urbaniste et les agriculteurs, on peut arriver à construire quelque chose de concret, qui soit pratique, qui ait une fonctionnalité intéressante pour l'agriculture. Un intérêt qui n'est pas toujours perçu par les agriculteurs, qui peut être différent que ce soit l'aspect biodiversité, sur l'aspect circulation des véhicules et puis au-delà, l'accessibilité du site aux urbains qui viennent se promener. C'est plus dans ce domaine-là que le paysagiste a sa philosophie. Son travail peut amener des éléments que l'agriculteur ne maitrise pas.

Pour ce qui est de l'aménagement du territoire et la gestion du paysage, l'agriculture par ses travaux, que ce soit l'élevage, l'horticulture, etc. façonne le paysage en permanence. Après on a des choses qui se font dans les agglomérations. Je me rappelle avoir vu dans un secteur où on avait fait du maraichage et comme il y avait une proximité urbaine, on avait planté des haies un peu sauvages, pour éviter que le gars se fasse voler ses cultures. C'était intégré au moment de la reconstitution du site une plantation de haies pour ce type de culture et après un espace plus ouvert sur des prairies. C'est vraiment un travail avec les agriculteurs qui disent, je veux bien faire des légumes à cet endroit-là, mais il ne faut pas que je me les fasse piller, et au paysagiste de dire cet endroit-là on peut l'aménager comme ça. Le plus important, c'est la fonctionnalité en matière de travail. Ça reste une activité économique, il faut que cela tourne donc on peut avoir des idées merveilleuses mais il faut que ce soit possible à mettre en œuvre et pragmatique.

MODERATEUR : Est-ce que dans les grandes terres, tu as déjà eu affaire avec les aménageurs disant « Nous les grandes terres, on les voit comme ça, on vous demande de faire plutôt cela. On vous propose

de réfléchir avec nous à l'aménagement de cette zone. » ? Est-ce qu'il y avait des paysagistes ? Est-ce que dans l'avenir tu penses que les paysagistes et les agriculteurs peuvent définir un projet ensemble et les agriculteurs le mettre en œuvre ou pour toi, cela parait une posture inenvisageable ?

Hervé GARIN :

Dans tous les cas, quand on est agriculteur, on n'a pas forcément toutes les clés. C'est très bien. Sur les grandes terres, on a travaillé principalement avec les agences d'urbanisme. Les agences d'urbanisme ont eu des idées que l'on a sues exploiter et qui ont permis de marquer le territoire et de le protéger aussi d'une certaine façon, parce que tous les aménagements qui sont faits sur les zones agricoles par les collectivités, l'ouverture au public fait qu'à un moment ou un autre, on protège ce secteur grâce aux aménagements qui sont faits et grâce à la connaissance par le public de ces territoires.

Aujourd'hui, notre souci est que le territoire reste en état et soit utilisable sur le long terme. Nous avons besoin de long terme et quand on fait de l'aménagement urbain, on n'a peut-être pas forcément cette vision, mais en agricole, on l'a encore plus et on va beaucoup plus loin dans la vision des choses et des événements. Nous avons travaillé avec la journaliste mais il y a des endroits, dans les grosses restructurations, on a des choses qui se font avec des paysagistes.

On a aussi sur le Grand Lyon, le grand parc de Miribel-Jonage où on a une zone maraichère qui est de l'autre côté de l'autoroute qui borde le parc. Le Grand Lyon aimerait bien envoyer les gens faire du vélo au milieu de la zone maraichère, autant vous dire que les maraichers font de grands bonds et pour l'instant cela reste à l'état de discussions. A partir du moment où on s'engueule, c'est une bonne chose, c'est qu'on s'explique et que l'on se dit les choses. Peut-être qu'il en sortira quelque chose de constructif qui fera la part belle aux deux. Les maraîchers aimeraient un secteur où ils aient un bâtiment commun, le Grand Lyon aimerait faire venir les gens pour se promener dans ce secteur-là, ils vont finir par trouver un point d'accord.

MODERATEUR : Dernière question. On dit d'un certain nombre de paysagistes qu'ils ont une connaissance limitée de l'agriculture. Est-ce que tu l'as constaté ou est-ce que finalement vous êtes arrivés à une construction commune ?

Hervé GARIN :

Non on a la même philosophie, c'est la mise en œuvre qui n'est pas forcément la même parce que l'on imagine un territoire pour qu'il soit pragmatique dans le cadre de notre travail, souvent le paysagiste le visualise plus comme un outil de parc urbain, etc. Il a plus la vision urbaine que la vision agricole. Par contre, il a le souci comme nous de l'aménagement du territoire et de son rendu final. Nous malgré tout, par tous les travaux que l'on peut mener sur les sols, sur la gestion de plantation de haies, l'entretien des chemins, on a aussi cette vision globale du site et de dire qu'il faut qu'il soit pratique et agréable à travailler au quotidien. On se rejoint au moins sur cette vision de sensibilité au regard et de l'agréable visite que l'on veut faire sur le site à la fois quand on vient travailler et à la fois quand on vient se promener.

Séquence 5.2 : Le croisement des expertises sur des projets complexes à travers l'expérience lilloise

MODERATEUR : ***Bernard DELABY***, on est du côté de la collectivité, de Lille métropole, qui est avec l'Ile-de-France et Lyon (et les projets nature), un des trois lieux où se sont inventés beaucoup de projets liés à l'agriculture et à la nature. La question c'est du côté des élus, comment vous travaillez réellement à ce type de projet ? Quels sont les conseils qu'on pourrait donner à un autre élu qui s'y lance et avec qui vous travaillez ? Quels acteurs, avec quels experts ? Et dans cette recherche d'expertise comment vous voyez l'apport des paysagistes dans les projets concrets ?

***Bernard DELABY*, Vice-président de Lille Métropole, Espace rural et monde agricole :**

J'ai envie de démarrer par les premiers mots de ***Bernard POIRIER*** tout à l'heure et je rejoins un peu ce qu'***Hervé GARIN*** dit. On travaille aujourd'hui dans de la co-construction. C'est vraiment un partage entre le monde agricole et les collectivités entourés d'experts et de partenaires. On met autour de la table les principaux partenaires et en premier lieu, le partenaire principal le monde agricole mais cela ne s'est pas fait comme ça du jour au lendemain. J'ai envie de vous parler de l'expérience sur l'espace naturel où on avait une gestion d'espaces de parcs urbains gérés par les collectivités et d'espaces agricoles importants.

La première vision du monde agricole c'est d'abord une hostilité à l'arrivée de la collectivité pour l'aménagement de grands espaces incluant l'espace agricole. C'est une question d'homme. Il a fallu un directeur de l'espace naturel qui soit pragmatique, qui soit ouvert, à l'écoute du monde agricole, qui a engagé le dialogue avec le monde agricole, pour imaginer la co-construction et la gestion ensemble de cet espace. On travaille avec des paysagistes. On a travaillé pour de l'insertion paysagère au niveau de ce parc qui est le parc de la Deûle. On a bien sûr aussi choisi les hommes, qui soient un peu pédagogues, qui puissent aller travailler et dialoguer avec le monde agricole pour faire découvrir à l'agriculteur une autre vision de son exploitation. Il s'agissait d'insertion paysagère autour de son exploitation. Je peux vous dire qu'avec du dialogue, avec du travail en commun, j'ai un exemple en tête, l'agriculteur de par l'apport du paysagiste pédagogue a changé même sa gestion de circulation de son exploitation. Il a inversé la circulation de ses engins agricoles pour accéder à son exploitation. Parce que l'agriculteur a des travaux à assumer, il n'a pas forcément le recul nécessaire. Ce travail avec un paysagiste lui a permis d'avoir une vision complètement différente de son exploitation et une intégration beaucoup plus paysagère dans l'espace du parc de la Deûle.

Il faut prendre le temps nécessaire, donner du temps au temps. Ne pas hésiter à dialoguer. L'expérience de Terres en Villes, c'est enrichissant pour les deux parties. C'est bien pour cela qu'il y a deux co-présidents, un co-président agricole et un co-président des collectivités. Cela nous permet ensemble d'aller voir des expériences, de s'appuyer sur des expériences pour chez soi en fonction de notre territoire qui a sa spécificité, de travailler sur nos projets.

MODERATEUR : On n'est pas dans n'importe quelle intercommunalité : Lille Métropole. Finalement, comment vous gérez ces fameux espaces naturels comme le parc de la Deûle. Vous avez un syndicat mixte, il y a du personnel, c'est quand même une machine assez lourde. Comment le coût que vous supportez pour cette affaire vous parait-il intéressant ? Et là on est dans la nature et l'agriculture, on n'est pas complètement dans l'agriculture et quand on est dans l'agriculture, les paysagistes disparaissent-ils ou sont-ils toujours dans l'affaire ?

Bernard DELABY :

Oui on travaille avec un syndicat mixte qui regroupe trois parcs qui existaient, qui étaient des syndicats autonomes et qui se sont regroupés pour la gestion des espaces. On travaille bien-sûr avec des paysagistes. En interne, on a nos propres équipes et puis sur certains équipements, on fait appel à des paysagistes extérieurs. Je crois que là on doit travailler ensemble pour faire évoluer les modes de pratiques.

Je prends un exemple. On est partisan de faire entretenir certains espaces par le monde agricole. Pourquoi aller investir dans des outils importants alors que nos agriculteurs qui exploitent les champs, qui peuvent avoir de l'outillage ou utiliser de l'outillage spécifique pourrait aménager. Là aussi, c'est un travail que l'on fait en commun. Les marchés publics et les modes de passation de marché ne nous facilitent pas.

MODERATEUR : Question à ***Gilles NOVARINA***, cette fameuse question que j'ai posée tout à l'heure à un agronome. Quelle différence entre paysagisme et urbanisme ? Dans ce croisement comment urbanistes et paysagistes peuvent travailler ensemble dans la question des espaces agricoles urbains et périurbains ? As-tu des expériences en la matière et comment cela se passe-t-il ?

Gilles NOVARINA :

Je suis particulièrement embêté pour répondre à cette question, surtout après ce que vous avez dit. Si on m'avait demandé de définir l'urbanisme, j'aurais fait la même chose. En plus, je peux m'appuyer sur les grands auteurs. Je dirais que Marcel POETE et d'autres ont dit avant vous ce que vous avez dit. Ils ont dit avant moi aussi ce qui a été dit.

La prise en compte du site, cela fait partie de la première chose que l'on explique à des étudiants quand ils sont dans un atelier. Les allers et retours et les recherches, on a publié trois rapports de recherche sur cette question-là.

La place du dessin urbain et du design urbain. J'ai passé dix ans dans une université de sciences sociales à expliquer à des juristes, des économistes, des sociologues qu'il fallait payer des ordinateurs et des logiciels de dessin et qu'il fallait recruter des gens qui savaient dessiner. Personne ne me comprenait et au bout du compte, on l'a fait.

Le temps, on pourrait l'intégrer de la même manière. Je pense par contre, l'urbanisme à un certain moment de son histoire a oublié cela. Les urbanistes sont devenus des manipulateurs de données statistiques et les architectes à des mauvais moments de leur histoire sont devenus des fabricants d'objets urbains et si j'étais méchant, je dirai les paysagistes, eux aussi à certains moments sont devenus des pures producteurs de jardins pour une élite un peu importante. Chaque discipline a ses mauvais moments au cours de l'histoire. Si c'est une concurrence entre différentes professions pour un marché, que le marché s'en occupe. Le marché régulera tout ça. Les meilleurs s'imposeront, les moins bons disparaîtront. Peut-être que les instituts d'urbanisme dans leur ensemble ont moins de cartouches que d'autres institutions. Je ne veux pas du tout faire de prosélytisme dans mon institution.

Par contre, ce que je dois dire, au cours des différentes années, qu'est-ce que l'on a vu comme travaux de paysagistes des gens qui sont assis dans la salle ? Combien de fois on a commandé dans ma bibliothèque le carnet du paysage, le bouquin de Gilles TIBERGHIEN sur le «Land Art» ou celui qu'il a écrit sur la nature est dans notre bibliothèque et c'est un de mes livres de chevet. Je pourrais aller plus loin là-dessus. Bien entendu, le renouveau du paysagisme a profondément marqué l'évolution de la pensée urbaine et puis il y a aussi tous les projets des paysagistes qui ont été présentés ici, qui ont été présentés par ailleurs mais avec d'autres choses. Il me semble que sur un objet comme ça il faut que chaque discipline sorte de son domaine qui fait en gros son identité et qu'elle aille vers l'autre sans que l'une remplace l'autre. C'est peut-être un peu ça qui est en train de se passer aujourd'hui. Parfois on dialogue plus avec les architectes, parfois plus avec les ingénieurs ou les paysagistes. Le processus est celui-là.

Sur la question par rapport à l'agriculture. Je dirais que sur cette journée, il y a une chose qui m'a marqué, c'est quand même que les questions économiques étaient un peu oubliées. ***Caroline BRAND***, nous a rappelé l'alimentaire mais quand même on reste très faible là-dessus. Il me semble aujourd'hui que si l'agriculture reste sur une agriculture de production, sûre de sa logique de filière de production et si la ville reste un organisme urbain conquérant qui veut conquérir du territoire, il ne se passera rien. Si chacun est dans sa logique, les urbanistes continueront à considérer que les espaces agricoles, ce sont des espaces que l'on peut conquérir. En plus la valeur du bien immobilier étant plus importante que la valeur du bien agricole, ils ont quelques chances de s'imposer. Si les agriculteurs restent uniquement dans une logique de production telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de raisons que cela intéresse la proximité urbaine. Il faut que chacun fasse un pas vers l'autre, il y a quand même un peu de vrai dans tout ça.

La deuxième chose, les urbanistes, les paysagistes, les architectes, on pense que quand on met les choses à côté sur le même espace, il va se passer quelque chose. Je pense que si on veut valoriser la proximité, cela doit s'organiser du point économique. C'est cela la réflexion où je voulais aller. Vous avez invoqué le fait qu'il pourrait y avoir des groupements économiques et écologiques un peu poussés dans cette voie-là. On voit bien, il y a des AMAP, il y a toute une série de choses qui vont un peu dans ce sens-là mais je pense qu'il faut aller plus loin. Ce serait intéressant d'imaginer, si cette relation de proximité entre des consommateurs, des commerçants, des agriculteurs, elle ne peut pas s'organiser sur la base de ce que l'on appelle les districts ou les clusters. Il faut au moins se poser cette question-là. En Italie, tout le monde parle de district agricole ou de district rural c'est-à-dire de gens qui travaillent dans un parc agricole – un parc agricole c'est intéressant parce que cela donne une visibilité aux yeux des gens qui ne sont pas agriculteurs de ce que cela peut être la campagne de proximité – ils s'organisent autour d'une certaine spécialisation de la production qui est destinée soit à un marché local soit à des gens qui viennent en vacances et qui consomment des produits locaux.

Je voudrais ajouter une dernière chose que m'évoque la réflexion sur Andrea. Je pense que cette agriculture a besoin de shoow-rooms. Les expériences de districts ruraux en Italie, ce sont des expériences où un des moyens de vérifier la naturalité des produits agricoles, c'est le fait qu'ils sont produits dans un paysage de qualité. Cela peut se faire de manière excessivement capitaliste pour une clientèle de luxe. J'étais il y a deux ans, dans un colloque qui regroupait les spécialistes des sciences territoriales, dans une ancienne villa Médicis, qui avait été transformé en hôtel de luxe pour les Anglais, les Allemands avec une piscine. A côté, il y avait l'ancien village qui avait été retapé pour faire des gîtes et il y avait la production agricole qui était à disposition. Ça c'était une forme d'intégration très capitaliste en direction d'une clientèle particulière. Je pense que ce type d'organisation – je ne dis pas que l'on fasse tous ça – comment poser la question de rapprocher de la production, des consommateurs qui sont des gens qui passent ou des gens qui sont là sur place, et puis une façon de mettre en scène les produits, c'est un peu un des enjeux qui se posent à nous tous. Je n'ai pas de réponse mais il me semble que c'est une piste qu'il faudrait creuser.

Séquence 5.3 : L'expertise citoyenne et les hybridations

MODERATEUR : ***Brigitte COMPAIN-MUREZ*** a voulu faire un petit PowerPoint pour présenter cette affaire et on reviendra dans le débat présenter sur toute cette question-là. Vincent a participé à la rédaction d'un livre sur « Agriculture et politique territoriale », je pense que tu as des choses à nous dire là-dessus.

Brigitte COMPAIN-MUREZ**, présidente de Saint-Fiacre Loire-Baratte, ingénieure-chercheure experte des villes durables :**

Je suis ingénieure-chercheure, experte des villes durables. Je travaille avec l'université de Karlsruhe en Allemagne. J'ai fait une formation de paysagiste à l'école du paysage pour mon association. Je suis petite-fille de maraicher et j'ai travaillé la terre moi-même. J'ai créé un jardin de 4 000 m^2 qui s'appelle le Clos Bonnard pour mettre tout ça en valeur. Depuis sept ans, je suis présidente de cette association Saint-Fiacre Loire-Baratte que j'ai créée à la suite d'une prise de conscience de l'héritage mais aussi parce que les anciens avaient pas mal œuvré pour préserver le coin.

Quand la société civile s'empare d'un sujet comme la préservation des terres agricoles, c'est parce que les personnes qui le font ont quand même des compétences. Cela peut être des compétences de paysagistes auquel cas ce sont des paysagistes engagés militants. Cela peut être des gens comme moi qui ont une visibilité assez large des sujets d'urbanisme et qui ont aussi un ancrage à la terre. Il peut y avoir aussi la conjonction de projets. C'est aussi un peu ce qui s'est passé.
Il faut savoir aussi une chose, c'est que j'appuie mon travail sur la veille règlementaire, sociétale et économique. Monsieur ***LAVERNE*** l'a très bien exposé, j'ai d'ailleurs écouté plusieurs de ses exposés assez éloquents. Demain, on est sur une ville aux usages pluriels, on a besoin de variétés dans une ville de proximité. L'urbanisme du projet répond aux enjeux du Grenelle de l'environnement. Le projet s'inscrit dans une stratégie de territoire et l'agriculture est une véritable opportunité pour le projet urbain et le bon équilibre des écosystèmes. Il y a une directive sols qui est dans les cartons depuis longtemps mais les nouvelles lignes, c'est la lutte contre l'étalement urbain, mettre un coup d'arrêt à a recherche de terrains au bord des villes et réhabiliter les sites laissés à l'abandon et ceux qui vont venir comme les entrées de ville notamment. Les entrées de ville, ce sont des gros potentiels pour ceux qui veulent les aménager. J'ai fait des travaux dessus, vous les trouverez sur mon site internet.

Le socle Grenelle, c'est un atout avec la généralisation des SCoT, des PLU, la question de l'énergie et du climat. Tout à l'heure, j'ai parlé des PCET, des Plans de Climat Energie Territoriaux y compris les certificats d'économie d'énergie sur les hangars des zones périurbaines, qui ne pourront ni se vendre ni se louer à un moment donné parce que ce sont des passoires énergétiques. Ça va libérer du terrain d'une manière et cela va aussi d'une autre manière protéger la terre agricole. Tout est lié : biodiversité, trame verte et bleue, protection des espèces et habitats, l'agriculture, les transports et les déplacements… Je ne vais pas aller dans le fond parce que l'on n'a plus beaucoup de temps, il y a beaucoup de gens qui sont passés avant moi, mais si vous avez besoin d'avoir des détails contre la lutte contre l'étalement urbain et les outils que l'on peut mettre en place, vous irez sur le site internet www.loire-baratte.com et là vous trouverez le détail dans les slides qui sont consacrées à « quel avenir pour les entrées de ville ». La veille réglementaire que je fais est assez pointue et je le fais aussi pour mon entreprise.

Lutte contre l'étalement urbain dans les SCoT, dans les PLU. D'autres choses, la taxe pour sous-densité. L'autorisation de dépassement du COS de 20% qui pourra permettre de construire la ville sur la ville. La taxe d'aménagement. La taxe des eaux pluviales instaurée à Douai, un euro par mètre carré par an, 750 000 euros au profit de la commune, c'est très important. L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, les trames vertes et bleues, le diagnostic de performance énergétique, etc. Un atout pour tous les acteurs et là on n'est plus dans le dialogue, on est carrément dans la collaboration active. L'approche sectorielle et la culture de l'entre-soi réduisent le champ des possibles. Le Grenelle constitue le nouveau socle commun de collaboration entre tous les acteurs. Mais il faut aller y voir un peu plus près. Il faut faire comme le peintre aller sur le motif c'est-à-dire regarder ce que disent les textes. Là on a les interlocuteurs en face et on discute avec eux.

Vous le retrouverez ça. C'est une vision de tout ce que je viens de vous dire avec le régulateur, l'ADEME et son AEU® (Approche Environnementale de l'Urbanisme), les accompagnements sur les sols, les écosystèmes. Toutes les associations qui sont interlocutrices des pouvoirs publics, des associations locales et nationales qui protègent les paysages comme la FNASSEM, la société de protection des paysages et d'esthétique de la France qui font un énorme travail et les autres acteurs, les chambres d'agriculture, les collectivités. Ils veulent la ville unique, ils ne veulent plus de banalisation de leur ville parce que forcément, le facteur de différenciation c'est d'être original. Voilà un beau projet d'agriculture

original pour les villes, pour éviter la banalisation.

Tout cela va donner des conséquences avec cette mise en œuvre des dispositions du Grenelle : les filières vertes elles émergent. On est dans des réseaux, dans des pôles de compétitivité et il faut quand même savoir que l'appropriation de tous ces thèmes est faite par les majors du BTP comme BOUYGUES qui travaille avec NOE CONSERVATION, ça va loin ! Et aussi de l'environnement comme les gens qui donnent de l'eau dans les communes, qui ont des départements qui s'occupent d'environnement, qui drainent aussi l'agriculture. Ces gens-là, ils ont une porte d'entrée dans les communes. Cela donne des innovations : norme, label, nouvelle technologie, cartographie. Toulouse vient de faire sa cartographie des sols pollués, c'est-à-dire tout ce qui est artificialisé pour pouvoir regarder justement là où on peut faire quelque chose donc c'est important la cartographie. Les guides, les évolutions des formations qui doivent intégrer les nouvelles donnes notamment sur la trame verte et bleue. Tous ces collaborateurs vont s'adapter, ils vont évidemment répondre aux nouvelles exigences dans le discours, dans la pédagogie, dans le lobbying et dans les offres. Collaborer activement sur des thématiques transverses. Il faut savoir qu'aujourd'hui, il y a beaucoup d'aménageurs qui n'intègrent pas les exigences du Grenelle et se font retoquer leurs études d'impact. Ça c'est pas mal. Vous savez qui me l'a dit ? J'étais sur le salon Pollutec il y a deux semaines à Lyon, 7 000 entrées. C'est le Président des dépollueurs des sols Richard MODOLO. Il m'a dit, ils n'ont pas vu venir le socle Grenelle. J'étais bien d'accord avec lui mais en ce moment, ils sont en train de se faire retoquer plein de projets. Vous voyez, il a quand même de l'avenir, le socle Grenelle, mais il faut bien le connaitre !

Le Val agri-naturel de la Baratte, oui agri-naturel, parce qu'on est au bord de la Loire en zone Natura 2000, on est dans des zones inondables, humides. Cela fait 30 hectares parce que cela a été endommagé par des aménagements urbains, il y a quelques décennies et depuis, je ne décolère pas. Le site est sous contrainte forte. Bassin versant de la Loire, zone inondable classée au PPRI, directive Habitats et Oiseaux, odonates, amphibiens. C'est une zone humide, les nappes sont affleurantes, il y a des ruisseaux, des fontaines, des mares temporaires, des prairies humides et la TVB (la trame verte et bleue) est existante et à restaurer.

Cette histoire remonte à 840, techniques agricoles de la vigne, des fruits et des légumes en culture sur le périmètre de la paroisse. La confrérie de Saint-Fiacre, elle est de 1708. C'est dire si l'on est ancré dans le paysage, ce n'est pas d'aujourd'hui. La construction de la levée de Saint Eloi sur le bord de la Loire s'est faite sous Napoléon III parce qu'avant, les anciens cultivaient en dehors des moments de crue. Malheureusement, la crue pouvait arriver à n'importe quel moment de l'année, cela arrivait même en été et ils n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer. Les maraichers ont versé une partie des fonds pour ériger cette levée. Le maraichage a été prospère jusqu'à la fin des années 70 jusqu'à ce que l'on urbanise une partie du bocage. Dans les années 80, il y a eu après un projet de ZAC avec unes sortie d'autoroute en diagonale sur la zone maraichère. Là les habitants ont vraiment pris les choses au sérieux, le reste des maraichers aussi. On a fait des pétitions, on est parti en cours d'appel et il y a même eu des ministres qui se sont déplacés parce que l'on a fait déplacer tout le monde. La ville de Nevers a continué de préempter au fil du temps et son projet de ZAC est aujourd'hui sur le document d'urbanisme. Le gel du foncier, il est réel et donc cela a hypothéqué gravement l'avenir du maraichage. En 2011, j'ai dû prendre Corinne LEPAGE comme avocate pour les arrêter parce qu'ils voulaient faire une route sur le bocage en zone inondable de fort aléas, là où on avait fait des expertises faunistiques et floristiques qui ont donné lieu à la découverte d'insectes inconnus en Europe.

Donc on a une diversité paysagère, un bocage et de l'autre côté le Val maraîcher. Tous ces gens-là vivaient en autarcie. Ils avaient un lien étroit avec la ville sur les marchés de Nevers. Leur région était très industrielle. Les maraichers partaient de bon matin ou même la veille au soir pour donner des légumes dans tous les sites industriels. C'était vraiment l'endroit où on cultivait pour la ville. Il y a des potagers familiaux qui viennent en aide à la solvabilité des personnes parce que j'ai travaillé de l'aide à la solvabilité des personnes notamment dans les HLM. Les strates végétales sont assez variées mais vraiment ce sont des strates locales. On a des saules, des peupliers, des chênes centenaires, de l'osier. Il y a un patrimoine bâti remarquable sur le faubourg. Aux vieilles fermettes du hameau de la Baratte, ce sont ajoutées sous Napoléon III les grandes fermes d'exploitation, grâce au crédit agricole qui a été instauré par Napoléon III. On a une omniprésence de l'eau à travers des pièces d'eau, à travers des fontaines, à travers des ruisseaux dans lesquels, il y a aussi pas mal de faunes. Le maraichage, l'homme dans son paysage. Nous avons des terres sablonneuses sur le lit de la Loire, les ressources en eau sont abondantes parce que l'on ne peut pas faire du maraichage partout. Il faut bien se mettre cela dans la tête. Parfois, ils veulent faire du maraichage dans le Morvan…

Notre association a été créée en 2005 dans la continuité des actions de défense. Dans les veines, j'ai du

sang de maraicher, donc ce sont bien les gens du cru qui s'y sont collés. Notre première mission, c'est de défendre le Val agri-naturel de la Baratte. Ce n'est pas rien et cela coûte cher. Après, je suis ingénieure-recherche, j'étends aussi ma recherche sur toutes ces questions. J'ai créé un colloque « paysages et jardins » dont le troisième a eu lieu cette année et c'est comme ça que j'ai rencontré Serge. J'étais très intéressé par toute l'activité de Terres en Villes qui m'avait parue très intéressante. Nous avons des insectes et j'ai créé ce jardin fleuri-insecte, le clos Monard. C'est très intéressant parce que l'on y donne des fêtes, on met les légumes en spectacles. Je travaille avec les Marais de Bourges également. Ce sont des partenaires. On a toute une culture, l'art autour des jardins. Ça c'est sympa, vous pourriez faire la même chose chez vous à condition que les gens aient envie de le faire. La Baratte, une histoire d'eau entre la nature et les hommes. Ça c'est un panneau pédagogique que j'ai créé à la suite des inventaires faunistiques et floristiques. On a fait des découvertes. Les acteurs partenaires, défendre protéger, ce sont nos adhérents, les réseaux associatifs nationales locales, le collectif Loire-Baratte puisque l'on est en collectif avec d'autres associations dont Loire Vivante. Malheureusement, on aurait bien voulu que ce fut autrement, on a un avocat Corinne LEPAGE. On a des huissiers. J'ai encore un constat d'huissier dans mon sac parce que la ville ne fait pas ce qu'il faut. Elle s'était engagée à entretenir les ruisseaux d'une manière écologique. On a le conseil régional comme inventaire de la zone humide, les naturalistes, les entomologistes, l'AMAP, les maraichers, le lycée agricole et horticole. Toujours une bêche d'avance ! Notre engagement est basé sur de solides fondations. On a proposé toutes sortes de projets. Le problème est qu'il faut requalifier les entrées de ville, les friches industrielles, les parkings pour garder notre terre agricole. Nous sommes en zone non tendue, 4 500 logements de ville, des centaines de pavillons à vendre, on ne peut pas accepter que l'on construise sur les terres maraichères. La trame verte et bleue existe, il faut la restaurer un peu. En réalité, il est difficile de faire respecter les lois. Protéger le site par arrêté de protection de biotopes, de demander un plan de gestion écologique et de restauration paysagère, de changer les habitudes, d'être consulté avant le bouclage des projets. Poumon Vert de la ville de Nevers. Ils ont des projets. Espace vert supplémentaire, on ne sait pas trop. Ils veulent faire un projet de tests de maraichage mais si jamais, ils ne veulent pas consentir les baux de neuf ans, on ne pourra rien pérenniser. Nous avons demandé un PIG et je vais revoir le préfet.
En conclusion la protection juridique des paysages agri-naturels de la ville territoire est un pré-requis à toute action pérenne ultérieure et ça, il y a des gens qui l'ont dit. La collaboration entre les expertises est essentielle pour avancer. L'appropriation des lois Grenelle par les acteurs à tout niveau est fondamentale. Lorsque la volonté politique n'est pas mûre, celle des acteurs associatifs et économiques sont de puissants relais et la loi édictée pour tous n'est pas une contrainte, mais c'est surtout une opportunité.

Vous trouverez les travaux « Quel avenir pour les entrées de ville ? », PCET et agriculture urbaine et périurbaine pour la ville durable sur notre site.

Participant : Pourquoi préférez-vous parler d'espace alimentaire en ville plutôt que d'espace agricole en ville ? Qu'est-ce que cette expression sous-entend de mieux Je me demandais ce qu'il y a derrière.

Vincent PIVETAU :

Avec la question alimentaire, on intègre non seulement la question agricole, la question de la production mais on intègre aussi la question de l'alimentation, de la distribution, de l'accès à l'alimentation, de l'éducation alimentaire, la répartition du revenu en ville et des inégalités sociales face la question de l'alimentation. C'est à la fois la dimension territoriale, la dimension spatiale et la dimension culturelle à tout ce que FISCHLER met derrière la notion d'omnivore c'est-à-dire qu'il y a une dimension anthropologique extrêmement forte qui se joue avec l'alimentation et qui intègre bien évidemment la question spatiale et territoriale.

MODERATEUR : Je vous propose de passer à la séance de clôture avec ***Pierre DONADIEU*** et ***Lilian VARGAS***.

CONCLUSION DU SEMINAIRE

Lilian VARGAS :

Le titre « L'approche paysagère dans la mise en valeur des espaces agricoles de la ville-territoire », je me doutais que cela être copieux. Très difficile de faire une synthèse. De mon point de vue, il y a quand même quelques mots et concepts qui reviennent fortement. Il y avait déjà cinq ou six concepts dans

le titre. On ne va pas rentrer dans une logique et un petit concours de définitions, cela n'aurait pas d'intérêt. J'ai repéré un certain nombre de mots qui reviennent. Ce qui est amusant c'est que ces mots sont souvent opposés, à la limite de l'oxymore, ville-campagne, limite-porosité, moyen et espace public, paysagiste et urbaniste, des couples inappropriés. Derrière ces mots et concepts, il y a l'idée qu'il faut réconcilier l'agriculture et la ville, c'est bien la question qui nous était posée.

Thierry LAVERNE parlait de relier, ***Yvon LE CARO*** de partager l'espace. Cette réconciliation, c'est qu'elle ne peut se faire qu'à travers un projet de territoire. Là on retombe sur des grandes logiques de planification qui au fil du temps sont passées du zoning au projet. Ce n'est pas anodin. Je pense que pour avoir vécu certaines des évolutions des grands documents d'urbanisme, SCoT, PLU. A échelle plus petite la dimension de projet prend force. Je pense que pour réussir cette réconciliation entre agriculture et ville, on doit aller plus loin là-dedans. Ce projet c'est avant tout une affaire d'acteurs. J'ai bien aimé l'idée de la souplesse de l'acrobate pour les acteurs parce que réellement, il faut s'adapter en permanence. La demande sociétale aujourd'hui n'est pas celle d'hier ni d'avant-hier et évolue à une vitesse phénoménale donc demande une adaptation des acteurs quels qu'ils soient, agriculteurs, élus.

Yvon insistait beaucoup sur les agriculteurs, sur leur absence de formation. Quand on travaille avec VIVEA qui est le fond de formation des agriculteurs, on se rend compte qu'ils sont formés à moins de 5%. Il y a vraiment un souci là-dessus, donc un travail à faire sur cette notion de formation. Mais aussi dans ces affaires d'acteurs, une prise en considération des contraintes des uns et des autres, une agriculture de plus en plus normée pour les agriculteurs mais des procédures urbanistiques de plus en plus normées pour les élus. Chacun a son référentiel normatif. Les deux référentiels ne sont pas du tout construits ensemble. Donc les normes de l'un viennent parfois heurter celles de l'autre et du coup, on a des demandes sociétales qui peinent à s'exprimer dans ce contexte ultra normé où l'envie, le besoin, le désir qui a une immédiateté dans son expression ne trouve pas dans ces références normées, matière à s'appliquer, à se mettre en œuvre.

Quand on combine à cette affaire d'acteur, l'affaire d'échelle, on voit que l'on complexifie encore la chose. ***Vincent PIVETEAU*** parlait de génie des lieux. Il n'y a pas d'échelle prédéterminée à la notion de projet. Ce sont bien les acteurs qui doivent déterminer quelle est l'échelle à laquelle ils veulent travailler. Pour avoir vécu des foires d'empoignes terribles sur les délimitations de SCoT, je sais que ce n'est pas évident. Le tout est que cette échelle permette à la fois le développement d'une stratégie globale et l'expression d'un projet plus local. Ceci, un projet local sans stratégie locale n'a pas beaucoup de valeur. Là non plus, il ne faut pas renvoyer la stratégie au global et la fonctionnalité au local. Il faut aussi de la stratégie aux deux échelles.

Pour clore cette histoire d'échelle, on a énormément parlé de limite, je ne vais pas y revenir mais quand même quand on parle de territoire, d'espace cela implique une notion de limite. Considérer la limite pour moi c'est important, la traiter l'est aussi mais cela ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Il faut aussi pouvoir s'abstraire de cela. Vu la taille de notre SCoT, on est obligé d'avoir des cartes au 25 millièmes. Les limites dites stratégiques quand vous les dessinez sur la carte, elles font 500 mètres de large parce que c'est l'échelle. Dans des vallées qui font trois kilomètres de large, une limite de 500 mètres sur trois kilomètres, cela laisse du mou à la discussion.

Cette affaire d'échelle c'est aussi une confrontation entre le rêve et la réalité. On l'a beaucoup évoqué dans le sens où les urbanistes rêvent et les agriculteurs sont confrontés à la réalité. Certes, mais les agriculteurs ont aussi le droit de rêver, j'en connais et qui font de très belles choses en rêvant un peu. Là aussi, il faut dépasser les stéréotypes que l'on peut avoir. Cela ne nous empêche pas de tenir compte d'agronomie, du climat, des temporalités, des problématiques de foncier et bâtiment qui sont hyper concrètes mais après c'est ce que l'on en fait qui relève du rêve ou pas.

Tout ça pour dire que si l'on veut rêver, rêvons ensemble et que le principe de réussite premier d'un projet réside dans la co-construction de ce projet entre les différents acteurs que j'évoquais tout à l'heure et qui dit co-construction dit d'abord et avant tout confiance. C'est un terme que l'on a peu entendu mais qui pour moi est indispensable à la réalisation et à l'aménagement d'un territoire. Il faut qu'il y ait une confiance entre les acteurs sinon on n'arrive à rien. Surtout si l'objectif est de concevoir un nouveau modèle de ville. Réaliser cela sans confiance, c'est complexe. Cette confiance se construit aussi à travers l'analyse d'un intérêt commun. On a beaucoup parlé de ce qui opposait ville et campagne mais peu de ce qui les reliait. Il y a quand même quelques thèmes qui ressortent sur un cadre de vie commun auquel l'agriculture indispensable. Le terme d'indispensable est important. L'agriculture est indispensable à mon territoire. Des thèmes comme l'alimentation qui reviennent aujourd'hui comme

le disait ***Jennifer BUYCK***, rapportés par des crises dont on espère qu'elles seront structurantes. Le tout c'est que, même à travers ces crises, l'idée c'est d'arriver à articuler des fonctions pour co-construire et articuler les fonctions qu'il y a entre l'urbain et le rural parce que c'est ça aujourd'hui. On a évoqué le terme de périurbain c'est-à-dire une contraction de cette notion d'urbain et de rural.
Pour articuler les fonctions d'urbain et de rural, c'est là que rentrent les « sistes », que nous avions tout à l'heure, les paysagistes, les urbanistes, les ruralistes. Parfois, ils sont généralistes, parfois spécialistes. On les accuse parfois d'être un peu laxistes ou dirigistes ou simplistes dans leur façon d'aborder les choses, même élitistes dans la façon de s'exprimer. Ils sont parfois peut-être égoïstes, on peut jouer longtemps à ce petit jeu-là ! En attendant, il y a un terme qui est revenu souvent, c'est qu'ils étaient optimistes quels qu'ils soient.

Pour la suite, on va pouvoir continuer ensemble, soyons réalistes pour pouvoir approfondir et donner une perspective aux deux rencontres que nous avons déjà effectuées à la rencontre d'aujourd'hui. Quel est l'approfondissement que l'on pourrait voir ?

Il me semble dans un premier temps intéressant de compléter la revue de projets que Serge a faite ce matin, que l'on n'a pas eu le temps d'exploiter mais qui mérite de mon point de vue quelque chose de plus complet avec une notion d'évaluation. Je ne sais pas qui a dit « on n'a pas de mémoires collectives en matière d'aménagement » là-dessus, je trouve que c'est une réalité. J'en ai assez de passer mes réunions à réinventer les méthodes. Rien que sur le diagnostic, on en ait à la 50 ème fois que l'on réinvente la méthode, là-dessus un peu de capitalisation ne fait pas de mal. On réinvente toujours les outils, les formes et je pense que même dans cette notion de formes agricoles, formes urbaines etc., si l'on regardait cela d'un peu plus près, la conférence que nous avions eu au mois de septembre « 2 000 ans de centuriation romaine », on réinvente un certain nombre de formes. Cette revue de projet méritait que l'on s'y intéresse de plus près.

Analyser après, une fois que l'on aura vu les différents types de projets auxquels on est confronté. Quels sont les facteurs déclenchant, les catalyseurs qui permettent de mettre les acteurs autour de la table. Pour moi, on manque de choses qui réunissent. Voyons ce qui peut nous rassembler. Une fois que l'on a tous les gens autour de la table, l'analyse des freins par rapport aux différents acteurs. Je suis régulièrement confronté à des agriculteurs qui me disent le PAEN, je n'en veux pas, d'abord on n'avait rien demandé. Là aussi il y a une logique à regarder quels sont les freins des uns et des autres, des différents types d'acteurs, agriculteurs, propriétaires, élus… pour bien connaitre les choses. Terres en Villes a fait un guide sur l'agriculture dans les SCoT, pourquoi ne pas faire un guide sur l'agriculture dans les projets d'aménagement ? C'est une piste de travail. Après avoir défini le cadre et le contexte de la planification, il y a aussi la réalisation opérationnelle et elle est parfois un peu démunie.

Pierre DONADIEU :

Je vais dire trois choses. Une à propos de Coubron, une seconde à propos de la notion de paysage et la troisième à propos de concepts –certains ont été cités et d'autres pas du tout –qui me paraissent tout à fait essentiels pour savoir dans quel sens va toute cette construction agri-urbaine.

Sur Coubron, j'ai été très ému de retrouver la prairie de Coubron, vingt ans après. Tout montre que la mémoire est bien là car il y a vingt ans on nous montrait cette prairie en nous disant c'est la dernière muraille de résistance à Paris. On avait décidé de faire quelque chose, on savait que les agriculteurs allaient partir - tout ce qui a été montré dans le film de ***François ADAM*** - indique que cette conscience d'il y a vingt ans a perduré dans les idées de la municipalité, dans le rôle de l'agence des espaces verts et de tous les acteurs publics. Cela veut dire que cette notion de paysage sur laquelle je vais revenir après, elle enregistre en fait, cette représentation collective comprenant qu'il y avait là un morceau d'espace à tenir et finalement c'est ce qui s'est passé. Donc le projet collectif, sans être formalisé ni par les paysagistes, ni par les agronomes, ni par personne, a été conduit. C'est ce que j'appelle le projet sociétal de paysage. C'est ce travail souterrain qui n'est parfois pas très visible et que reprennent les paysagistes, les planificateurs, les urbanistes. Il est intéressant à chaque fois que l'on intervient quelque part de savoir si à propos de telle ou telle parcelle, il n'y a pas un projet, une convergence d'idées ou de conflits qui finalement contribue à mettre en paysage c'est-à-dire en représentation collective de ce qui doit advenir pour tel ou tel lieu. Dans ce cas, il y a eu résistance et résistance de manière presque inconsciente, à peine partagée. Cette résistance, c'est un mot que je n'ai pas entendu beaucoup aujourd'hui. Peut-être qu'il est en fait présent dans tous les inconscients. Résistance du monde agricole face à la ville, partout c'est le moyen.

La notion de paysage a traversé toute cette journée. La notion de paysage n'appartient à personne.

Tout le monde a une idée du paysage, de son paysage, du paysage de l'autre mais chacun intervient avec une posture qui le met en projet, qui le met en devenir. Les paysagistes avec leur talent à la fois scénographique, d'engagement militant, cela nous a été très bien dit par les paysagistes. En même temps ce qu'ils font vraiment, est-ce qu'un urbaniste ou un sociologue ou un géographe ne pourrait pas le faire ? Ce qu'ils font c'est de mettre en représentation collective des espaces ordinaires qui deviennent du coup des paysages partageables. C'est un talent que l'on apprend dans ces écoles qui ne sont pas dans la formation des urbanistes ou sociologues ou géographes et des architectes. Les agronomes ont une notion de paysage qui renvoie à des fonctionnalités, à leur rôle fondamental d'agronome qui est de nourrir. Cette construction aujourd'hui va au-delà de nourrir, elle prend en compte les services environnementaux, les services écologiques, les services de loisirs, qu'il faut co-construire dans ces territoires qui sont aujourd'hui en projet. ***Yvon LE CARO*** a insisté sur une notion géographique paysagère qui est l'appropriation. Aller au-delà de la limite. Faire que le vide soit traversable, qu'il y ait un parcours possible. Il a montré tous ces exemples. Les urbanistes, cela voudrait dire qu'ils n'ont pas de notions de paysage ? Mais si. Ils le disent très bien ? A travers le droit de l'urbanisme, à travers les infrastructures de la ville, à travers les systèmes verts dont parlait ***Gilles NOVARINA***. Donc eux aussi ont une manière de projeter ce qui est la ville, l'articulation de ces deux types d'espaces. Les élus ont une notion de paysage également à travers leurs modes de gouvernance de ces projets urbains, projets de paysage, projets de territoire. Mais ils pensent particulièrement au marketing territorial c'est-à-dire à la manière de mettre en paysage leur territoire, de le mettre en réputation, de lui créer une nouvelle image ou de conserver d'anciennes images. Les agriculteurs ont bien-sûr leurs idées. Ce ne sont pas les mêmes chez ***Xavier LAUREAU*** et chez notre ami agriculteur de Lyon. Ils n'ont ni le même profil ni le même type d'exploitation etc. Le projet de paysage, que l'on a bien évoqué, qu'est-ce qu'il fait ? Il met en articulation, en débat et en construction commune ces différents points de vue, peut-être à partir d'un conflit, peut-être à partir d'une reconnaissance mutuelle. Ce mot n'a jamais été prononcé : la reconnaissance de l'autre. La reconnaissance d'une identité passe toujours par l'autre. C'est celui qui est différent qui va vous reconnaitre. Reconnaitre les lieux, les lieux agricoles, les champs, les cultures, les activités, les matériels et c'est bien cette reconnaissance mutuelle, qui est aujourd'hui un des enjeux importants dans l'identité des espaces agri-urbains. La construction entre formes urbaines et formes agricoles se construit sur cette reconnaissance dont parle très bien le philosophe Paul RICOEUR.

Les concepts. Les uns sont des concepts de projets. C'est important dans les projets de paysagiste, certains pas tous, insistent sur des concepts. Méfions-nous, ce sont des concepts de projet, pas des concepts de connaissance. Ce sont des concepts de l'action, ce sont des concepts de l'identification des lieux. On va parler de la plage. Ça c'est un concept de projet de paysage. Il ne sert pas à produire de la connaissance sur les rives de la Seine. Il y a d'autres concepts sociologiques, géographiques, anthropologiques pour ensuite effectivement décrypter la production de la plage en tant que lieu défini par le projet d'***Henri BAVA***. A côté de ces concepts de projets qui sont d'ailleurs très controversés, les uns fabriquent des concepts, les autres pas. Les concepts qui nous intéressent en tant que politique publique, j'en vois trois :

La gouvernance des projets agri-urbains. Aujourd'hui elle concerne autant les produits agricoles, alimentaires, qui peuvent être aussi des produits énergétiques, que les services environnementaux, écologiques, de loisir, de mémoire, de patrimoine, qui sont ses valeurs qui sont ensuite hiérarchisées, qui sont choisies, qui sont débattues et qui arrivent à faire que la prairie de Coubron est toujours là avec des usages nouveaux.

Les deux autres concepts, c'est une notion qui pose la question, qui y répond, mais qu'est-ce que l'on produit, au-delà du produit alimentaire, au-delà du service environnemental, du service écologique, de l'infrastructure verte ? Qu'est-ce que l'on produit dans ce processus du projet de paysage agri-urbain en l'occurrence ? Ce que l'on produit, c'est ce que j'appelle le bien commun agri-urbain. On pourrait parler de service de nature au sens strict et parler de bien d'autres choses. Mais ce bien commun, il y a plusieurs façons de le produire. C'est ce qui va être effectivement pris dans la préoccupation publique, dans les règlements que l'on évoquait tout à l'heure, qui peut finalement être construit à partir de l'injonction, de ce qui est de l'ordre de la politique descendante et par ailleurs de ce qui est de l'ordre de l'ascendant, de ce qui est de l'ordre de la participation, de la consultation des habitants, du rôle des associations. A chaque fois il y a une sorte d'autorité, parfois même de conflit d'autorité mais aussi de renforcement d'autorité. C'est finalement cette construction du bien commun, pas nécessairement par injonction publique mais plus habilement à partir des habitants. La demande sociale n'est jamais très claire. De quoi avez-vous besoin, qu'est-ce que vous voulez ? Les élus nous apportent tout ce qu'ils veulent mais jamais ce que l'on veut. On a effectivement cette préoccupation. L'idée de bien commun, c'est de repérer ce qui est partagé et ce qui va être transmissible et ça c'est important, pas simplement quelque chose de momentané sur lequel on s'accorde mais quelque chose qui au niveau de ce que l'on

appelle la durabilité va être une ressource commune. Je pense à la propreté de l'eau, la propreté de l'air etc. On n'a beaucoup insisté sur la qualité d'un sol, avec sa matière organique, avec sa profondeur, avec ses différents horizons, avec la manière de l'enrichir, pas simplement dans un projet immédiat comme à Coubron. On voit bien qu'il s'agit de régénérer la fertilité mais dans une reconstruction, une restauration de toutes les qualités agronomiques d'un sol dans un mode urbain. C'est une notion intéressante de réfléchir à ce qu'est notre bien commun, et il peut y avoir une opposition avec d'autres biens communs possibles.

Une dernière chose, une notion que l'on n'utilise pas assez qui est la notion d'urbanité. Si on fait état finalement de cette hybridation avec le monde agricole, on obtient un concept qui est extrêmement intéressant qui est l'agri-urbanité. C'est-à-dire la manière de vivre ensemble avec espace, activité et acteur agricole, de la même façon que l'on vit avec son voisin pharmacien, médecin, etc. L'agri-urbanité ne renvoie pas simplement à une civilité élémentaire, cela revient à reconnaitre l'autre comme faisant partie de son entre-soi. C'est une construction tout à fait importante. Je vais m'arrêter là parce que ce sont des notions qui dépassent le débat mais qui permettent de rechercher des horizons de construction politique, économique, sociale, environnementale. Construction que reprend à sa façon la notion de paysage notamment polysémique, effarante pour les scientifiques et très utile pour les politiques.

Je conclurai simplement sur une alternative, une question. Si l'agriculture doit rester dans les villes et elle va y rester, tous nos efforts vont y tendre. Il y a des villes agricoles qui vont se créer et qui vont se créer pour durer, pour être transmises aux générations futures. Il ne faut pas oublier qu'une ville agricole ou qu'un quartier agricole, il y a deux alternatives du point de vue de la présence de la nature. Elle peut être une ville-nature au sens de ce qui n'est pas productif, elle peut être aussi une ville-jardin. Donc le débat de la gouvernance, il est bien de savoir comment l'organisation de la région urbaine va se faire en fonction de ses identités et après tout on n'est pas obligé de choisir ou l'un ou l'autre. Un élu peut parfaitement décider, quelle que soit la taille de la ville, d'avoir tous ces types de ville dans une proximité plus ou moins immédiate.

MODERATEUR : ***Vincent PIVETEAU*** et ***Jean-Pierre LEGENDRE*** vont conclure notre séminaire.

Jean-Pierre LEGENDRE, **Vice-président de Terres en Villes, vice-président de Nantes Métropole :**

Je représente Terres en Villes en étant vice-président. Je voulais vous informer de la signature de la convention qui a eu lieu en toute discrétion juste en fin de matinée. Il n'y a pas d'accords secrets mais au contraire une convention pour les trois futures années. Je vous rappellerai que ceci nous a été dit par le président Bernard POIRIER, nous représentons 27 agglomérations. Nous sommes des membres associés. Il y a l'ACPA, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, la Bergerie Nationale de Rambouillet, la FNSAFER. Nous avons aussi des travaux en partenariat avec des partenaires européens et nationaux comme le réseau PURPLE, l'Arc latin, l'INRA. Les missions de Terres en Villes c'est :

- Favoriser les échanges de savoir-faire entre ses membres et ses partenaires, là je crois que nous comptons sur l'Ecole Nationale du Paysage,
- Contribuer au débat sur la ville et l'agriculture. Je crois qu'aujourd'hui a été un bon exemple.
- Expérimenter en commun avec ses membres.

Qu'est-ce qui a été dit dans la convention avec l'ENSP : les signataires s'engagent à conduire en commun le développement d'actions innovantes et la réalisation d'ateliers pédagogiques de projets sur le plan urbain et agricole, de participer au développement de réponses conjointes à des appels à projet de recherche. Je crois que c'est un point assez original dans Terres en Villes, c'est qu'en plus de toutes les confrontations de nos expériences, nous avons une grande fonction, c'est celle d'alimenter la recherche. C'est vrai que cela a fait débat au sein de notre conseil d'administration, c'est un exemple qu'il faut suivre. Dans le cadre de l'engagement entre l'ENSP et de Terres en Villes, promouvoir une réflexion sur les métiers de la conception territoriale. C'est quelque chose qui est propre à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et promouvoir la capitalisation et la diffusion des connaissances.

Lorsque Serge m'a demandé de venir et que c'était un séminaire de recherches, je lui ai dit que je ne suis ni chercheur, ni paysagiste mais après une journée où je vous ai tous entendu, tous les intervenants que je remercie au nom de Terres en Villes, j'ai appris énormément de choses. C'est vrai que l'expérience nantaise, on en parlait avec ***Bruno JULLIEN***, on n'a pas fait appel à des paysagistes dans le cadre du SCoT, des éléments de ce type. On a fait appel dans des éléments plus ponctuels, du SCoT non. Mon

travail va être de chercher des paysagistes ! C'est une plaisanterie. C'est simplement d'exprimer auprès de mes collègues la nécessité d'un regard fort sur le paysage avant de prendre des décisions comme le SCoT. Je souhaiterais que tous les travaux qui ont été exprimés aujourd'hui puissent être intégrés dans le cadre d'une méthode, comme nous avons déjà fait dans le cadre du SCoT. Il y a nécessité pour les élus et tout ceux qui s'intéressent à la gouvernance, qu'on ait des outils méthodologiques qui puissent nous permettre de faire des démarches et surtout d'avoir des directions pour aboutir. Mais une méthode cela ne veut pas dire non plus quelque chose comme dirigisme mais simplement comme ouverture.

Je voulais remercier tous les intervenants et Monsieur ***PIVETEAU*** de nous accueillir dans le cadre de l'Ecole Nationale du Paysage.

Vincent PIVETEAU :

Nous devions avoir les conclusions de Monsieur ARCHAMBAUD du cabinet de la ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, mais qui malheureusement a été retenu, et nous a chargé de transmettre à l'assemblée l'intérêt qu'évidemment le ministère portait à ces réflexions.

C'est donc fait. Je me réjouis que cette assemblée ait été si nombreuse et ait recueilli dans ses rangs aussi bien des étudiants que des professionnels parce qu'une école, c'est son objet même, être au service de ses étudiants. Leur présence en assistant au débat est le gage à la fois de leurs engagements et pour nous d'une vraie réponse à leurs attentes, mais surtout pour l'ensemble des participants autres de leur mobilisation sur ces questions qui sont essentielles dès aujourd'hui et a fortiori demain.

Merci à tous.

Toutes les images qui illustrent ces Actes sont issues des présentations des intervenants.

TERRES EN VILLES
40, avenue Marcelin Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 02
tél. : 04 76 20 68 31
fax : 04 76 40 38 44
mail : serge.bonnefoy@terresenvilles.org
www.terresenvilles.org